

RAPPORTS D'ÉVALUATION – 2^E CYCLE

Université Bordeaux Montaigne Bilan des champs de formations

- Arts, Culture et création
- Communication, journalisme
- Langues, littératures, cultures et civilisations
- Sociétés dans l'espace et dans le temps

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 01/03/2021

Rapport publié le 15/11/2021

Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations de l'Université Bordeaux Montaigne et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champ de formations Arts, Culture et création

- Master Art
- Master Design

Champ de formations Communication, journalisme

- Master Communication des organisations
- Master Communication publique et politique
- Master Information et communication
- Master Information et médiation scientifique et technique
- Master Journalisme

Champ de formations Langues, littératures, cultures et civilisations

- Master Etudes culturelles
- Master Français langue étrangère
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres et humanités
- Master Sciences du langage

Champ de formations Sociétés dans l'espace et dans le temps

- Master Direction de projets ou établissements culturels
- Master Études du développement
- Master Études sur le genre
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Histoire
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Humanités numériques
- Master Patrimoine et musées
- Master Sciences des religions et sociétés
- Master Tourisme
- Master Urbanisme et aménagement

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université Bordeaux Montaigne

Bilan du champ de formations Arts, Culture
et création

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 01/03/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Martine Vila, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Arts, cultures et création* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Art*
- *Master Design*

Présentation

Le champ *Arts, culture et création*, de l'université Bordeaux Montaigne recouvre cinq mentions dédiées aux domaines des arts : *Art, Arts de la scène et du spectacle vivant, Cinéma et audiovisuel, Design, Musicologie*.

Les mentions *Arts de la scène et du spectacle vivant, Cinéma et audiovisuel, Musicologie*, n'ont pas été soumises à évaluation. Les observations qui suivent concernent donc au premier chef les formations dédiées aux arts plastiques, à la création artistique et au *design*, accordant une large place au numérique.

Le master *Arts* propose une double articulation professionnalisante en deux années, via le parcours *Arts plastiques*, préparant aux concours, et deux autres voies spécifiques en graphisme et en design, prisées dans les industries culturelles, le parcours *Illustration*, dédié aux métiers du dessin d'illustration et le parcours *Artistes intervenants pratiques artistiques et actions sociales (AIPASS)*, destiné à la mise en relation et l'application des arts, quel que soit leur genre, avec le champ social. Le master *Design*, quant à lui, propose un parcours de spécialisation lié aux outils et aux conceptions du *design* propre aux industries créatives (audiovisuel, jeux vidéo, métiers du numérique). Les deux mentions sont rattachées à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Humanités.

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique des formations du champ Art, culture et création

L'offre du champ *Art, culture et création*, présentée par l'université Bordeaux Montaigne, comprend des formations dans les domaines artistiques traditionnels (*Arts, Arts de la scène et du spectacle vivant, Musicologie, Cinéma et audiovisuel*) et une très contemporaine (*Design*). Pour ce qui concerne les deux mentions soumises à évaluation, on peut noter que si la mention *Arts*, consacrée à la préparation aux concours dans les domaines des arts plastiques attendue dans un tel champ, peut paraître relativement conventionnelle, il faut noter l'existence en son sein d'un parcours *Illustration*, unique à l'échelle nationale ; la mention *Design* vise un secteur innovant des industries culturelles, en pleine croissance. La dimension professionnalisante s'avère prépondérante dans ce champ, dont les formations correspondent, notamment pour la mention *Design*, aux réalités fluctuantes du marché de l'emploi. Leur affichage artistique et résolument ancré dans le design contribue à leur lisibilité dans le paysage national (six autres formations publiques à cette échelle), lisibilité qui nécessite néanmoins d'être nuancée en l'absence de données relatives à la situation concurrentielle avec l'enseignement supérieur privé, significative dans ce domaine. Telle quelle, l'offre de formation du champ n'en paraît pas moins complète et dynamique. Elle est néanmoins vouée à disparaître sous cette forme puisque l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) a décidé de structurer son offre de formation au niveau des composantes, ici la composante Humanités, renonçant à une structuration par champs qui n'a pas fait la preuve de son efficacité. On notera toutefois que le champ *Arts, culture, création*, était le seul champ à être qualifié de « pôle d'excellence » dans la précédente offre de formation 2016-2021.

La pertinence et la cohérence propres à l'ensemble

Faute de dépôt de l'ensemble des mentions du champ *Art, culture et création*, il est délicat de porter un jugement global.

Les deux mentions soumises à évaluation répondent aux attentes des industries culturelles, secteurs en mutation. Pour autant, si l'offre est clairement attractive en matière d'affichage, et notamment dans son approche par compétences, elle se heurte à un déséquilibre apparent dans l'organisation pédagogique et l'articulation entre formation à la recherche et professionnalisation. La structuration des différents semestres en témoigne, de même que la répartition entre cours magistraux et travaux dirigés ou encore l'absence de *continuum* master-doctorat.

La capacité de coordination et/ou de mutualisation à l'intérieur des formations

Les formations ne font pas la preuve d'une offre pensée par passerelles, alors que l'UFR Humanités compte des mentions qui le permettraient, voire le justifieraient, comme par exemple la mention *Histoire de l'art*. Toutefois, la réorientation de certains étudiants en situation d'abandon de la mention *Design* vers le master *Arts* est rendue possible grâce à une mutualisation de certains enseignements.

Le champ peine à expliciter la formalisation des collaborations affichées auprès d'organismes externes (institutions culturelles, entreprises du Bassin aquitain ou institutions étrangères telles que l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, l'Université Diego Portales à Santiago du Chili) mais des liens existent et ils sont nombreux.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les deux mentions déposées par l'UBM pour le champ *Arts, culture et création* de l'Université Bordeaux Montaigne énoncent des objectifs d'insertion professionnelle immédiate. Pour chaque mention, les parcours visent une spécialisation qui prépare à des métiers rattachés à un domaine d'activité artistique ou du design et les enseignements dispensés sont cohérents avec les objectifs visés. Toutefois, la mention *Arts* offre trois parcours certes très différenciés mais parfois présentés comme des mentions, ce qui suscite une confusion entre mention et parcours et nuit à la lisibilité du master.

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

La lisibilité du positionnement global du champ vis-à-vis de l'environnement socio-économique est claire, notamment pour la mention *Design*, dotée d'un seul parcours résolument ancré dans le domaine du design et ses multiples facettes.

Les liens avec l'environnement de la recherche et le monde des activités culturelles sont également clairs avec le rattachement des mentions à des unités de recherche et des partenariats déjà existants mais destinés à être renforcés dans la future offre de formation avec les écoles d'arts de la région, voire au-delà de celles-ci.

La dimension internationale s'affiche très inégalement dans les parcours ; cette dimension est d'ailleurs perçue par l'UBM comme un des points faibles auxquels elle s'efforcera de remédier lors du prochain contrat quinquennal. Au sein de la mention *Arts*, on note cependant la dimension volontariste du parcours *Illustration*, avec l'obligation faite aux étudiants de suivre un semestre d'études à l'étranger.

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de l'ensemble des formations

Le champ se caractérise indéniablement par une forte spécialisation des parcours.

La professionnalisation prédomine au point que la démarche scientifique s'inscrit de manière cohérente sous forme de méthodes applicatives en recherche-actions. L'organisation pédagogique oscille entre une diversification des modalités pédagogiques pertinente - mises en projets collaboratifs, activités de recherche-action - et une absence d'obligation de stages dans les parcours *Arts plastiques* et *Illustration* de la mention *Arts*, d'autant plus incompréhensible qu'au-delà de son caractère d'obligation nationale réglementaire, il s'agirait d'un atout précieux pour les étudiants. Cette absence génère une disruption dans l'affichage d'une forte professionnalisation.

La démarche scientifique est présente dans le champ mais reste peu lisible, à l'exception du parcours *Arts plastiques* qui prépare aux concours et aux métiers de la recherche. La mention *Design*, qui vise une insertion professionnelle immédiate, bénéficie néanmoins de liens avec la recherche, au niveau régional et international. Pour ce qui concerne le numérique, il faut noter la forte créativité et le haut potentiel en matière d'innovation technologique et digitale des mentions soumises à évaluation.

L'apprentissage des langues, clé d'une véritable internationalisation, varie d'une mention à l'autre : si le master *Arts* fait bien sa place à l'enseignement de l'anglais et de l'espagnol, il est en revanche fort surprenant de noter la très faible présence de l'anglais dans le master *Design* alors que la majorité des publications de ce secteur se font dans cette langue.

Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

Il n'est fait mention d'aucune structure de pilotage global au niveau du champ.

Le pilotage des formations *Arts* et *Design* présente le trait commun de réunir des équipes pédagogiques diversifiées composées d'enseignants-chercheurs de la discipline et de professionnels issus du monde socio-économique ; toutes deux ont mis en place un conseil de perfectionnement dont la tenue est inégalement explicitée, accueillant du personnel administratif, des étudiants et des représentants extérieurs, aux fonctions toutes aussi inégalement décrites.

Pour les deux formations, les modalités de contrôle des connaissances sont certes différenciées selon les parcours et connues des étudiants mais le déséquilibre entre contrôles continus et contrôles terminaux, pour le parcours *Arts plastiques* (mention *Arts*) n'est pas expliqué. Les autres parcours de la mention, de même que le master *Design*, sont évalués uniquement en contrôle continu mais ce choix n'est pas davantage expliqué ni justifié.

Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité

Les outils d'assurance qualité se matérialisent, pour l'essentiel, au travers d'enquêtes menées par l'Observatoire des étudiants (OVE) de l'université Bordeaux Montaigne. Des enquêtes ont également été menées auprès des étudiants (mention *Design*). Globalement, le caractère lacunaire des informations fournies sur ce point sème le doute sur la réalité de la prise en compte des dispositifs d'assurance qualité dans le pilotage des formations.

Synthèse des résultats dans les formations

Au niveau des formations déposées, un autre paradoxe se fait sentir, ici en termes de résultats. Il se manifeste par un écart entre, d'une part, des éléments peu significatifs du pilotage des formations (critiques des étudiants vis-à-vis de déséquilibres dans l'organisation pédagogique) et d'autre part, la constance des flux d'étudiants, qui témoigne de l'attractivité des formations, ainsi que les taux de réussite et d'insertion professionnelle, incontestablement un point fort pour les deux formations expertisées.

Conclusion

Principaux points forts

- Un fort positionnement dans le monde socio-économique, du moins pour les deux formations expertisées
- Une diversification attractive de l'offre
- Des équipes pédagogiques équilibrées

Principaux points faibles

- Un déséquilibre entre les parcours des mentions et leur organisation pédagogique
- Un faible déploiement des outils d'assurance qualité et par voie de conséquence du pilotage
- Un adossement à la recherche globalement peu affiché

Recommandations

Les formations présentées se révèlent bien pensées en matière de professionnalisation et en lien avec le monde socio-économique, plus spécifiquement dans le domaine du design sous toutes ses formes. C'est pourquoi, dans cette optique qui semble porteuse, l'organisation pédagogique des mentions pourrait s'appuyer plus amplement sur un ensemble d'outils d'assurance qualité, afin de rétablir un équilibre, d'une part entre la professionnalisation et l'adossement à la recherche et, d'autre part, entre les blocs de compétences des parcours et les passerelles possibles entre les mentions. Enfin, une politique d'internationalisation contribuerait à enrichir la professionnalisation. Il ne s'agit évidemment là que d'une petite partie du champ Arts, culture et création, destiné à disparaître au sein de l'UFR Humanités. L'inefficacité du champ a été mise en avant par l'équipe de direction de l'UBM ; les remarques qui suivent concernent donc la future offre de formation ou ce qu'on peut en deviner au sein de la composante Humanités. Une attention prononcée devrait être portée à l'existence de passerelles, dans une logique de rationalisation des coûts (mise en avant par l'UBM dans son rapport d'auto-évaluation) mais aussi de cohérence entre les mentions. Si le champ n'a pas été piloté - de fait aucune instance de pilotage au niveau de la structure globale n'est mentionnée- il n'en a/avait pas moins un caractère thématiquement cohérent et il faudrait veiller à ce que son haut potentiel d'affichage ne se dissolve pas au sein de l'UFR. En dépit des manques évidents soulignés par l'examen de deux mentions mais aussi par l'UBM (faible internationalisation, notamment) les formations qu'il contenait semblent en effet pouvoir servir de tremplin dynamique pour l'ensemble de l'UFR.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ARTS

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master Arts de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) a pour objectif principal de former des artistes plasticiens. Il propose des enseignements théoriques et pratiques, appliqués et valorisés par des projets. Le master est composé de trois parcours, différenciés dès la première année : *Arts plastiques*, *Artiste intervenant pratiques artistiques et actions sociales (AIPAAAS)* et *Illustration*. Le parcours *Arts plastiques* est généraliste dans l'approche de son domaine et prépare aux concours en arts plastiques. Les deux autres sont davantage spécialisés par leur domaine d'insertion : *AIPAAAS* forme à la mise en relation et à l'application des arts, quel que soit leur genre, avec le champ social ; *Illustration*, parcours créé récemment, aux métiers du dessin d'illustration. La formation est délivrée en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités, et propose 240 heures d'enseignement adossées à la rédaction d'un mémoire en M1 et en M2.

Cette formation est destinée aux étudiants titulaires d'une licence mention arts, parcours arts plastiques ou design, elle est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ; son envergure pratique restreint la possibilité de la suivre en formation continue, mais celle-ci est tout de même possible.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement définis et cohérents. Les trois parcours (*Arts plastiques*, *Artiste intervenant pratiques artistiques et actions sociales (AIPAAAS)* et *Illustration*) forment des artistes spécialisés selon une logique de parcours qui correspond à la réalité de l'emploi dans le secteur des arts plastiques aujourd'hui ; un ancrage dans la recherche est maintenu tout au long de la formation afin que cette voie puisse aussi s'ouvrir aux étudiants une fois diplômés.

Les trois parcours sont très différenciés. Ils sont d'ailleurs parfois présentés comme des mentions et, donc des formations à part entière. Ces confusions entre mention et parcours peuvent porter atteinte à la lisibilité du master d'autant que beaucoup de ses enseignements sont issus d'un tronc commun ou de mutualisations.

Pour autant, le master correspond bien aux métiers visés, pour la plupart créatifs et par ailleurs bien identifiés. Les débouchés visés par la formation sont clairement présentés et l'équipe est consciente de la complexité de la tâche qui lui incombe pour les valoriser. Toutefois, il n'est pas fait mention de certification professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Le master s'inscrit dans une stratégie d'établissement visant à développer un pôle d'enseignement et de recherche en arts (sans plus d'informations). Le positionnement du master vis-à-vis de l'offre de formation en master de l'UBM ou encore de l'UFR (unité de formation et de recherche) « Humanités » n'est pas explicité, ni pensé en termes, par exemple, de passerelles alors que l'UFR compte pourtant des mentions avec lesquelles il serait possible de collaborer, comme Histoire de l'art. Le parcours *Illustration*, récemment créé, est présenté quant à lui comme unique à l'échelle nationale. Il est aussi situé au niveau européen puisqu'il intègre un réseau d'écoles et d'universités étrangères, européennes pour la plupart, spécialisées dans l'illustration (écoles d'art de Nouvelle Aquitaine Pau, Bordeaux en particulier, formation artistiques des universités françaises Aix-Marseille, Rennes 2, Toulouse et Paris 1 notamment).

Le master est en relation avec deux unités de recherche MICA (Médiations, informations, communication, arts) et CLARE (Cultures littératures arts représentations esthétiques), dont font partie les enseignants chercheurs titulaires, notamment par la participation des étudiants de M2 à leurs séminaires, et affiche la volonté de mettre en place une continuité avec le doctorat *Arts (Histoire, Théorie, Pratique)* ce qui est cohérent notamment avec le parcours Arts plastiques qui se veut plus généraliste et articulé à la recherche.

Un lien pédagogique est affiché avec les équipements de la Maison des Arts de l'UBM.

Les liens du master avec le monde universitaire et professionnel sont nombreux. Ils prennent tout d'abord la forme de collaborations avec des personnes (sans plus de précisions quant à leurs modalités, ce qui est regrettable), avec des organismes de diverses natures (des institutions culturelles et des entreprises situées en Nouvelle Aquitaine, toutes en convention) : FRAC MECA, Fabrique Pola, Marché des Douves, Rocher de Palmer, Librairie Mollat, CAPC, Espace 29, CHU, IRFE - Institut Régional de Formation aux Fonctions Éducatives, le Centre d'art contemporain le Bel Ordinaire, à Limoges, le centre de formation POLARIS) ; des écoles d'art et des

universités situées en dehors de la région ; des universités étrangères, en l'occurrence : l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles et l'Université Diego Portales à Santiago du Chili. Les écoles et universités étrangères du parcours *Illustration*, ne sont quant à elles pas mentionnées.

Conformément aux objectifs de ces parcours des professionnels interviennent au sein de chacun d'entre eux, mais les précisions manquent sur les modalités de ces interventions ce qui ne permet pas d'en mesurer la pertinence. Il est par ailleurs surprenant que le poste d'enseignant associé ou invité P.A.S.T (professeur associé en service temporaire) au sein du master ne soit pas mobilisé comme vecteur de liens avec les champs professionnels.

Le master indique que deux accords de partenariats internationaux, en recherche et en enseignement, sont en cours, respectivement avec l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles et l'Université Diego Portales à Santiago du Chili. Le parcours *Illustration* se distingue, dans la mesure où le semestre 3 doit obligatoirement avoir lieu dans l'une des écoles et des universités partenaires situées à l'étranger, ce qui est novateur et positif. L'organisation pédagogique apparaît comme riche mais déséquilibrée à l'échelle des 4 semestres des parcours car plus l'étudiant avance dans la formation plus le volume horaire des enseignements se réduit.

En master 1 au semestre 1 il y a 96 h (30 crédits ECTS- *European Credit Transfer System*) au semestre 2, on compte 54 h (15 crédits ECTS) ainsi que la rédaction d'un mémoire court (15 crédits ECTS). En master 2 au semestre 3 il y a 78 h alors qu'au semestre 4 il ne reste plus que 12 h d'enseignement (équivalent à 3 crédits ECTS) ainsi que le mémoire développé (27 crédits ECTS).

Les étudiants peuvent effectuer un stage dès le M1. Les enseignements sont répartis équitablement en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) au S1. Les TD deviennent ensuite majoritaires dans les différents parcours. En M2 les heures d'enseignements sont moindres. Des CM demeurent au S3 et au S4 à hauteur de 8h/enseignement pour le parcours *Arts plastiques*. Ils disparaissent complètement dans le parcours *AIPASS*. Le parcours *Illustration* fonctionne différemment. L'année de M1 est plus fournie en enseignements avec quelques CM au S1 et au S2. En revanche, en M2, les étudiants sont invités à se consacrer à leur mémoire, à leur projet et à leur stage. Un séminaire commun à l'ensemble des 3 parcours, lié à la recherche et donné sous forme de CM, demeure toutefois au S4.

Le master est structuré en trois blocs de compétences répartis en UE (unités d'enseignement) et ECUE (Eléments constitutifs d'Unités d'Enseignement) souvent au choix, sauf dans le parcours *Illustration*. Le premier bloc est qualifié de tronc commun questionne dans la mesure où il vise au contraire le champ disciplinaire spécifique de chaque parcours. Il manque les détails permettant de comprendre le contenu pédagogique et ce à quoi renvoie le "commun" dans ce tronc qui dans le cadre du parcours *Illustration* concerne le livre et l'édition (ce qui n'apparaît pas dans les autres parcours). Le bloc compétences transversales, touchant à la méthodologie, aux outils de la recherche et aux langues est quant à lui réellement commun à l'ensemble des étudiants de la mention. Néanmoins, sa composition n'est pas la même d'un parcours à l'autre. Le dernier et troisième bloc comprend les travaux de recherche et les stages des étudiants.

Le master place les fondamentaux disciplinaires lors des semestres impairs afin de réserver les semestres pairs aux travaux personnels et aux stages. Le parcours *Illustration* suit moins cette organisation en première année, où les temps d'enseignement sont homogènes d'un semestre à l'autre. De ce point de vue, la formation n'est pas adaptée pour l'alternance alors que dans certains domaines en Arts cela pourrait intéresser des étudiants. Les enseignements, souvent au choix, sont très diversifiés dans leurs contenus ce qui permet aux étudiants de bien construire leur projet professionnel. Certains apportent les fondamentaux théoriques, pratiques et méthodologiques de leur discipline et domaine d'insertion, notamment celui de la recherche qui est fortement représentée. Le cours de méthodologie, commun aux trois parcours, transmet ainsi les principes éthiques de la recherche scientifique tout en avertissant les étudiants des risques encourus en cas de plagiat - ces derniers pouvant être détectés par le logiciel *Compilatio* mis à disposition des enseignants et des étudiants. D'autres enseignements suivent une pédagogie de recherche-action par laquelle les étudiants doivent produire un projet en petits groupes avec des étudiants d'autres années et d'autres disciplines ce qui favorise le travail d'équipe et prépare à la vie active - ces projets peuvent en outre être valorisés par des publications auxquelles ils participent de bout en bout. D'autres encore, en M2, sont des séminaires de recherche proposés par l'un des deux laboratoires auxquels sont associés les enseignants titulaires du master. Cette diversité et l'organisation du master permettent ainsi l'autonomisation, la responsabilisation et l'adaptation régulière des étudiants, individuellement ou collectivement, ce qui est particulièrement attendu dans le champ des métiers de création artistique.

Des intervenants extérieurs issus du monde professionnel interviennent. La dimension professionnalisante est bien intégrée grâce aux stages et aux projets amenés par les TD, mais les stratégies pédagogiques pour favoriser l'insertion professionnelle sont différentes d'un parcours à l'autre. Ainsi, les stages ne sont pas obligatoires pour les parcours *Arts plastiques* et *Illustration*, contrairement aux normes officielles. En effet, l'article 11 de l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié par arrêté du 30 juillet 2018 et du 27 novembre 2020 stipule que « l'expérience en milieu professionnel, telle que définie au présent article (11), est obligatoire en licence professionnelle et en master ». Le stage est, en revanche, obligatoire pour le parcours *AIPASS*. Dans les parcours *Arts plastiques* et *Illustration*, un ou plusieurs enseignements sont favorisent néanmoins l'insertion professionnelle immédiate et plusieurs

intervenants extérieurs, des professionnels, assurent le relais entre théorie et pratique. Cette dimension est moins forte dans le parcours *Arts plastiques* qui vise plutôt à préparer aux concours ou aux métiers de la recherche.

Les cours dispensés ont pour but d'apporter des connaissances conceptuelles, contextuelles et pratiques qui doivent trouver leur application dans des projets concrets, d'où l'importance de la relation entre la théorie et la pratique dans cette formation. Si ces projets sont liés à des réalisations professionnalisantes valorisées dans l'espace public (et pas seulement destinées à l'espace pédagogique), on peut toutefois regretter que l'articulation entre théorie et pratique n'apparaisse clairement qu'au premier semestre (S1).

Les cours de langues, anglaise et espagnole, sont appliqués au domaine de chacun des parcours du master. Concernant l'international le semestre 3 doit obligatoirement être effectué à l'étranger dans le parcours *Illustration* explique l'absence de détails sur les enseignements au niveau de la maquette. Ce dispositif est envisagé à l'avenir pour les deux autres parcours et ce même si l'ouverture et l'encouragement à la mobilité - des points essentiels dans les champs de la culture et des arts-, semblent compliqués à mettre en place pour un parcours généraliste comme *Arts plastiques* qui recense des effectifs étudiants importants.

Outre les compétences informatiques attendues en master où elles sont souvent appliquées à la recherche documentaire et à l'espace numérique de travail fourni par l'UBM, ce master accorde une place spécifique, car appliquée à ses domaines propres, au numérique, avec l'enseignement de différents logiciels de traitement de l'image et de captations d'images ou de sons. Le parcours *Arts plastiques* va plus loin encore en prévoyant l'acquisition de savoir-faire pour la conception de site-web.

La formation est attentive aux demandes de VAE (validation des acquis d'expérience).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est conséquente et solide à l'échelle des trois parcours de la mention. Elle est constituée à parts égales d'enseignants-chercheurs titulaires (6 PR et 11 MCF – maître de conférences - + 1 PRAG - professeur agrégé) et d'intervenants extérieurs qui sont des professionnels des métiers d'insertion du master. Elle comporte également un PAST (professeur associé en service temporaire) dont le poste de consultante culturelle mériterait d'être décrit. Cela en fait une équipe diversifiée et adaptée aux objectifs. Les cours dispensés par les uns et les autres sont distingués en termes de blocs de compétences. Quant aux responsabilités de mention et de parcours, elles ne sont pas décrites ou expliquées, en termes de répartition des tâches ou des missions, par exemple, ce qui est dommageable à l'expertise du dossier.

Un conseil de perfectionnement existe au sein du master. La régularité de la tenue de ce conseil n'est pas précisée. Le conseil est composé des enseignants-chercheurs titulaires de la mention, de trois représentants administratifs, de quatre étudiants et de cinq représentants extérieurs, aux fonctions d'ailleurs inégalement décrites, dont deux semblent être en poste à l'UBM alors qu'il est attendu un véritable regard issu de l'environnement professionnel pendant ces temps de bilan. Aucun compte-rendu de réunion de ce conseil ne permet d'apprécier le rôle qu'il joue au sein de la formation et sa conformité avec les recommandations.

Les modalités de contrôle des connaissances MCC de l'université sont bien présentées mais non précisées concernant le master en fonction des différents enseignements. Seul un tableau général est présenté. Le parcours *Arts plastiques* se caractérise en majorité par le contrôle terminal ce qui est curieux pour une discipline où la progression des acquisitions peut compter tout autant que le résultat final mais s'explique néanmoins par la préparation aux concours et l'initiation à la recherche qui imposent des contenus plus théoriques que dans les deux autres parcours. Ceux-ci ont adopté en revanche le régime du contrôle continu.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont renseignés indirectement, par un renvoi aux annexes du dossier d'autoévaluation, pouvant laisser croire que l'équipe pédagogique ne s'en saisit pas pour le pilotage. Ces données ne sont pas analysées, interprétées ou encore rapportées aux trois parcours. De même, on ignore si le bilan des conseils de perfectionnement est bien pris en compte.

Le recrutement du master se fait sur dossier pour les parcours *Arts plastiques* et *AIPASS*, sur dossier puis entretien pour le parcours *Illustration*, selon un calendrier spécifique à chaque parcours. Ce processus n'est pas détaillé. Les effectifs de la formation sont constants (une cinquantaine d'étudiants) et ne souffrent pas de baisse significative pour le passage du M1 au M2. Il y a au contraire très peu de réorientations. Pour autant, les lacunes du dossier d'autoévaluation sur le dispositif d'assurance qualité – qui n'est pas commenté – sont ici surprenantes et pourraient refléter l'absence d'une politique de développement et de renouvellement au long terme.

Les résultats des enquêtes de satisfaction ne sont pas explicités mais les fichiers en annexe sont marqués par des retours mitigés concernant l'équilibre entre les dimensions théorique et professionnelle, la place accordée aux stages, les liens entre la formation et le monde professionnel extérieur ou encore la préparation aux

techniques de recherche d'emploi. Autant d'éléments qui ne sont pas pris en compte par l'équipe pédagogique dans son auto-évaluation.

Résultats constatés

Le taux de tension du master n'est pas indiqué, si bien qu'il n'est pas possible de déterminer son attractivité. Les effectifs du master, entre 2016 et 2020, comptent en moyenne, pour chaque année, autour de 50 étudiants. Ils sont donc stables. La double sélection du parcours *Illustration* et sa rareté en font un parcours plus attractif que les deux autres. Des taux d'insertion sont disponibles pour deux promotions différentes. Ils sont dans des documents en annexe produits par l'UBM. Ces résultats d'enquête plus large ne sont pas synthétisés ou analysés. Ici encore, l'équipe pédagogique manque de regard auto-évaluatif, voire prospectif. Il en ressort cependant que les diplômés de 2016 présentent un taux d'insertion de 85 % deux ans après l'obtention du M2, pour la plupart en CDI (contrat à durée indéterminée) ou en CDD (contrat à durée déterminée). La moitié d'entre eux ont poursuivi leurs études après la fin de la formation puis se sont insérés ensuite dans le domaine de l'enseignement. Pour les diplômés de 2017, le taux d'insertion professionnelle, descend curieusement à 63% , bizarrement sans être analysé par l'équipe pédagogique. Le dossier d'autoévaluation indique néanmoins que 4 à 5 étudiants poursuivent leur formation en doctorat chaque année, un chiffre élevé compte tenu du peu de débouchés dans ce domaine et du nombre d'inscrits dans la formation, mais qui traduit aussi l'ancrage dans la recherche du parcours *Arts plastiques*. Ce parcours a, par ailleurs, de très bons résultats pour ce qui concerne la préparation à l'agrégation d'arts plastiques.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une pédagogie basée sur l'application et les projets avec incitation à la recherche action
- Des parcours innovants aux niveaux national et international
- Des intervenants du monde professionnel
- Une solide préparation à l'agrégation d'arts plastiques
- Une présence significative du numérique en arts
- Un ancrage dans le monde socioéconomique et culturel de la région

Principaux points faibles :

- L'absence de stage obligatoire dans deux des trois parcours
- L'absence de tronc commun à l'ensemble des trois parcours
- Le manque de clarté dans les régimes de contrôle de connaissances
- Un dossier lacunaire et un manque de regard critique au niveau de l'auto-évaluation

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Arts de l'Université Bordeaux Montaigne propose trois parcours aux identités fortes et aux objectifs d'insertion professionnelle nettement distincts. Il présente de nombreux points positifs : son ancrage dans la recherche, son dialogue avec des professionnels extérieurs et des institutions culturelles de la région, ses projets à l'international, son approche innovante du numérique en arts, son écoute des besoins de formation dans de nouveaux secteurs comme l'illustration (notamment la BD). En revanche, la cohérence au niveau de la mention Arts, démontrée par des caractéristiques communes au niveau de la structuration des enseignements et des pédagogies employées, mériterait d'être étendue au niveau, par exemple, des régimes d'évaluation mais aussi d'un véritable tronc commun qui reste à construire.

Au niveau des parcours, il conviendrait de préciser davantage les contenus pédagogiques afin de valoriser le parcours Arts plastiques.

Le fait d'envisager des stages et/ou des semestres à l'étranger obligatoires est particulièrement intéressant pour l'attractivité de la formation et l'insertion des étudiant.e.s. Il conviendrait sans doute de prendre davantage en compte les enquêtes et les données produites par l'UBM, de préciser les responsabilités dans la formation et de considérer enfin l'environnement pédagogique immédiat, à savoir les autres masters de la composante concernées elles aussi par un domaine artistique.

MASTER DESIGN

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Design* de l'Université Bordeaux Montaigne est rattaché à l'UFR (unité formation recherche) « Humanités » et se compose d'un seul parcours. La formation, en deux ans, a été créée en 2015 pour le M1 (master 1) et 2016 pour le M2 (master 2) et vise à former les étudiants aux outils et aux conceptions du design afin de les insérer professionnellement dans des métiers liés aux industries créatives (de l'audiovisuel aux jeux vidéos en passant par les métiers du numérique).

La formation est sélective (une vingtaine d'étudiants par niveau) et se déroule à Pessac, exclusivement en présentiel. Elle est ouverte à des diplômés de licence arts ou encore communication ; elle est également ouverte à l'alternance en M2 depuis 2017.

La formation allie des contenus théoriques mais surtout pratiques. Le dernier semestre du M2 est consacré à un stage obligatoire et à la rédaction d'un mémoire de recherche.

Analyse

Finalité de la formation

La formation a pour objectif de former de futurs professionnels ayant des compétences à la fois techniques et réflexives ; les métiers visés sont designer graphique, industriel ou sensoriel, ainsi que designer de produit, de services, d'espace, et donc potentiellement scénographe concepteur lumière. Les champs d'application visés sont ceux des nouvelles technologies envisagées depuis les nouvelles pratiques et usages immersifs et collaboratifs notamment, et permettent de couvrir à la fois les enjeux de la conception graphique, la conception et la réalisation de produits et services, ainsi que l'élaboration de nouveaux modes de conception et process. Les enseignements, à dominante pratique, sont en adéquation avec les objectifs qui visent à développer des connaissances dans la gestion de projet et des compétences techniques liées à la maîtrise des phases de projet en design. La dimension professionnalisante de la formation est centrale, et selon la nature des entreprises intégrées par les étudiants, ils développeront des profils variés (graphisme, chef de projet, conseiller en design).

Positionnement dans l'environnement

La formation est professionnalisante et collabore avec de nombreuses entreprises de son secteur d'activité à l'échelle locale et nationale, ce qui ouvre des perspectives concrètes d'emploi aux futurs diplômés.

De plus, le master est aussi en lien avec les associations du numérique et avec les collectivités territoriales à l'échelle locale et régionale. Cette stratégie de partenariat dynamique permet d'accompagner activement les étudiants dans leur recherche de stage et d'alternance.

Au niveau de la recherche, le master profite de séminaires organisés par le laboratoire Médiations, informations, communication, arts (MICA) et le laboratoire Artes (Atelier de Recherches Transdisciplinaire Esthétique et Sociétés). Une place centrale est donnée à la recherche-action. La recherche projet en design s'articule autour de la R&D (recherche et développement/technologie) des entreprises partenaires (Thalès, Immersion, Orange, Alogia) dont certains responsables font partie du séminaire « design thinking ». A l'échelle locale, on peut aussi noter la mutualisation d'enseignements avec le master Arts Plastiques - approche pratique et méthodologie de la recherche - en outre, 60h d'enseignement sont prises en charge par l'ENSAM (école nationale supérieure des arts et métiers) Paris-Tech Talence pour l'approche projet en ingénierie.

Le diplôme est adossé au Laboratoire des pratiques Innovantes en Design (LID), « Learning lab expérimental » issu du programme de recherche de la Région Nouvelle Aquitaine, et de l'Unité d'Evaluation « Atelier de pratiques créatives et collaboratives ». Il s'appuie sur des projets menés par des partenaires locaux : Thalès, Bordeaux métropole, CG33 et Immersion, société avec laquelle l'objectif est de poursuivre le LID par le dépôt

d'un LabCom. Depuis 2016, il est également adossé au CIS (centre d'innovation sociétale) Design et Media Lab ce qui permet aux étudiants des expérimentations terrains et des missions professionnalisantes.

Ces partenariats, adossés à la maquette pédagogique, favorisent l'insertion professionnelle des étudiants en créant un lien direct et ancré dans l'actualité du secteur socioéconomique auquel ils se destinent. Dans un secteur d'enseignement largement préempté par les écoles d'enseignement supérieur privé, le master Design propose une formation concurrentielle et attractive par la proposition de partenariats permettant des modalités d'enseignement et de recherche cohérent avec le cœur de métier.

A l'échelle nationale, le master fait partie des 6 universités qui proposent une formation en Design à ce niveau. Elle fait face à une situation de concurrence avec l'enseignement supérieur privé. Le master a fait le choix une attention particulière portée au sociétal dans le sens où il prend en compte les nouvelles pratiques, les évolutions culturelles et les questions de société. Elle est axée sur l'hypercontemporain, d'où la présence de l'anticipation comme compétence spécifique développée.

A l'échelle internationale, un partenariat avec l'Université de Montréal permet chaque année à un étudiant de M2 d'intégrer l'École de Design de cette ville. Un projet de partenariat avec la Sapienza à Rome est en cours. Toutefois, si l'Université de Montréal est engagée dans une expérience pédagogique immersive et collaborative qui est éminemment positive, cette expérience ne concerne qu'un nombre infime d'étudiants et la dimension internationale est au total peu mobilisée alors que le Design prospère dans cette dynamique. La stratégie internationale demanderait donc à être définie et structurée. Pour l'heure, la formation se développe uniquement sur le plan régional malgré des partenariats avec des entreprises qui rayonnent au niveau national. En dehors de ce léger déséquilibre, on peut souligner le bon positionnement de la formation.

Organisation pédagogique de la formation

Les enseignements sont principalement donnés sous forme de travaux dirigés (TD) avec en M1 quelques heures de cours magistraux (CM).

L'organisation pédagogique est déséquilibrée entre le M1 et le M2, d'une part parce que la pratique occupe beaucoup plus de place que la théorie et d'autre part parce que les étudiants ont des volumes horaires de plus en plus réduits au fur et à mesure de la formation. Au niveau du M1 on retrouve, et c'est important, quelques heures de cours magistraux (CM) qui témoignent de la place des enseignements théoriques au premier semestre S1 notamment, avec des perspectives culturelles, esthétiques et économiques. L'ensemble est donc varié et couvre les problématiques du domaine de formation. L'ancrage théorique attendu en master est développé surtout pendant ce S1 avec un large spectre disciplinaire autour de la notion de design : histoire et culture, économie, anthropologie, psychocognition, esthétique, pratique et initiation à la recherche. Si la formation insiste sur le caractère relativement récent de la discipline, son histoire et ses théories critiques sont aujourd'hui alimentées largement et peuvent être au cœur de l'enjeu de la recherche au-delà du semestre 1.

Une des particularités et forces de la formation tient à la place dévolue aux stages : 3 mois en M1 et 6 mois en M2 (par l'alternance notamment). De manière assez cohérente, le parcours pédagogique du diplôme progresse de plus en plus vers la pratique en accentuant au fil des semestres ses liens avec le monde socioéconomique. Cette approche est pertinente, malgré le déséquilibre qui se crée entre théorie et pratique ainsi que dans l'organisation du travail demandé aux étudiants.

Le master 2 est véritablement en alternance et repose sur la valorisation de la formation en milieu professionnel par un emploi du temps distinct selon les semestres avec une montée en charge progressive de la présence en entreprise entre les deux semestres 1 et 2. Par ailleurs, le master recrute tous les ans par la VAE (validation des acquis d'expérience) en master 2, ce qui témoigne de l'attractivité du diplôme et de sa spécialisation qualifiante.

Les enseignements théoriques occupent une place moindre surtout en M2, cela pourrait entraver la poursuite d'études en doctorat. Il est regrettable que le dialogue avec la recherche soit si peu présent (le dossier ne mentionne ni colloques, ni journées d'études etc).

Le supplément au diplôme est cohérent, les crédits d'enseignement également. La faible place de l'anglais (par exemple, 12 heures au S1 pour 1 crédit) est cependant problématique. Elle rejoint la question du développement à l'international, pas assez présent au sein de la formation.

L'approche par compétences est claire quant aux objectifs et à la méthode : c'est par le projet que les connaissances et compétences se structurent. Chaque semestre engage une approche projet qui permet une montée en compétence structurée et cohérente puisque les Unités d'Enseignement (UE) sont coordonnées

avec les projets. Chaque projet est inscrit dans les modalités de la recherche-action dont les enjeux thématiques sont traités en séminaires avec le laboratoire MICA.

Les perspectives économiques et juridiques sont clairement identifiées et structurées dans le cadre de TD (travaux dirigés). Toutefois, les connaissances liées à la spécialité ne sont pas clairement présentées.

La formation étant adossée au LID (laboratoire des pratiques innovantes en design) régional, elle bénéficie de l'accès et de l'usage des technologies permettant notamment des pratiques collaboratives intégrées à la pédagogie, dans le cadre d'un projet de groupe à distance avec l'Université de Montréal. Les modalités pédagogiques sont cohérentes avec la pratique des enseignants-chercheurs de l'équipe qui intègrent leurs travaux sur les pratiques collaboratives et immersives au cœur de leurs enseignements.

L'évaluation se fait en contrôle continu. Le pilotage de chaque Unité d'Enseignement (UE) est associé à un professionnel intervenant et repose sur l'identification d'une compétence dédiée. Par ailleurs, trois UE sont éliminatoires en M2 : le stage, le projet professionnel et le mémoire de recherche puisque ce sont les travaux issus de ces UE qui valident les compétences professionnelles revendiquées par la formation en vue de l'insertion des diplômés.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est structurée de façon cohérente entre 4 Maîtres de Conférences (MCF) en Design et en Sciences de l'Information et de la Communication, 2 PR (professeur) et des ingénieurs de recherche. Les enseignants issus de Design et en Sciences de l'Information et de la Communication, étant majoritaires, les objectifs de la formation ressortent clairement ; d'autres enseignants sont issus d'horizons différents ce qui permet à la discipline du design de dialoguer fructueusement avec des approches qui lui sont complémentaires : psychocognition, sémiotique, esthétique. Les intervenants extérieurs sont des professionnels dont l'expertise est identifiée et reconnue. L'équipe se soucie de l'insertion professionnelle de ses étudiants. Elle organise, par exemple, chaque année, un forum des métiers et anime en continu un site internet où une place est faite aux étudiants.

Un bémol, toutefois : 85% de l'équipe pédagogique est masculine ce qui n'est pas très encourageant en matière de parité.

Comme dans beaucoup d'établissement, l'équipe est entravée par le manque de moyens nécessaires à l'ambition d'une formation professionnelle en Design. Structurellement, il faut des espaces et des salles spécifiques et dédiées.

Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement ; il est composé d'enseignants chercheurs, de professionnels intervenants, d'anciens étudiants et étudiants en cours de formation, d'acteurs locaux et du responsable de la FrenchTech Bordeaux. Faute d'informations, il n'est pas possible de savoir si ce conseil joue pleinement son rôle.

Tous les enseignements sont évalués en contrôle continu, et les modalités en sont connues des étudiants. Les travaux concernent des dossiers ou des prototypes. Une majorité d'UE est soumise au régime de la session unique ce qui peut sembler contradictoire avec la modalité de contrôle continu qui suppose que plusieurs évaluations soient organisées dans le cours au fil du semestre.

Dispositif d'assurance qualité

Les retours des étudiants dans le cadre de l'enquête de satisfaction sont quasiment unanimes sur le déséquilibre perçu entre les apports théoriques de la formation et leurs activités en entreprise. De manière surprenante, rien ne permet de savoir si l'équipe pédagogique entend revoir l'organisation des contenus de la formation afin d'y remédier.

Les informations qui manquent sur le conseil de perfectionnement sèment le doute quant à la prise en compte des dispositifs d'assurance qualité dans le pilotage de la formation.

L'Université met en place un ensemble de dispositifs permettant de suivre les cohortes de leur entrée en formation jusqu'à leur insertion professionnelle, par ailleurs la formation a également mis en place de son côté des outils permettant aux étudiants de communiquer sur leur insertion et de tisser un réseau professionnel des anciens diplômés (via LinkedIn notamment). La professionnalisation et l'accompagnement dans la construction du projet professionnels sont incontestablement les points forts de la formation.

La Cellule d'Aide au Pilotage de l'Université de Bordeaux Montaigne travaille sur la base d'une charte et d'un processus clairs pour établir une enquête annuelle sur l'évaluation des formations ; ces enquêtes sont précises et analysées. L'auto-évaluation repose donc sur la mise en place de plusieurs dispositifs, notamment une

enquête de satisfaction annuelle interne sur les contenus des deux années de la formation. Un document de références sur les attentes pédagogiques et professionnelles est par ailleurs accessible sur l'intranet de la formation.

Toutefois le taux de retour à cette enquête est peu représentatif, de l'ordre de 25% en moyenne, et aucune analyse des résultats ne figure par ailleurs dans le dossier d'autoévaluation de la formation. Pourtant, ces retours sont très négatifs : 60% des étudiants enquêtés ne recommanderaient pas, et 70% la jugent mauvaise voire très mauvaise. Toutefois, seuls 26% des étudiants ont répondu, il convient donc de relativiser la valeur des résultats de l'enquête.

Résultats constatés

La formation est sélective et accueille une vingtaine d'étudiants par niveau, sur 80 à 120 candidatures annuelles. Elle est sélective et retient entre 16 et 18 étudiants en M1 et entre 22 et 24 en M2. Cette augmentation d'une année sur l'autre s'explique par l'intégration des VAE en M2. Elle rencontre - comme pour beaucoup de formations pratiques en arts et en ingénierie appliquée - d'importants problèmes d'infrastructures (bâtiminaire) ce qui explique qu'elle recrute moins d'étudiants que dans les premières années.

Les admissions en M1 se font sur dossier et entretien ; en M2 pour les mobilités entrantes elles se font sur dossier motivé par le projet de l'étudiant et la cohérence de poursuite de la formation.

D'après les chiffres fournis pour les années 2017 et 2018, la formation connaît un excellent taux de réussite, en M1 (100%) mais à relativiser en M2 (50% et 85%). Ces taux ne sont ni analysés ni commentés.

En cas de réorientation, les étudiants peuvent se tourner vers le master Arts Plastiques ce qui est rendu possible par la mutualisation des enseignements entre les deux formations.

Les étudiants diplômés sont par exemple recrutés en tant que chef de projet en design, designer d'innovation sociale ou designer manager / strategic designer.

Les dispositifs mis en place pour accompagner tout au long des deux années de formation les étudiants dans les réalités socio-professionnelles du secteur, mais aussi pour promouvoir les parcours des anciens étudiants sont cohérents avec l'insertion professionnelle immédiate, objectif premier de la formation. Toutefois, les documents fournis sont parfois incohérents et manquent de clarté à ce stade.

Dans le document réalisé annuellement par la Cellule d'aide au Pilotage de l'Université Bordeaux Montaigne sur la base d'une charte d'évaluation dont les objectifs et la méthode sont clairs, le taux pour la promotion 2016, sortie en 2018 est de 80% d'insertion professionnelle répartis entre des statuts de travailleurs indépendants et en CDI (contrat à durée indéterminée) majoritairement. Les étudiants s'insèrent dans un secteur cohérent avec la formation qu'ils ont suivie. Ces données particulièrement encourageantes viennent contrebalancer les résultats négatifs de l'enquête de satisfaction. 7% des étudiants sont en poursuite d'études ce qui positif et témoigne d'une place laissée à la poursuite en doctorat (1 à 2 étudiants par an poursuit son travail de recherche en thèse).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation attractive
- Une professionnalisation effective
- Une équipe pédagogique équilibrée
- Des contenus actualisés en fonction des exigences du secteur professionnel
- Un partenariat international prestigieux

Principaux points faibles :

- Déséquilibre entre théorie et alternance en entreprise
- Un manque de liens avec des événements scientifiques
- Des problèmes bâtimentaires et d'infrastructures pour les travaux pratiques

- Un dossier d'auto-évaluation lacunaire (pas de retours sur le conseil de perfectionnement, des données pour l'assurance qualité ni commentées ni analysées)

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Design de l'Université Bordeaux Montaigne propose une formation nettement orientée vers la professionnalisation et l'insertion de ses étudiants. Le Design y est envisagé depuis le projet et la pratique ; les relations partenariats permettent des projections à l'échelle des étudiants sur leur territoire de vie. La progression pédagogique permet d'acquérir des compétences novatrices et des connaissances ouvertes au dialogue que peut entretenir le design avec d'autres disciplines. Les approches y sont donc diversifiées et la professionnalisation réelle, comme en témoigne le taux d'insertion à l'issue du diplôme.

Toutefois, la formation porte des ambitions légitimes et importantes qui vont demander d'envisager un développement et une pérennisation d'espaces dédiés notamment aux workshops et au stockage des matériaux et de projets. L'impact de ces enjeux techniques sur la pédagogie est important mais les trois points centraux à envisager sont le développement du rapport à l'international, le rééquilibrage entre théorique et pratique sur l'ensemble des 4 semestres d'enseignement et la place occupée par la recherche puisque ce qui distingue le master Design d'une formation équivalente au sein d'un établissement privé est précisément son positionnement au sein de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). La structuration de l'équipe pédagogique pourrait laisser envisager une poursuite en 3ème cycle dans le cadre de thèses CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) plus nombreuses mais la formation, si elle intègre la recherche dans ses pratiques d'enseignement, semble déconnectée des activités de la recherche qui pourraient la faire rayonner aux plans national et international.

La formation gagnerait à développer son rapport aux structures de recherches et aux entreprises nationales ainsi qu'à l'international encore trop peu présent.

Les dispositifs d'assurance qualité tel que le conseil de perfectionnement ne semblent pas jouer pleinement leur rôle. Le dossier d'auto-évaluation, rédigé dans une rhétorique abstraite et généraliste, laisse penser que la formation ne dialogue pas beaucoup avec le public alors même que le design s'articule à des éléments sociétaux importants.

Le positionnement dans l'environnement, à l'échelle locale, est très positif mais la formation va devoir développer ses liens avec le monde socioéconomique à l'échelle nationale et internationale si elle ne veut pas courir le risque d'une saturation du territoire à court terme.

Les résultats négatifs de l'enquête de satisfaction menée auprès des étudiants suggèrent une vision pédagogique tournée exclusivement vers l'insertion professionnelle alors que les étudiants sont en demande d'acquisition de connaissances théoriques autour du design afin d'alimenter leurs pratiques. Ces attendus sont, en effet, légitimes pour un niveau master.

Observations de l'établissement



Présidence

Date: Pessac, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président de l'Université Bordeaux Montaigne

à

Monsieur le Président du HCERES

Objet : Observations de l'Université Bordeaux Montaigne sur les quatre rapports d'évaluation par champ du 2^{ème} cycle

Monsieur le Président,

Je remercie le comité d'experts qui a analysé, de manière minutieuse et pertinente, les éléments de bilan des formations de 2^{ème} cycle fournis par l'Université Bordeaux Montaigne. Le travail de ce comité a été compliqué par la disparition des champs d'évaluation proposés lors de la précédente accréditation, ainsi que par l'absence de huit des trente-deux dossiers d'auto-évaluation de master qui n'ont pas été transmis dans les temps. Mon équipe et moi sommes particulièrement reconnaissants aux experts d'avoir accepté de travailler dans ces conditions. Au moment de construire puis de mettre en œuvre la nouvelle offre de formation pour la période 2022-2027, les rapports par champ nous permettront d'éclairer les choix collectifs qui sont encore à faire en matière de pilotage des formations. De leur côté, les retours détaillés par mention, communiqués immédiatement aux équipes de formation, sont particulièrement utiles à la finalisation des fiches d'identité par mention attendues aux premiers jours du mois d'octobre.

Je tiens à rappeler que ce travail s'est déroulé dans un contexte marqué par la crise sanitaire ainsi que par un mouvement important de contestation de la loi de programmation de la recherche qui s'est traduit par la volonté exprimée par plusieurs composantes de l'université de ne pas déposer le dossier de bilan des formations. L'auto-évaluation s'est déroulée également dans un calendrier très contraint qui a vu les équipes de formation travailler en même temps à l'auto-évaluation et à la construction de la nouvelle offre de formation, tant pour les formations de 1^{er} cycle que de 2^{ème} cycle. Ce calendrier est particulièrement défavorable pour les équipes de formation de master qui ne disposent actuellement que d'un mois pour tenir compte des recommandations faites par les experts afin de finaliser leur projet.

Comme vous m'y invitez, je souhaite formuler quelques éléments de réponse aux remarques contenues dans les rapports. Par souci d'efficacité et dans la mesure où l'université ne souhaite pas maintenir la structuration par champ, mes observations portent simultanément sur les quatre rapports en pointant les remarques récurrentes. Ces récurrences sont un élément marquant de la lecture de ces rapports, signe que les champs n'ont pas permis aux groupes de formation qu'ils recouvraient de se distinguer clairement.

La première observation porte précisément sur les champs. Les quatre experts ont pu vérifier qu'ils n'ont pas eu d'existence et semblent comprendre les raisons de leur abandon. Ils nous alertent à raison sur deux points : la reproduction au sein des UFR des difficultés relevées dans les champs ; l'affaiblissement potentiel du champs Arts, culture et création qui était le plus avancé dans la construction d'un pôle à l'identité reconnue. La première difficulté, liée au déficit global de pilotage des formations, est bien identifiée et notre équipe a fait du travail sur la gouvernance et le pilotage des formations – travail déjà entamé – une des priorités de son programme. La seconde de ces difficultés pourra être levée au sein de l'UFR Humanités. Cela sera facilité par l'inscription de toutes les formations de cet ancien champ au sein de cette même UFR. La montée en puissance des UFR dans le pilotage ne préjuge par ailleurs pas de la structuration finale des formations. Ce sont des points dont il est prévu de discuter collectivement.

Le travail sur la gouvernance et le pilotage des formations permettra d'atténuer certaines des autres difficultés récurrentes relevées, au premier rang desquelles le faible déploiement des dispositifs d'assurance qualité. Ces dispositifs souvent mal décrits dans les dossiers par mention – ce qui accentue l'effet de manque – comprennent les conseils de perfectionnement qui sont plus présents et actifs que ne le laissent penser les rapports (une enquête récente en fait clairement état). Un travail de systématisation et de formalisation sera néanmoins rapidement mené et les conseils de perfectionnement seront redynamisés dans le cadre du travail sur le pilotage. Les dispositifs comprennent aussi l'évaluation des enseignements, point crucial du pilotage, avec l'objectif que les enquêtes déjà existantes (CAP) soient mobilisées par les formations et prises en compte pour développer leurs dispositifs propres. Cela passe notamment par un travail de diffusion et d'accompagnement à l'analyse des matériaux qui concerne plus globalement toutes les enquêtes menées et les données produites par la CAP. Différents tableaux de bord ont été produits en ce sens au cours des mois précédents et d'autres sont en cours de construction, notamment pour accompagner le dialogue de gestion consacré aux formations qui sera expérimenté dès février 2022.

Concernant le suivi des formations, l'internationalisation est probablement le domaine qui pâtit le plus, dans les dossiers, de l'absence de données construites à l'échelle des mentions. C'est un domaine pour lequel notre université a fait récemment d'importants efforts. Notre Direction des relations internationales a en effet accompagné ces dernières années les équipes de formation désireuses de s'ouvrir aux échanges internationaux en leur présentant les perspectives de développement et les opportunités en matière de relations internationales. Ce travail a fait nettement progresser le nombre de formations internationales diplômantes et sera renforcé dans les années qui viennent.

Pour les masters moins internationalisés mentionnés dans le rapport, nous proposerons à leurs responsables de travailler en étroite collaboration avec l'équipe des relations internationales afin d'identifier les pistes d'internationalisation cohérentes avec leur stratégie. Ces masters pourraient initier leur internationalisation en s'appuyant sur les opportunités proposées par l'université dans le cadre des accords existants (plus de 500 à travers le monde) et en relayant mieux, auprès des étudiants souhaitant faire une mobilité internationale, les campagnes de communication institutionnelle. L'intégration d'une mobilité obligatoire dans les cursus, y compris sous forme de mobilité hybride, pourra également répondre à cet objectif. Enfin, l'internationalisation des cursus de 2^{ème} cycle constitue un objectif fort de la nouvelle offre de formation qui permettra de passer de la « mobilité occasionnelle » à des stratégies de mobilité plus systématiques tout en tenant compte de l'identité de chaque master.

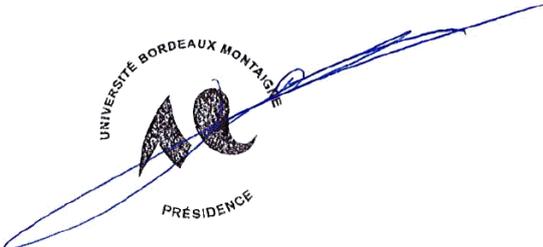
Pour revenir à la structuration des formations, une remarque récurrente porte sur l'absence ou la faible visibilité des mutualisations et passerelles entre mentions et au sein des mentions. A nouveau, les premières sont plus nombreuses que ne le laissent penser les dossiers - beaucoup de parcours, particulièrement dans les formations qui concernent des langues ou aires culturelles, reposent sur de tels dispositifs. Les passerelles quant à elles sont un chantier qui accompagne celui sur les blocs de

compétences entamé lors de la construction de la nouvelle offre de formation et prévu pour être mené à terme au cours de l'accréditation à venir. Les remarques constructives qui ont été faites à ce sujet nous seront très utiles.

Je souhaite également faire une observation sur l'équilibre entre recherche et professionnalisation dont il a été souligné qu'il est inégalement atteint au sein de nos formations. La lettre de cadrage du 2^{ème} cycle insiste sur cet équilibre en refusant la dichotomie entre masters pro et masters recherche encore très présente dans les esprits de nos collègues, en rendant à nouveau obligatoire (sous forme d'UE créditant des ECTS) les expériences en milieu professionnel, dont les stages, dans toutes les formations, en insistant enfin sur la mise en visibilité des apports de la recherche à la formation dès le 1^{er} cycle. Plusieurs de nos formations ne pouvant pas garantir que des stages classiques soient accessibles à l'ensemble des étudiants dans le bassin d'emploi régional (par exemple en sciences du langage, traduction ou philosophie ...), la lettre de cadrage prévoit que les expériences en milieu professionnel puissent se faire sous la forme de stages dans les laboratoires de recherche ou sous la forme de projets tutorés de groupe.

Ma dernière observation concerne trois formations qui ont suscité plus de questionnements que les autres : « Études sur le genre », « Études culturelles », « Sciences des religions et sociétés ». Ces trois formations, qui ne sont pas construites autour de champs disciplinaires reconnus en France, n'ont pas les mêmes facilités que les autres à entrer dans les cadres de l'évaluation et sont portées par des enseignants issus de départements et de composantes multiples, moins à même de les soutenir. Elles attirent néanmoins de nombreux étudiants provenant de tout le territoire, et notre établissement y est particulièrement attaché. Nous envisageons de soutenir prochainement un master d'Études sur la guerre qui renforcera notre offre dans des domaines rares ou encore exploratoires. Les remarques qui ont été formulées nous invitent à leur prêter une attention particulière et à mieux penser leur insertion au sein des futures instances de pilotage.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
PRÉSIDENTE

Lionel LARRÉ
Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université Bordeaux Montaigne

Bilan du champ de formations
Communication, journalisme

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 01/03/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Martine Vila, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Communication, journalisme* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Communication des organisations*
- *Master Communication publique et politique*
- *Master Information et communication*
- *Master Information et médiation scientifique et technique*
- *Master Journalisme*

Présentation

Présentation

Le champ *Communication, journalisme* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) se compose de cinq masters (*Communication des organisations ; Communication publique et politique ; Information et communication ; Information et médiation scientifique et technique ; Journalisme*). Ces formations, tout en étant adossées à la recherche, proposent un cursus professionnalisant, dont les compétences disciplinaires et transversales se trouvent en adéquation avec la réalité du tissu professionnel, dédié à l'information et à la communication auprès des publics. L'Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine, rattaché à l'université Bordeaux Montaigne, forme en deux ans des journalistes, dont les aptitudes sont reconnues par la profession. Les quatre autres masters (*Communication des organisations ; Communication publique et politique ; Information et communication ; Information et médiation scientifique et technique*) visent notamment les profils de consultants, de conseils en communication politique, de chargés de communication ou encore de chargés de médiation et de communication scientifique. Le master *Communication publique et politique* mutualise des enseignements avec l'Institut d'études politiques Bordeaux. Pour sa part, le master *Information et médiation scientifique et technique* propose deux parcours, Médiation des sciences et épistémologie et Histoire des sciences et techniques. Le master *Communication des organisations* s'articule autour de trois parcours *Communication et génération, Consulting et expertise en communication, et Stratégie et politique de communication*. Enfin, à la suite d'une restructuration en 2020, le master *Information et communication* affiche une orientation internationale en lien avec une offre consacrée à la dimension interculturelle de la communication et ancrée dans la recherche.

Si la structuration réticulaire de l'offre de formation couvre un large spectre de secteurs professionnels, le périmètre scientifique pluridisciplinaire se dessine principalement autour des laboratoires de recherche, tels que MICA (Médiations Information Communication et Arts), dont les différents axes – notamment COS (communication, Organisation, Société) et IDEM (Image, design, Espace et Médiation) – recoupent les préoccupations des mentions *Communication des organisations, Communication publique et politique, Information et Médiation Scientifique et Technique, Information et Communication* ou tel que le laboratoire CLIMAS (Culture et Littératures des Mondes Anglophones), pour la mention *Information et Communication*. La mention *Information et médiation scientifique et technique* (IMST), prend également appui sur le laboratoire MICA et aussi sur l'équipe de recherche SPH (Sciences, Philosophies et Humanités) cohabilitée avec le département Sciences sociales des changements contemporains de l'Université de Bordeaux.

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique des formations du champ *Communication, journalisme*

L'offre du champ *Communication, journalisme* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) comprend des formations attractives qui recouvrent une large palette de fonctions et de métiers et qui favorisent une insertion professionnelle large, à la faveur de réseaux professionnels régionaux et nationaux. Certaines formations se distinguent par leur originalité (*Information et communication- études et projets internationaux*) ou leur faible représentation au niveau national (IMST). C'est en revanche, au niveau international que le bât blesse en revanche ; en dépit de ses atouts, notamment une bonne lisibilité en matière de positionnement, un appui du service des relations internationales de l'UBM, et la collaboration d'enseignants étrangers, l'internationalisation des formations peine à se déployer. Seule, la mention IMST dispense un enseignement intensif de l'anglais. Le master *Communication publique et politique* fait intervenir des enseignants étrangers, et cherche à favoriser la mobilité entrante et sortante. Le master *Information et communication, études et projets internationaux*, annonce des partenariats avec des universités de pays anglophones, sans précision sur leur nombre ni leurs modalités, et les ouvertures envisagées vers l'Allemagne et les pays hispaniques n'ont pas encore vu le jour, pas plus qu'un projet vers l'Asie. L'Institut de journalisme de Bordeaux Aquitaine (IJBA) n'est que très faiblement ouvert à l'international (cinq étudiants au maximum, pour les deux ans de formation), le master *Communication des organisations* ne l'est pas du tout. Dans tous les cas, le regroupement des données par l'université nuit à la lisibilité et l'analyse des différents types de mobilités.

La pertinence et la cohérence propres à l'ensemble

Le champ *Communication, journalisme* présente une articulation cohérente de son offre de formation. L'ensemble des mentions développe des objectifs correspondant aux sciences de l'information et de la communication (SIC) et représente un ensemble pédagogique bien structuré, organisé notamment par blocs de compétences et en résonance avec les attentes des milieux socio-économiques, ce qui permet une meilleure réussite et une préparation professionnelle concrète pour les étudiants ; mais il appert que cette professionnalisation prévaut nettement sur la recherche, notamment pour la mention *Journalisme* et IMST qui ont leur ancrage propre avec le monde socio-professionnel.

L'abandon annoncé de la structuration par champs de l'offre de formation de masters de l'UBM lors du prochain contrat quinquennal peut donc paraître surprenante à l'échelle du champ *Communication journalisme*.

La capacité de coordination et/ou de mutualisation à l'intérieur des formations

Les capacités de coordination à l'intérieur des formations reposent, pour plusieurs d'entre elles, sur une gageure, dans la mesure où elles sont co-pilotées avec d'autres établissements. Certains enseignements du master *Communication publique et politique* sont ainsi mutualisés avec l'Institut d'études politiques de Bordeaux. En interne, la dimension pluridisciplinaire, voire inter-disciplinaire, des formations devrait permettre des mutualisations, mais les dossiers sont lacunaires sur ce point.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les cinq mentions du champ *Communication, journalisme* de l'Université de Bordeaux Montaigne énoncent clairement leurs finalités de professionnalisation et les lignes directrices des blocs de compétences proposés. Chaque formation propose la palette de compétences liées à ses spécificités et visant des métiers et des fonctions en adéquation avec la diversité des écosystèmes du monde socio-économique.

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Les mentions du champ *Communication, journalisme* affichent une bonne lisibilité locale, en cohérence avec l'offre de formation régionale. L'adossement aux laboratoires est réel et les liens avec la recherche le sont également ; l'insertion et les liens professionnels sont particulièrement développés grâce aux intervenants issus du monde socio-économique. En revanche, l'internationalisation des formations n'est pas encore à la hauteur des ambitions affichées.

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de l'ensemble des formations

Le champ se caractérise par une organisation pédagogique pertinente, bien articulée par blocs de compétences et progressive, avec pour chaque mention, un stage obligatoire. Le caractère professionnalisant des mentions est, comme on l'a noté, fortement présent : ouverture du master journalisme à l'alternance depuis 2015, étude de l'adoption du même dispositif pour la mention IMST.

L'adossement à la recherche, matérialisé notamment au-travers d'une formation à l'enquête et des contenus pédagogiques corrélés à des axes de recherche, implémente la professionnalisation. Des approches par projet, des enseignements méthodologiques, la participation aux activités de recherche des laboratoires font également partie de la formation complètent la sensibilisation et l'initiation à la recherche, hormis pour l'IJBA dont l'équipe pédagogique pluri-catégorielle assume pleinement une dimension d'abord professionnalisante.

Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

Le champ est marqué par l'absence de structures de gouvernance globales.

Au niveau des formations, on note des variations d'une mention à l'autre en ce qui concerne la composition des équipes pédagogiques et la répartition des responsabilités à l'intérieur de celles-ci, mais les équipes sont manifestement au service de la réussite des étudiants.

Le pilotage repose principalement sur un conseil de perfectionnement annuel, et des réunions périodiques pour certaines mentions (*Communication des organisations, Communication publique et politique*), qui témoignent de l'engagement des équipes pédagogiques constituées d'enseignants-chercheurs et de professionnels, ainsi que d'étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances demeurent inégalement explicitées dans les mentions et pour l'essentiel, elles font majoritairement appel au contrôle continu. Pour exemple, les modalités des évaluations pour la mention *Communication publique et politique*, sont communiquées aux étudiants dans le guide pédagogique transmis à la rentrée, mais le suivi d'acquisition des compétences n'est pas décrit.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique est prise en charge par l'établissement ; on relève cependant l'engagement plus appuyée des mentions l'IJB et l'IMST.

Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité

Les mentions du champ développent peu les outils d'assurance qualité. L'enquête d'insertion professionnelle, menée soit par l'Observatoire des étudiants de l'UBM, soit en interne à partir d'enquêtes auprès des étudiants

d'un parcours, demeure le principal dispositif, complété par la tenue annuelle des conseils de perfectionnement qui semblent jouer leur rôle.

Synthèse des résultats dans les formations

Globalement, l'offre de formation témoigne d'une attractivité qui oscille selon les formations entre moyenne (*Communication des organisations*) et excellente (*Institut de journalisme*) ; l'attention portée à la sélection des dossiers de candidatures ainsi que le suivi pédagogique adapté, favorisent un très bon, voire excellent, taux de réussite avoisinant les 98 % pour les formations en journalisme, communication des organisations, communication publique et politique. Quant aux mentions *Information et communication* et *Information et médiation scientifique et technique*, les taux indiqués sont peu récents (2014-2015), et ne dépassent pas les 60 %. Les effectifs à la baisse du master *Information et communication* indiquent qu'il n'a malheureusement pas encore trouvé son public, en dépit de son potentiel.

L'insertion professionnelle varie d'une mention à l'autre ; elle est excellente en *Journalisme*, insuffisante en *Information et communication*, satisfaisante pour les autres mentions.

Conclusion

Principaux points forts

- Une organisation pédagogique cohérente
- Des équipes pédagogiques impliquées
- Un taux de réussite significatif
- Une professionnalisation par blocs de compétences

Principaux points faibles

- Une ouverture à l'international restreinte
- Une information partielle sur le positionnement à l'échelle nationale
- Des dossiers d'auto-évaluation trop souvent lacunaires

Recommandations

Les atouts du champ *Communication, journalisme* en matière d'organisation pédagogique et de professionnalisation contribuent à une bonne lisibilité de l'offre des formations, même si les dossiers ne sont pas tous renseignés de façon équivalente. C'est pourquoi, afin de renforcer l'attractivité de l'ensemble des mentions, il conviendrait d'une part de mettre en lumière la formalisation de tous les partenariats avec le monde socio-économique et d'autre part de déployer une plus large internationalisation, avec par exemple, des dispositifs facilitateurs de mobilité des étudiants. Enfin une articulation concrète et mieux valorisée entre recherche et professionnalisation renforcerait la valeur ajoutée principalement démontrée par les montées en compétences propres à chaque mention.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER COMMUNICATION DES ORGANISATIONS

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Communication des organisations* de l'Université Bordeaux Montaigne forme de futurs professionnels et chercheurs en expertise des publics et en communication des organisations. Il propose une formation appuyée à la fois sur la pratique professionnelle et sur la recherche à travers trois parcours au choix : *Communication et Générations : étude des publics*, *Consulting et expertise en communication* et *Stratégie et politique de communication*. Les enseignements sont ouverts en formation initiale ; un parcours *Communication et Générations : étude des publics* est ouvert à l'alternance en seconde année depuis septembre 2019. Le master est accessible aux étudiants titulaires d'une licence (y compris internationale) et au public en reprise d'études et/ou en démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP).

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Communication des organisations* propose trois parcours (*Communication et générations : étude des publics*, *Consulting et expertise en communication* et *Stratégie et politique de communication*). La mention a un double objectif : offrir la possibilité d'une poursuite d'études en doctorat, et former des professionnels de la communication comme, par exemple, chargé de communication interne/externe, responsables ou chargés de communication institutionnelle, chef de projet, directeur de communication, consultant en communication, *Community Manager*.

Les domaines d'apprentissage de la formation sont précisés : sciences de l'information et de la communication, sciences humaines et sociales ainsi que la recherche appliquée. Les débouchés professionnels et les poursuites d'études affichent un large panel de métiers dans des organisations et secteurs divers pour les premiers, un doctorat en sciences de l'information et de la communication pour les seconds. Enfin, les compétences visées par la formation sont en adéquation avec ses débouchés, aussi bien au niveau de l'insertion professionnelle immédiate que de la continuation en doctorat (notamment dans les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC).

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master à l'échelle locale ou nationale n'est pas suffisamment décrit, pas plus que sa position dans l'offre globale de formation de l'Université de Bordeaux Montaigne (UBM). Cette omission ne permet pas de le différencier suffisamment des autres formations similaires en communication au niveau local, national et international, hormis vis-à-vis des écoles de commerce ou de communication- qui n'offrent pas, elles, la double compétence universitaire et professionnelle.

Sur le plan scientifique, le master est adossé au laboratoire de recherche MICA (Médiations, Information, Communication et Arts), et plus particulièrement aux axes COS (Communication, Organisation, Société) et IDEM (Image, Design, Espace et Médiation). La plupart des enseignants-chercheurs, rattachés aux deux axes scientifiques du laboratoire, interviennent dans le master et proposent des études de cas ou encadrent des mémoires en lien avec leurs programmes de recherche. Les étudiants sont aussi impliqués dans les événements scientifiques du laboratoire (colloques, séminaires, journées d'études).

L'articulation du master avec le monde socio-économique se traduit par l'intervention de professionnels à hauteur de 50 % à 65 % des enseignements de travaux dirigés (exercices pratiques), par l'encadrement de projets tuteurés et l'accueil d'étudiants en stage ou en alternance (en seconde année). Cette participation renforce la professionnalisation du master sans pour autant déséquilibrer la part proprement universitaire, et correspond à la volonté affichée de pouvoir proposer aux étudiants à la fois une insertion immédiate mais également une poursuite d'études en doctorat.

Le master n'est pas ouvert à l'international. Aucun partenariat n'a été créé à l'échelle de la formation. Quelques professeurs invités ont dispensé des enseignements mais cela tient davantage aux activités du laboratoire MICA. Il est dommage de ne pas avoir un dynamisme international plus affirmé.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est bien pensée : elle fonctionne par blocs de compétences organisés selon une spécialisation progressive du premier au troisième semestre, le quatrième semestre étant dédié au stage d'une durée de 6 mois. Les trois premiers semestres ont des volumes légèrement différents en fonction des parcours.

Le parcours *Consulting et expertise en communication des organisations* présente un volume horaire étudiant sur les trois premiers semestres de 716 h contre 781 h pour le parcours *Stratégie et politique de communication* et 721 h pour le parcours *Communication et générations : étude des publics*.

L'approche par compétences (APC) est une belle plus-value pour le master et répond aux à la fois professionnelles et universitaires. Les blocs de compétences sont bien décrits dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointes au dossier et relèvent de deux catégories : compétences communicationnelles et techniques générales, visées par des unités d'enseignements (UE) mutualisées, et compétences additionnelles spécifiques aux UE de chaque parcours. S'y ajoutent des UE dédiées aux enseignements de méthodologie professionnelle et aux enseignements spécifiques à la recherche. La formation accorde autant d'importance à la professionnalisation qu'à la recherche ; les étudiants doivent ainsi rédiger et soutenir deux mémoires, un mémoire de recherche et un rapport de stage. Néanmoins, les modalités d'évaluation de ces dispositifs ne sont pas renseignées dans le dossier. Les parcours *Stratégies et Politiques de communication* et *Consulting et Expertise en communication*, proposent deux stages : un au semestre 3 (S3) d'une durée de quatre à cinq mois, et un second de six mois au quatrième semestre donnant lieu à un rapport et une soutenance dont les modalités ne sont malheureusement pas spécifiées.

L'utilisation du numérique reste classique : plateforme Moodle, outils comme Zoom.

Le dossier ne renseigne pas l'existence de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite alors même que le public pouvant être accueilli est diversifié.

L'internationalisation de la formation est quasiment absente : la maquette ne propose que 12 h de travaux dirigés (TD) d'anglais par semestre jusqu'au S3. Il n'existe pas d'enseignements de spécialité en langue étrangère ni de mobilité sortante. L'équipe pédagogique en reste au stade de l'incitation et ne peut développer une offre plus large requise en master, qui devrait pourtant exister à ce niveau.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique pluri-catégorielle est, malgré ses effectifs progressivement décroissants, bien composée d'universitaires de la discipline et de professionnels du secteur. La faiblesse de l'encadrement pédagogique renforce la prédominance de l'intervention des professionnels du secteur au risque de faire perdre, à terme, l'ambition d'une double compétence. De même, la redistribution des responsabilités au sein de l'équipe permanente vers d'autres mentions, affaiblit considérablement le pilotage de la formation et *in fine* l'encadrement et la dynamique pédagogiques.

L'équipe est composée de quatre maîtres de conférences dont un habilité à diriger les recherches et un professeur associé en service temporaire (PAST) ; trois de ces enseignants-chercheurs appartiennent à la section Conseil national des universités (CNU) 71 et un à la section 24, ce qui est cohérent avec les enseignements et les compétences visés. Les deux parcours *Stratégie et Politique de communication* et *Consulting et Expertise en communication* sont dirigés de manière collégiale par deux enseignants-chercheurs et un PAST. Le parcours *Communication et Générations : étude des publics* est piloté par un enseignant-chercheur.

Le nombre et la qualité des professionnels cœur de métiers intervenant dans la formation n'est pas renseigné : il est simplement avancé qu'ils relèvent du secteur de la communication et assurent 50 % à 65 % des enseignements en fonction des parcours, ce qui est un signal important vers une professionnalisation.

Le dossier fait état de réunions régulières de l'équipe pédagogique, sans pour autant préciser leur fréquence, afin d'assurer la continuité pédagogique, l'organisation des projets et le suivi des stages et VAE.

Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année. Il est composé de 18 membres, parmi lesquels six extérieurs et trois étudiants, dans le but d'optimiser l'adéquation de chaque parcours du master aux débouchés. Seule la composition des différents conseils de perfectionnement est jointe au dossier, les comptes rendus faisant défaut. Il semble pourtant que le conseil de perfectionnement joue bien son rôle en examinant, entre autres, le bilan de l'année, le devenir des étudiants et l'organisation pédagogique.

Les modalités de contrôle de connaissances sont conformes aux attentes ; elles opèrent selon le principe du contrôle continu et sont communiquées aux étudiants dans leur guide des études. En revanche, le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas décrit si bien qu'on ignore comment il est évalué.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants ne sont pas suivis : le dossier ne comporte pas de tableau permettant d'identifier leurs profils. Les modalités du recrutement sont assez peu précisées ; celui-ci se fait sur dossier ou concours sur table. Des enquêtes sur le taux de réussite des étudiants sont réalisées à l'échelle de l'Université Bordeaux Montaigne et les résultats sont communiqués sur le site web.

Des enquêtes sur le suivi des diplômés sont bien réalisées et sont menées à la fois à l'échelle de l'université mais également par l'équipe pédagogique du master qui actualise chaque année un annuaire des anciens, ce qui va dans le sens d'une professionnalisation efficace.

La procédure d'auto-évaluation de la formation se limite aux conseils de perfectionnement et à des échanges avec les étudiants, au terme des semestres 1 et 2.

Résultats constatés

La capacité d'accueil du master s'élève à 60 étudiants, 20 par parcours. Entre 2016 et 2019, les effectifs sont restés relativement stables. L'attractivité de la formation est modérée : le dossier avance un nombre de candidatures oscillant entre 60 et 150 par parcours, sans plus de précisions.

Tous les parcours affichent un excellent taux de réussite, avoisinant les 100 %, que ce soit en M1 ou M2.

L'Observatoire des étudiants de l'Université de Bordeaux Montaigne réalise des enquêtes 30 mois après l'obtention du master des étudiants. À cet égard, les résultats par parcours restent relativement limités et ne permettent pas d'apprécier avec exactitude les types d'insertion professionnelle des étudiants même si la moitié des répondants est en contrat à durée indéterminée. Les résultats de la promotion de 2016 attestent toutefois un très bon taux d'insertion (95,3 %) ainsi qu'une poursuite en doctorat pour neuf étudiants, un chiffre important qui, joint au taux d'insertion, témoigne en faveur de la réussite des ambitions en matière de recherche et professionnalisation affichées par la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un excellent taux de réussite
- Une bonne insertion professionnelle
- Un bon équilibre entre insertion professionnelle et recherche
- Une équipe pédagogique engagée au service des étudiants

Principaux points faibles :

- Une absence d'ouverture à l'international
- Un pilotage trop lourd pour des effectifs d'enseignants-chercheurs en diminution
- Des dispositifs d'assurance qualité insuffisamment exploités
- Un dossier trop lacunaire (pilotage, dispositifs numériques, partenariats professionnels)

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Communication des organisations* de l'Université Bordeaux Montaigne est une formation qui prépare les étudiants à un large éventail de métiers de la communication tout en les sensibilisant à la méthodologie de la recherche scientifique, et connaît un excellent taux de réussite. Les résultats des enquêtes marquent également une bonne insertion professionnelle des étudiants et quelques poursuites d'études en doctorat.

Toutefois, le pilotage présente quelques faiblesses d'organisation que le dossier, souvent trop lacunaire, n'explique pas véritablement. Il serait souhaitable que l'équipe pédagogique reste équilibrée et que l'effectif des enseignants-chercheurs ne diminue pas afin de maintenir la double approche universitaire et professionnelle qui est une des forces de ce master et assure sa différenciation vis à vis de la concurrence accrue dans le champ de la communication. On notera également l'absence de précisions concernant les intervenants professionnels et les partenaires socio-économiques. De même, l'appropriation à l'échelle de la mention des dispositifs d'assurance qualité mis en place par l'université ne sont pas assez explicités. En outre, compte-tenu des métiers et des objectifs de la formation, dynamiser son internationalisation représenterait autant une nécessité qu'un atout. Il pourrait être pertinent de développer des partenariats avec des universités étrangères et de proposer des enseignements de spécialité en langue étrangère. Pour cela, des collaborations, *a minima*, avec des universités européennes pourraient être mise en oeuvre. Enfin, ce développement à l'international offrirait aux étudiants une vision et une approche interculturelles de la communication et des sciences humaines et sociales probablement intéressante pour leur insertion professionnelle.

MASTER COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Créé en 2003, le master *Communication publique et politique* a pour objectif de former, en présentiel, des professionnels de la communication en institutions publiques, cabinets politiques, agences de communication spécialisées, etc. Associée à l'Institut d'études politiques (IEP) Bordeaux par une convention établie depuis 2003, la formation accueille des étudiants en formation initiale, en formation continue et les publics en démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs et les débouchés professionnels de la formation, spécifiques et bien ciblés, ainsi que les compétences à acquérir sont clairement définis. Ils visent principalement une insertion professionnelle dans les domaines de la communication publique et politique mais également une poursuite d'étude en doctorat. Ils sont conformes aux objectifs de la formation.

Le supplément au diplôme est fourni et conforme aux attentes professionnelles.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans son environnement local et régional est insuffisamment décrit. Au niveau local, seul est renseigné le partenariat du master Information-communication avec l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication (ISIC) de l'UBM et l'IEP Bordeaux. Associée à l'Institut d'études politiques (IEP) Bordeaux par une convention établie depuis 2003, la formation mutualise la moitié de ses enseignements avec cette structure. Les cours de communication des organisations, digitales et de communication publique et politique sont mutualisés en première année de master (M1) avec le master *Communication des organisations* de l'Université Bordeaux Montaigne. La position du master dans l'offre globale de formation de l'établissement n'est cependant pas clairement affichée, ni dans les cartes régionale et nationale.

Globalement le master prend bien appui sur les activités de recherche ainsi que sur les liens avec le monde socio-économique

L'environnement socio-économique de la formation est évoqué à travers l'association du master à des réseaux professionnels régionaux et nationaux tels que le Conseil régional d'Aquitaine, la mairie de Bordeaux ou l'Association des communicants des territoires (Cap'Com).

Au niveau scientifique, la formation s'appuie bien sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement : le master est adossé au laboratoire MICA (Médiations, Information, Communication et Arts), notamment à l'axe COS (Communication, Organisation, Société) dont relèvent les enseignants-chercheurs qui dispensent les cours et encadrent les mémoires de recherche et les projets tuteurés. En outre, les étudiants sont invités à assister aux événements scientifiques organisés par le laboratoire (séminaires, colloques, journées d'études).

Les collaborations scientifiques du laboratoire MICA ont favorisé l'ouverture de la formation à l'international grâce à l'intervention d'enseignants-chercheurs étrangers dans les enseignements (Université de Laval, Université d'Oslo, Université du Québec à Montréal). Par ailleurs, il existe des conventions à l'université Bordeaux Montaigne facilitant la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants. La procédure Campus France permet en particulier l'accueil d'étudiants étrangers en provenance de Lomé, Russie, Brésil, Haïti. Le regroupement des données par l'Université ne facilite pas l'analyse de la qualité de la mobilité.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *Communication publique et politique* présente une organisation pédagogique claire selon une approche par compétences permettant une spécialisation progressive du bloc disciplinaire. Ces enseignements sont mutualisés à hauteur de 50% avec l'institut d'études politiques de Bordeaux selon une convention renouvelée depuis 2003-2004. 60h d'enseignements sont également mutualisés avec le master *Communication des organisations* à l'UBM. Les trois premiers semestres, le master propose, selon une

spécialisation progressive, un bloc d'enseignements disciplinaires en communication ainsi qu'un bloc de compétences transversales. Le semestre 4 est, quant à lui, consacré aux méthodologies professionnelles et au stage. La formation est dispensée en formation initiale, en formation continue et elle est ouverte à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ainsi qu'à la Validation des Acquis Professionnels (VAP).

Les modalités d'enseignement en direction des étudiants sont classiques (constituée de cours magistraux et de travaux dirigés) en revanche l'approche pédagogique mise en oeuvre s'avère innovante.

En effet, la formation opère selon une pédagogie par projets, parmi lesquels un projet éditorial et un projet événementiel. Le master forme essentiellement les étudiants aux pratiques professionnelles à travers les différents enseignements, les projets et le stage d'une durée de 9 à 11 mois sur les deux années. Il les sensibilise également à la recherche à travers des cours en méthodologie de la recherche, les lectures et comptes rendus critiques de productions scientifiques et la réalisation d'un mémoire dont la soutenance est prévue devant un jury au terme du semestre 4. Des enseignants-chercheurs de l'axe Communication, Organisation, Société (COS) du laboratoire Médiations, Informations, Communications, Arts (MICA) dispensent ces enseignements, partagent leurs travaux et encadrent des projets pédagogiques. Les compétences visées sont bien décrites mais l'approche par compétence n'est pas décrite. De plus, le niveau d'intervention des professionnels dans les enseignements n'est pas précisé.

L'usage du numérique est relativement classique : usage de la plateforme Moodle et outils de travaux collaboratifs.

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas précisés.

L'ouverture de la formation à l'international se concrétise dans les enseignements d'anglais, par ailleurs relativement limités (seulement 12 h de TD par semestre) et la dispense occasionnelle de quelques cours disciplinaires en anglais. Cependant, l'unité d'enseignement "Langue" n'est pas compensable en seconde année (M2) ce qui témoigne de l'importance accordée à l'internationalisation. De même l'accueil d'étudiants étrangers (allemand, espagnol et russe) accentue la dimension interculturelle du master. Cependant, cette mobilité entrante est évoquée sans précision sur ses modalités ni sur l'existence d'accords internationaux. Enfin, rien n'est dit sur la mobilité sortante.

Pilotage de la formation

Globalement, le fonctionnement du pilotage ne peut être apprécié en raison du manque de précisions dans le dossier d'auto-évaluation : seuls quelques échanges pédagogiques sont évoqués ainsi qu'un conseil de perfectionnement dont ni la composition exacte, ni les modalités ou comptes rendus ne sont précisés.

Le pilotage de la formation est assuré par un maître de conférences (MCF) de la discipline qui prend en charge l'ensemble de l'organisation du master (ses responsabilités sont bien décrites dans le dossier) et par un professeur associé (PAST) qui assure la gestion du volet professionnel (stages et projets professionnels). L'équipe pédagogique est à l'image des compétences dans les laboratoires, des collaborations professionnelles et universitaires et des objectifs visés par la formation. Ainsi, celle-ci est composée d'enseignants-chercheurs et de Professeurs Associés en Service Temporaire (PAST) appartenant à l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication (ISIC), de l'IEP de Bordeaux, auxquels s'ajoutent des intervenants professionnels de la communication publique et politique. Si la liste précise des intervenants est communiquée aux étudiants dès la rentrée, elle ne figure pas dans le dossier d'auto-évaluation, ce qui ne permet pas d'apprécier ni sa composition ni sa qualité.

A propos du contrôle des connaissances, il s'effectue selon le principe du contrôle continu, à l'exception d'une matière faisant l'objet d'un contrôle terminal à l'IEP de Bordeaux. Les modalités de ces évaluations sont communiquées aux étudiants dans le guide pédagogique transmis à la rentrée. Le suivi d'acquisition des compétences n'est pas décrit.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés est assuré par l'Observatoire des formations de l'Université de Bordeaux Montaigne. Il en va de même pour l'évaluation de la formation par les étudiants sortants. L'ensemble des résultats de ces enquêtes est communiqué sur le site web de l'Université sans analyse explicite de la part de l'équipe pédagogique.

L'évaluation interne se fait sous plusieurs formes : réunion en fin de semestre, sondages sur la plateforme eCampus ou encore conseil de perfectionnement.

Les résultats de ces évaluations sont pris en compte par le responsable pédagogique afin d'améliorer la formation.

Résultats constatés

La capacité d'accueil du master *Communication publique et politique* est de 60 étudiants, soit 30 étudiants par année à raison de 15 étudiants intégrés à l'ISIC et 15 étudiants inscrits à l'IEP Bordeaux. Le nombre d'étudiants à l'ISIC est relativement stable depuis la rentrée 2016 : 17 étudiants en moyenne.

L'attractivité de la formation est relativement bonne,, environ 9 à 10 candidats pour une place. Cependant, le dossier ne fournit pas de données détaillées sur le nombre de candidatures, et il n'est donc pas possible de mesurer l'attractivité sur la période 2016-2019.

La plupart des étudiants sont inscrits en formation initiale. En moyenne, trois étudiants sont inscrits, chaque année, en formation continue, sous le régime de VAE ou de validation des acquis professionnels (VAP).

Le taux de réussite est excellent, que ce soit en première année (100 % de 2016 à 2019) ou en seconde année (98 % en moyenne sur la même période) signe d'une sélection bien réalisée et d'un suivi et contenu pédagogique adapté.

Les enquêtes sur le devenir des diplômés font état d'un excellent taux d'insertion professionnelle en 2016 (100 %) et en 2017 (83 %) avec, en 2018, un taux de CDI important (68 %), un salaire médian satisfaisant (1633 euros) et un emploi majoritairement dans l'information et la communication . En revanche, il s'avère que les poursuites d'études en doctorat sont relativement rares (17 % en 2017). Cependant, les données du dossier ne sont pas suffisantes pour apprécier la stabilité de ces résultats sur les années 2018 et 2019. De plus, l'ensemble de ces résultats chiffrés n'est pas analysé dans le dossier.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un excellent taux de réussite
- Une excellente insertion professionnelle
- Une formation attractive.
- Un partenariat solide avec l'Institut d'études politiques de Bordeaux

Principaux points faibles :

- Un pilotage insuffisamment explicités
- Un suivi des diplômés insuffisamment renseigné
- Une ouverture à l'international peu développer
- Un faible taux de poursuite d'études en doctorat
- Un dossier trop lacunaire et imprécis (positionnement de la formation, pilotage, partenariats professionnels, dispositifs numériques)

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Communication publique et politique* est une formation attractive qui connaît un excellent taux de réussite et qui offre une très bonne insertion professionnelle. Si les enseignements se tournent davantage vers la professionnalisation, ils sensibilisent également les étudiants à la méthodologie de la recherche. Malgré cela, le taux de poursuite d'études en doctorat reste relativement faible.

Par ailleurs, l'ouverture à l'international pourrait être renforcée eu égard aux partenariats, à l'importance accordée à l'interculturel et aux enjeux liés à l'insertion professionnelle. Cela permettrait notamment d'accroître la visibilité de la formation. Il serait également intéressant et peut être opportun de proposer davantage d'heures d'enseignement de et en anglais ainsi que des enseignements de spécialité en langue anglaise. L'ensemble pouvant renforcer et stimuler la mobilité sortante. Quant au pilotage, il mériterait d'être clarifié afin de rendre l'organisation de la formation plus visible. De plus, il serait bon de limiter la lourdeur des charges qui incombent au responsable pédagogique. Enfin, il serait souhaitable de mieux partager les résultats de l'auto-évaluation externe et interne mise en place résultats qui sont, par ailleurs, pertinents et utiles et qui mériteraient de ne pas se limiter au responsable pédagogique.

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Information et communication – études et projets internationaux* de l'université Bordeaux Montaigne, dans sa version réformée en 2020, entend former des étudiants aux métiers de la communication avec une forte dimension internationale et interculturelle tournée vers les pays anglophones. Ce master accueille en présentiel 20 étudiants maximum, venant de tous horizons (certains cours peuvent être assurés à distance via le dispositif *E-campus*)

Analyse

Finalité de la formation

Le master a été restructuré en 2020, suite à la précédente évaluation du Hcéres. La formation met désormais l'accent sur la dimension interculturelle de la communication et sur la prise en compte du contexte mondialisé de la mise en œuvre des projets de communication. Le dossier évoque un changement. Il s'agit d'un master à orientation recherche visant à former des professionnels capables de conduire des projets scientifiques dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, maîtrisant la langue anglaise et ouverts aux cultures des pays anglophones (États-Unis et Royaume-Uni essentiellement) et enfin opérationnels sur des sujets nouveaux (humanités digitales, médiations dans le monde contemporain par exemple).

Les objectifs de la formation sont clairement présentés. La présentation par blocs de compétences, si elle est lisible, ne permet pas toutefois de valoriser la dimension interculturelle et internationale dont se targue le master. De même, les métiers sur lesquels débouchent la formation sont finalement les métiers assez traditionnels de l'univers de la communication : on trouve aussi bien des postes de direction de projet ou de responsable de communication, auxquels un niveau bac+5 permet naturellement d'accéder, que des postes d'assistant (attaché de presse, chargé de communication par exemple).

Positionnement dans l'environnement

Le master se positionne comme unique en France en raison de sa double orientation communication / international. Son ouverture à l'international s'appuie d'une part sur une mutualisation avec deux masters de l'université Bordeaux Montaigne, d'autre part sur des partenariats avec des universités de pays anglophones (États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie), malheureusement sans que soit indiqué le nombre d'universités en question ni les modalités exactes de ces partenariats.

Il est fait mention d'un projet de diversification de la formation vers l'allemand et l'espagnol, qui n'a pu être mené à bien à ce jour pour des raisons budgétaires, et d'un projet d'ouverture également vers l'Asie. Il n'est pas précisé si ces projets ont une chance d'être mis en œuvre un jour. Les responsables de la formation reconnaissent qu'une orientation vers l'Extrême-Orient permettrait à la formation d'être davantage en phase avec les réalités linguistiques et culturelles de la mondialisation.

Pour la dimension recherche, le master est adossé à deux laboratoires de l'université Bordeaux Montaigne, grâce auxquels les étudiants peuvent poursuivre en thèse : les laboratoires MICA (Médiations Information Communication et Arts) et CLIMAS (Cultures et Littératures des Mondes Anglophones).

Des professionnels interviennent dans la formation, mais ni leur nombre ni leurs fonctions ne sont précisés. Ce manque d'information ne permet pas de comprendre la place qu'ils occupent dans la formation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée autour de quatre blocs de compétences clairement explicités. Les étudiants optent, en fin de master 2, pour l'activité de recherche ou la valorisation de la recherche. Le master est organisé en quatre semestres au cours desquels sont apportées aux étudiants des compétences disciplinaires, méthodologiques, d'ingénierie et de recherche et enfin en langue et civilisation des mondes anglophones.

Le quatrième semestre est consacré à un stage obligatoire de deux mois, ce qui est une durée relativement courte à ce niveau d'études. Ce stage peut se dérouler à l'étranger, par exemple avec un poste de lecteur au sein des universités anglophones partenaires. La plupart des stages semblent avoir eu lieu dans des

organismes français et surtout régionaux (et le nombre d'étudiant(e)s ayant pu bénéficier de ce réseau international n'est pas précisé).

Un tiers des enseignements est assuré en anglais, dans le cadre d'une mutualisation avec le master recherche anglais – il n'est pas précisé si les étudiants du master sont amenés à participer à des cours du master partenaire, ou si des cours leur sont spécifiquement consacrés par des enseignants du master recherche anglais. De même, si le dossier indique la possibilité d'une mobilité internationale, le nombre d'étudiants partis étudier un semestre, voire une année entière à l'étranger, n'est pas indiqué. Cette donnée serait pourtant utile pour apprécier une formation qui met en avant sa dimension internationale et interculturelle.

Enfin il est fait mention de l'utilisation de E-campus pour certaines formations, avec des cours à distance. Les informations fournies sont rares sur ce point : le dossier d'auto-évaluation n'indique pas le nombre d'heures de cours concernées, ni ne précise si l'enseignement a pu être correctement mené à distance pendant les mois de fermeture du campus due à la crise sanitaire. Le dossier ne mentionne pas non plus les formations proposées pour la maîtrise des outils numériques.

La formation en alternance s'est avérée impossible après une expérience menée avec deux étudiantes avant 2020. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont indiquées comme possibles.

Pilotage de la formation

Le master est piloté par deux enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication et par un professeur agrégé en anglais. L'absence d'enseignants chercheurs spécialistes des études anglo-saxonnes est surprenante pour un master qui revendique sa dimension recherche.

Le conseil de perfectionnement est bien constitué, il se réunit une fois par an en fin d'année universitaire. Deux étudiants y siègent ainsi que des représentants du monde professionnel. Des réunions pédagogiques se tiennent par ailleurs, « sur sollicitation des étudiants », d'après le dossier d'auto-évaluation.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier d'auto-évaluation est extrêmement laconique à ce sujet. Il est seulement fait mention d'un projet de mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation interne de la formation au sein du conseil de perfectionnement. Rien n'est signalé non plus sur les dispositifs relatifs à l'intégrité scientifique, qui sont peut-être pris en charge au sein de l'université.

Résultats constatés

Plafonné aujourd'hui à 20 étudiants par promotion, le nombre d'inscrits au master est en nette baisse ces dernières années, passant, entre 2016 et 2019, de 26 à 7 pour le M1 et de 23 à 16 pour le M2. Cette baisse ne fait l'objet d'aucune explication.

Le nombre de diplômés à l'issue de M2 se situe, pour les années universitaire 2017-2018 et 2018-2019, autour de 60 %, ce qui est conforme à la moyenne nationale. L'indicateur de sortie en cours de formation montre une bonne fidélité des inscrits.

Le suivi des étudiants, bien que les effectifs soient réduits, ne porte que sur une fraction d'entre eux. Sur les cohortes 2014, 2015 et 2016, le taux de diplômés insérés dans la vie professionnelle se situe autour de 60 %, les autres ayant poursuivi ou repris leurs études ou cherchant du travail. La poursuite vers le doctorat ne concerne que très peu d'étudiants : 4 pour la promotion diplômée en 2015, mais un seul pour 2014 et aucun pour 2016. Ces chiffres ont l'inconvénient d'être anciens, antérieurs en tout cas à la réforme de la maquette du master.

Sur l'ensemble des résultats constatés, le dossier est une nouvelle fois lacunaire et ne propose pas d'analyse. Il est ainsi difficile d'apprécier les effets de la restructuration de la formation mise en place en 2020

Conclusion

Principaux points forts :

- Une structuration de la formation bien lisible autour de quatre blocs de compétences
- Un tiers des enseignements en langue anglaise
- Un positionnement original dans le domaine de l'info-communication

Principaux points faibles :

- Un recrutement à la baisse ces dernières années

- Un stage en M2 relativement court
- Un dossier lacunaire sur certains points (origine des étudiants, ouverture sur l'Asie...)
- Un manque d'analyse critique sur la formation

Analyse des perspectives et recommandations :

Le pari consistant à marier, au sein d'une formation de niveau bac+5, la recherche en sciences de l'information et de la communication et une ouverture internationale et interculturelle semble s'être heurté à la réalité du marché de l'emploi, où les postes proposés restent des postes traditionnels de l'univers de la communication tandis que très peu d'étudiants poursuivent en doctorat. Les changements introduits en 2020 par la restructuration de la mention pourront peut-être améliorer ce point. La dimension internationale mériterait d'être renforcée en intégrant davantage d'enseignants chercheurs spécialistes du monde anglophone qui pourraient attirer les étudiants. Si on peut louer l'effort d'avoir mis en place un tiers des enseignements en anglais, ce pourcentage pourrait encore être augmenté pour donner une véritable envergure internationale. Ce master pourrait s'appuyer davantage sur les structures existant au sein de l'université afin de mettre en place et renforcer des partenariats internationaux. Si des enseignants chercheurs spécialistes de l'Asie sont intégrés à ce master, l'ouverture envisagée vers ces nouveaux territoires pourrait alors constituer un atout pour affirmer la prétention interculturelle de la formation. La durée du stage pourrait être rallongée afin d'accentuer la professionnalisation des étudiants. La diminution du nombre d'inscrits à ce master constitue un signal d'alerte, mais la nouvelle mouture de la formation permettra peut-être d'y remédier. On ignore dans quelle mesure la restructuration prend en compte la provenance des étudiants ainsi que leur devenir, mais peut-être est-ce à porter au (dis)crédit des nombreuses lacunes relevées dans le dossier.

MASTER INFORMATION ET MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne
Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Information et médiation scientifique et technique* (IMST), co-accrédité avec l'Université de Bordeaux (UB) depuis 2007 comprend deux parcours : *Médiation des sciences* (MS) avec comme objectif une insertion professionnelle dans les métiers de la médiation et de la communication scientifique ; *Épistémologie et histoire des sciences et des techniques* (EHST) visant une insertion professionnelle aux métiers de l'enseignement et de la recherche.

La formation est classiquement constituée de quatre semestres, le semestre 1 (S1) est commun aux deux parcours alors que le semestre 2 (S2) comporte des enseignements spécifiques selon le parcours. Ce master est ouvert uniquement en présentiel et n'est pas encore accessible à l'alternance. En revanche, il est possible d'intégrer le master via la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES). Le volume horaire est de 723 h / étudiant pour le parcours MS et de 458 h/étudiant pour le parcours EHST.

Analyse

Finalité de la formation

Le master IMST a pour ambition de mêler les cultures humaniste (philosophie, communication et histoire) et scientifique. La formation conduit à deux types de débouchés au spectre assez large : soit la poursuite d'étude avec un doctorat (15 %) en épistémologie ou histoire des sciences ou dans le domaine patrimonial, soit l'entrée directe dans la vie active dans les métiers de la communication au sein d'établissements publics dans les domaines universitaires de la recherche et de la culture (35 %), comme journaliste-rédacteur (12 %) ou concepteurs de dispositifs de médiation (19 %) au sein d'établissements diffusant de la culture scientifique.

Les objectifs d'apprentissage de la formation, les connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis et apparaissent dans les différents documents accessibles aux étudiant.e.s (supplément au diplôme, plaquette de présentation de la formation). Les apprentissages et les compétences visés sont cohérents avec la finalité du master.

Positionnement dans l'environnement

La formation est co-accréditée et adossée à deux équipes de recherche, MICA (Médiations, Information, Communication et Arts, EA 4426) rattachée à l'UFR Sciences des Territoires et de la Communication (STC) de l'UBM, et SPH (Sciences, Philosophie et Humanités, EA 4574) à l'UFR (Unité de Formation et de Recherches) Humanités de l'UBM (Université Bordeaux Montaigne) et au Département sciences sociales des changements contemporains (CHANGES) de l'Université de Bordeaux (UB).

Cette co-accréditation concourt à la spécificité de ce master, à savoir son « *approche pluri et interdisciplinaire* », permettant aux filières des Sciences et techniques de côtoyer celles des ALLSHS (Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales).

Ce point est un moyen de se distinguer des autres masters portant le même intitulé. Il en existe en effet au moins deux autres, celui de l'Université Aix-Marseille (AMU) et depuis peu celui de l'Université Lyon 1. Le premier est réservé uniquement aux étudiants issus des filières scientifiques et techniques ; en revanche, celui de l'Université Lyon 1 accueille, au même titre que le master IMST de l'UBM, des étudiants provenant à la fois de formations en Sciences et techniques et de Sciences humaines et sociales (SHS)

Le master IMST affiche des partenariats avec des institutions académiques, culturelles et scientifiques mais également avec le tissu associatif, aussi bien au niveau local que national à l'image réseau national des professionnels des cultures scientifique, technique et industrielle (Csti). Ces partenariats permettent aux étudiants la conduite de projets tutorés, l'accueil de stagiaires et l'intervention de professionnels dans la formation. Ces relations interprofessionnelles et interdisciplinaires constituent sans aucun doute un atout de taille dans le cadre de l'imprégnation puis de l'insertion professionnelle des étudiant.e.s de la formation. L'articulation

formation-recherche est bonne est se réalise via l'adossement à deux équipes de recherche : l'équipe d'accueil (EA) 4574 SPH (Sciences, Philosophie, Humanités) et l'EA 4426 MICA (Médiation, Information, Communication et Arts).

En ce qui concerne les échanges internationaux, des démarches partenariales avec des universités étrangères (Université Carlos III de Madrid et Université Masarykova de Brno en République tchèque) ont été entreprises depuis quelques années, sans avoir abouti. La mobilité internationale reste à la fois insuffisante et pas suffisamment opérante à la construction d'échanges et de partenariats internationaux pérennes. Des efforts ont été certes faits sur la mobilité étudiante en favorisant des unités d'enseignements dédiées au stage (Canada, Suisse, Allemagne, Finlande) aussi bien en master 1 qu'en master 2. Cependant, cela restent encore insuffisants.

Organisation pédagogique de la formation

Le master IMST répond très largement aux différents critères d'adaptation de la structure de formation aux projets et aux profils des étudiant.e.s et à la démarche par compétences. Elle vise une professionnalisation progressive. La démarche scientifique est au cœur de la formation. Seul le volet international est en deçà.

La co-accréditation entre les deux universités UB et UBM est un plus car elle apporte aux étudiants à la fois la culture des deux universités (culture scientifique et cultures humaines et sociales) mais aussi un accès à l'ensemble des services étudiants disponibles dans les universités et sur les sites (bibliothèques, restauration universitaires, salles pédagogiques dédiées, laboratoires de recherche spécifiques).

Le master IMST présente une organisation en spécialisation progressive classiquement structuré en quatre semestres, avec un tronc commun pour le premier semestre (S1), puis une spécialisation du deuxième au troisième semestre (S2 au S3). Le S4 est consacré au stage et à la rédaction d'un mémoire de recherche.

La formation n'est dispensée qu'en présentiel au regard de la spécificité de certains enseignements nécessitant des lieux spécialisés. Celle-ci n'est pas accessible à l'alternance, semble-t-il dans la mesure où le dossier de la formation n'explique pas clairement ce à quoi renvoie l'alternance (sachant que l'alternance se décline en deux types de contractualisation entre l'alternant, la structure accueillante et l'université : le contrat de professionnalisation ou le contrat d'apprentissage). Quoi qu'il en soit, l'alternance est à l'étude et la forme contractuelle retenue sera le contrat d'apprentissage.

Le master favorise une approche pluri- et interdisciplinaire de la formation à l'image des parcours et de sa finalité. Une approche par projet est mise en œuvre ainsi que la participation aux activités de recherche des deux équipes MICA (Médiations, Information, Communication, Arts) et SPH (Sciences, Philosophie, Humanités). Ces différents éléments permettent aux étudiants de développer tout au long des quatre semestres d'étude les compétences attendues aussi bien pour l'insertion professionnelle immédiate que pour une poursuite en doctorat.

Concernant la recherche, plusieurs axes sont développés pour permettre cette accoutumance à la recherche : des enseignements (différents enseignements aux S1 et S2, unité d'enseignement (UE) au S3 consacré au *microblogging*, l'open science et l'open data, rédaction d'un mémoire de recherche), des projets tutorés venant en soutien de manifestations scientifiques (workshops, « Semaine de culture scientifique », colloques, ...). Concernant la pré-professionnalisation, outre le stage, plusieurs enseignements de méthodologie professionnelle (12 h en S1 et 12 h en S2) préparent à une insertion dans la vie professionnelle. Un crédit tout particulier doit être porté à l'activité encadrée une semaine durant par une professionnelle en début de deuxième année de master (M2), consistant en l'élaboration d'un plan de communication répondant à une commande réelle.

Concernant l'apprentissage d'une langue obligatoire, celui-ci est classique et résulte d'une unité d'enseignement langue au S1, S2 et S3. Il faut tout de même noter la possibilité offerte aux étudiants du parcours EHST de choisir une autre langue que l'anglais en fonction de la thématique de leur mémoire de recherche (12 h de travaux dirigés). L'ambition de proposer, lors de la prochaine accréditation, un troisième parcours *entièrement en anglais*, va dans le sens d'une internationalisation de la formation. Il faut encourager cette démarche.

L'environnement numérique de travail est classique.

Les étudiants sont sensibilisés au plagiat par une formation à la méthodologie de recherche et par des entretiens individualisés avec le responsable des mémoires. De plus, l'université dispose de *Compilatio* pour vérifier automatiquement l'existence de plagiat.

Enfin, il manque malheureusement des explications sur le contenu, les objectifs et les compétences acquises au fil des deux années de master.

Pilotage de la formation

Le master s'appuie sur une ossature pédagogique universitaire et professionnelle variée, ce qui fait totalement écho à la volonté de la formation d'être à la fois inter- et pluridisciplinaire. La formation est pilotée par un comité de direction bicéphale, un PR (Professeur des Universités) de l'UB (72ème section (Epistémologie, histoire des sciences et des techniques) du Conseil National des Universités (CNU), à la direction de la mention du Master IMST et du parcours Epistémologie et Histoire des Sciences, et un maître de conférences (MCF) en 71ème section

(Sciences de l'information et de la communication) CNU) au pilotage du parcours *Médiation des sciences*. L'équipe pédagogique est composée d'une quarantaine de personnes dont des enseignants chercheurs dans les différentes disciplines concernées par le diplôme (sections 71, 72, 19, 17, 11 et 9 du CNU) des PAST (professeur associé en service temporaire), des chargés de cours de l'UBM et de l'UB, et une dizaine de professionnels.

Un conseil de perfectionnement se tient une fois par an et réunit des représentants des différents corps (enseignants, étudiants, professionnels,...) ; des points réguliers avec les étudiants du master ont également lieu. Pour ce qui est de la tenue des examens, seul est mentionné le jury d'année pour le S1, S2 et rattrapages : aucune information n'est donnée pour le S3 et S4. En dehors de cette lacune, l'organisation et le pilotage de la formation s'appuient sur une concertation collective qui fonctionne.

Quelques éléments manquent néanmoins : il est fait mention dans le rapport des modalités de contrôle des connaissances (MCC), or les annexes sont incomplètes puisqu'il manque les MCC pour le parcours MS. Des annexes sur les modalités de contrôles des connaissances et des compétences (M3C), prévues en 2020-2021, auraient permis de mieux appréhender les MCC dans leur totalité et d'apprécier pleinement les moyens pédagogiques mis au service de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

La formation comprend plusieurs dispositifs qui permettent la mesure de la qualité. Ceci s'exprime par des échanges, collectifs ou individuels, réguliers entre les étudiants et les responsables pédagogiques, par la tenue annuelle du conseil de perfectionnement, par des données d'insertion collectées en externe (enquête d'insertion professionnelle réalisée par l'Observatoire des étudiants de l'UBM) et en interne via une enquête menée auprès des 256 diplômés du parcours MS du master et enfin par l'évaluation des formations de masters réalisée chaque année via l'Observatoire des étudiants de l'UBM.

Les dispositifs sont bien présents mais plusieurs points sont manquants pour évaluer clairement le traitement et la communication des résultats ainsi que leur appropriation par l'équipe pédagogique. Ainsi, il n'est indiqué nulle part que le conseil de perfectionnement permet également de porter à la connaissance des présents les résultats de ces évaluations, ni que ces derniers sont consultables sur demande par les enseignants du diplôme. Enfin, si les effectifs (et leurs évolutions) des deux parcours du master IMST sont clairement exposés et si plusieurs enquêtes quantitatives et retours qualitatifs de la formation permettent d'avoir un aperçu intéressant du devenir des diplômés et du taux de satisfaction des étudiants actuels, il manque néanmoins pour que la mesure de la qualité soit complète, une étude interne de l'insertion des diplômés du parcours EHST mais c'est peut être beaucoup demander à l'équipe pédagogique déjà bien chargée.

Résultats constatés

Les principaux résultats chiffrés présents dans le rapport concernent le nombre de candidatures et les effectifs pour les deux parcours avec une évolution positive des inscrits pour le parcours EHST (nombre multiplié par 1,7 entre 2015 et 2020) et le relatif maintien des candidatures et des effectifs (entre 16 et 20 étudiants) du parcours MS du master IMST.

Au final, les annexes contenant des données quantitatives sont peu exploitées que ce soit pour le dispositif d'assurance qualité que pour les enquêtes d'insertion (interne et externe) qui montrent pourtant des chiffres encourageants et des niveaux d'insertion tout à fait satisfaisants. Il manque encore des éléments de synthèse et une visualisation de ceux-ci notamment pour l'enquête interne.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un ancrage fort dans la recherche ;
- Une pré-professionnalisation bien intégrée dans le cursus ;
- Un pilotage bicéphale efficace ;
- Un accès aux ressources et services (CROUS, bibliothèque, ENT) offerts par les deux universités (UB et UBM) pour les étudiants.

Principaux points faibles :

- Une internationalisation limitée ;
- Des indicateurs sur la mesure de la qualité de la formation non harmonisés au niveau mention.
- Un dossier lacunaire et ou confus sur certains points (devenir des diplômés, MCC)

Analyse des perspectives et recommandations :

L'installation du master IMST dans le paysage académique régional depuis 14 ans montre sa pertinence et sa capacité à répondre à la demande d'une formation inter et pluridisciplinaire.

La volonté d'ouvrir un troisième parcours totalement en anglais est une perspective intéressante pour renforcer l'internationalisation du master. Celle-ci demeure, en effet, encore faible en dépit d'actions d'ouvertures et de partenariats avec des universités étrangères qui ont été entrepris sans succès. L'effort devrait être poursuivi de ce point de vue-là mais aussi du côté des stages à l'étranger, qui pourraient significativement enrichir le parcours des étudiants. Ainsi, un travail important et de longue haleine devrait être mené en matière de stratégie d'internationalisation, sur l'ensemble de la mention, nécessaire à une pleine reconnaissance du master IMST au niveau national et international. Par ailleurs, il serait souhaitable d'harmoniser sur les parcours de la mention les indicateurs de qualité. Ainsi, l'absence d'enquête en interne sur l'insertion des étudiants du parcours EHST ne permet pas d'apprécier de façon globale le devenir des diplômés du master IMST. Enfin, il pourrait être pertinent de penser le passage à l'alternance en corrélation avec le point précédent, de manière à ce que la formation ne parte pas dans deux choix stratégiques difficilement compatibles : une alternance pleine (100 % des effectifs) oblitérerait la possibilité de mobilité entrante et sortante en deuxième année de master.

MASTER JOURNALISME

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Journalisme* de l'université Bordeaux Montaigne, dispensé par l'Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine (Institut de l'université), a pour vocation de former, en deux ans, des journalistes professionnels. Il est l'une des 14 formations reconnues par la profession.

Le master *Journalisme* est dispensé par l'Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA), structure interne de l'université Bordeaux Montaigne, qui a pour vocation de former, en deux ans, des journalistes multi-compétents et conscients de leurs responsabilités professionnelles et citoyennes. Cette formation repose sur l'acquisition d'une solide culture générale et sur des compétences professionnelles variées, permettant aux étudiants issus de ses rangs de répondre aux multiples évolutions du métier ; ce master des enseignements théoriques et des stages professionnels.

Analyse

Finalité de la formation

Le master vise à former des journalistes opérationnels en rédaction (presse écrite et numérique, radio et télévision) immédiatement après l'obtention de la deuxième année (M2). La formation présente un caractère professionnel assumé, et elle est reconnue comme telle par la commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes—. Elle offre aux étudiants un très bon taux d'insertion professionnelle avec à la clé l'obtention de la carte de presse (93% à 30 mois de l'obtention du diplôme)

Positionnement dans l'environnement

L'Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA) a été créé en 2006 pour offrir une formation aux métiers du journalisme, assurée jusqu'alors et depuis 1967 par l'IUT Information-Communication de l'Université de Bordeaux— qui était également déjà une formation reconnue par la profession. Ce master, unique en Nouvelle-Aquitaine, attire des étudiants venus de toute la France, l'entrée dans les formations reconnues de journalisme étant nationale et très sélective. Il offre une alternative intéressante face à des écoles privées aux droits d'inscription élevés.

L'IJBA s'inscrit dans un réseau national et international d'écoles de journalisme : il fait partie des 14 écoles françaises reconnues par la Convention collective des Journalistes (CEJ). Il est membre de la Conférence des Écoles de Journalisme et de la Conférence Nationale des Métiers du Journalisme (CNMJ), en qualité de membre fondateur. L'IJBA fait également partie du réseau Théophraste des écoles de journalisme francophones et du réseau européen European Journalism Training Association (EJTA).

Du point de vue de la recherche, les enseignants-chercheurs de l'IJBA sont membres du laboratoire MICA, (Médiations, Informations, Communications et Arts) rattaché à l'École doctorale de l'Université Bordeaux Montaigne. Ils mènent des recherches individuelles ou collectives qui nourrissent les activités de l'axe Médias, Culture et Société. L'institut participe également à des projets de recherche collectifs dans le cadre du réseau CEJER, qui rassemble des enseignants-chercheurs de différentes écoles de journaliste reconnues par la profession.

L'IJBA organise régulièrement des formations en collaboration avec des médias et des institutions régionaux nationaux et participe à des manifestations nationales et internationales. Des collaborations sont également établies avec des institutions locales prestigieuses, comme l'École nationale de la magistrature ou l'Institut Jacques Delors.

L'IJBA s'associe la collaboration de grands médias régionaux et nationaux, au sein desquels les étudiants suivent des formations intensives, notamment dans le cadre de leur spécialisation (AFP, Le Monde, Libération, La Croix, L'Équipe, Paris Match, Sciences & Vie, Mediapart, Sud Ouest, Brut.fr, France Télévision, TF1, BFM, M6, Radio France, RFI, Europe 1, RMC, RTL, Binge Radio, etc).

Sur le plan international, l'IJBA a tissé des relations avec l'Institut de Journalisme de l'université de Los Andes, à Bogota (Colombie), ainsi qu'avec l'Université Rey Juan Carlos de Madrid, avec laquelle elle a établi une convention de co-diplomation. L'Université Bordeaux Montaigne collabore également avec le Centre de

Californie (UC), notamment pour l'attribution d'une bourse annuelle destinée à la formation aux médias américains.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée en quatre semestres et la spécialisation se fait de manière progressive. La première année est destinée à l'apprentissage des fondamentaux théoriques de culture générale (géopolitique, économie, droit, sociologie, sciences de l'information et histoire de la presse), éthiques (droit et éthique des médias), l'anglais professionnel ainsi qu'aux pratiques du métier. En deuxième année, les étudiants choisissent une spécialisation : presse écrite, radio ou télévision. Il est indiqué dans le dossier que, quelle que soit la spécialisation choisie, les étudiants acquièrent des compétences dans le domaine numérique.

La recherche trouve sa place dans ce master pourtant très tourné vers l'insertion professionnelle : les étudiants sont formés à l'enquête en sciences humaines et sociales, sont invités à participer à des activités de recherche collective (sur la communication scientifique, par exemple, en 2019) et à intégrer la réflexion des chercheurs dans l'apprentissage de leur future pratique professionnelle (pratique de l'enquête, par exemple). La réalisation d'un mémoire de fin d'étude, ainsi que des passerelles d'intégration dans un parcours recherche, offrent aux étudiants la possibilité de la poursuite par des études doctorales. De ce point de vue, le master de l'université de Bordeaux se distingue des formations dispensées dans les autres établissements formant aux métiers du journalisme. On aurait cependant apprécié d'avoir plus d'informations au sujet de cette articulation ainsi qu'à propos de la participation des étudiants aux recherches collectives.

L'ouverture du master à l'alternance depuis 2015, et l'accueil de validation des acquis de l'expérience (VAE) sigle constituent des points intéressants, de nature à diversifier le profil des étudiants accueillis à l'IJBA. De même, l'Institut propose des enseignements dans le cadre de la formation continue, à destination des professionnels. Les enseignements peuvent être proposés à distance, mais le dossier ne précise pas les conditions pour un tel dispositif. L'équipe pédagogique privilégie la stratégie de la pédagogie inversée, adaptée aux objectifs de la formation. La formation accueille régulièrement des étudiants en VAE et validation des acquis professionnels (VAP), et elle est ouverte aux étudiants en situation de handicap.

Le dossier fait état d'une formation au numérique et à l'éthique du numérique pour toutes les spécialisations, à travers un univers technique riche et diversifié. Cette dimension apparaît plus clairement dans les spécialisations aux médias du numérique.

Le dossier ne fait pas état de dispositif particulier d'aide à la réussite.

La formation repose sur l'acquisition de nombreuses compétences transversales, propres aux différentes spécialisations du métier de journaliste et sur la pratique, à travers plusieurs stages en première année (un stage obligatoire de 4 à 8 semaines) et en deuxième année (plusieurs stages ou un contrat à durée déterminée (CDD) de fin d'études).

Pilotage de la formation

L'IJBA compte 9 enseignants permanents, dont 4 maîtres de conférences, 2 enseignants-chercheurs associés et invités (PAST) plein temps, 3 PAST mi-temps. Les professionnels sont donc fortement impliqués dans la formation : ils assurent 35 % du volume horaire d'enseignements en M1 et même 70 % en M2 du fait de la tenue de sessions intensives aux différents médias et aux différentes pratiques professionnelles dans le cadre des collaborations avec les médias régionaux et nationaux, de sorte que la formation technique est essentiellement animée par des journalistes.

La formation est pilotée par une structure qui correspond à celle de l'IJAB, sous l'égide du directeur de l'Institut et de la directrice adjointe universitaires en charge de la pédagogie. Des réunions régulières, organisées en début, en milieu et en fin d'année, permettent d'établir le bilan critique de la formation, de définir l'organisation pédagogique et de procéder aux réorientations stratégiques. Par ailleurs, un conseil d'Institut – équivalent du conseil de perfectionnement – associe enseignants, professionnels, étudiants et représentants des collectivités et se réunit trois à quatre fois par an. Il est présidé par un professionnel de l'information. Le dossier ne fait pas état de comptes rendus de ces réunions.

Les modalités de contrôle de connaissances (essentiellement contrôle continu) sont communiquées en début d'année par les enseignants responsables. C'est le conseil pédagogique qui évalue l'acquisition des compétences, à mi-parcours du M1 et du M2, et à la fin de chaque année.

Dispositif d'assurance qualité

Une sélection est opérée dans le cadre d'un concours d'entrée : 750 à 950 inscrits pour 36 admis – le nombre d'inscrits est légèrement supérieur, entre 38 et 40, (redoublement exceptionnel ou dossiers retenus dans le cadre des VAE et VAP). L'IJBA propose des préparations à ce concours aux étudiants de la région. La sélection est réalisée à travers un concours écrit et un entretien oral, devant un jury composé d'enseignants et de journalistes professionnels venant des médias régionaux ou nationaux partenaires.

Un conseil de notation assure un suivi individualisé des étudiants : l'équipe pédagogique est consultée chaque année pour analyser le parcours individuel et celui par rapport au groupe. Ce suivi permet à l'équipe pédagogique de valider le choix de spécialisation du M2.

Il existe par ailleurs un conseil de la vie étudiante de l'institut, qui se réunit toutes les six semaines pour adapter les formations proposées.

Il est enfin indiqué dans le dossier d'auto-évaluation que l'équipe pédagogique tient une réunion hebdomadaire, afin de suivre de manière réactive les étudiants et de proposer les aménagements nécessaires à la direction de l'IJBA. L'Université de Bordeaux mène une politique rigoureuse d'évaluation des enseignements, dont le dossier fournit des exemples précis concernant le master Journalisme. Les étudiants se montrent majoritairement satisfaits ou très satisfaits de leur parcours à l'IJBA.

Résultats constatés

Le taux de réussite atteint un niveau très élevé chaque année, avec 33 diplômés sur une promotion de 38 étudiants en 2019 et même de 38 diplômés sur 40 en 2018. Aucun étudiant n'a poursuivi ses études au-delà du M2, ce qui est cohérent avec le caractère professionnalisant de la formation et la forte employabilité des diplômés.

L'insertion professionnelle des diplômés affiche des niveaux remarquables : 98 % des répondants étaient en emploi 30 mois après leur diplomation. Le suivi des étudiants à 6, 18 et 30 mois est assuré par l'IJBA lui-même, qui obtient ainsi une vision claire du devenir de ses diplômés. Le salaire moyen net des diplômés était, en 2016, de 21 19€ (salaire plein temps, en France), dont près de la moitié en CDD, 13 % en contrat à durée indéterminée (CDI) et le reste essentiellement comme pigiste.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation reconnue par la profession et offrant des débouchés avérés
- Une approche de la recherche en sciences humaines et sociales proposée aux étudiants
- Une formation à la pointe sur les pratiques et l'éthique du numérique
- Une offre de formation par alternance et de VAE et VAP
- Un suivi personnalisé des étudiants

Principal point faible :

- Une dimension internationale encore très limitée

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Journalisme* pourrait développer son ouverture à l'international (notamment pour l'Europe), car cette dimension se limite pour le moment à quelques conventions de collaboration ponctuelles vers le monde hispanophone (Espagne, Colombie) ou nord-américain (le statut du Centre de Californie n'est pas précisé). L'internationalisation est sans doute le seul point faible de cette formation.

Observations de l'établissement



Présidence

Date: Pessac, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président de l'Université Bordeaux Montaigne

à

Monsieur le Président du HCERES

Objet : Observations de l'Université Bordeaux Montaigne sur les quatre rapports d'évaluation par champ du 2^{ème} cycle

Monsieur le Président,

Je remercie le comité d'experts qui a analysé, de manière minutieuse et pertinente, les éléments de bilan des formations de 2^{ème} cycle fournis par l'Université Bordeaux Montaigne. Le travail de ce comité a été compliqué par la disparition des champs d'évaluation proposés lors de la précédente accréditation, ainsi que par l'absence de huit des trente-deux dossiers d'auto-évaluation de master qui n'ont pas été transmis dans les temps. Mon équipe et moi sommes particulièrement reconnaissants aux experts d'avoir accepté de travailler dans ces conditions. Au moment de construire puis de mettre en œuvre la nouvelle offre de formation pour la période 2022-2027, les rapports par champ nous permettront d'éclairer les choix collectifs qui sont encore à faire en matière de pilotage des formations. De leur côté, les retours détaillés par mention, communiqués immédiatement aux équipes de formation, sont particulièrement utiles à la finalisation des fiches d'identité par mention attendues aux premiers jours du mois d'octobre.

Je tiens à rappeler que ce travail s'est déroulé dans un contexte marqué par la crise sanitaire ainsi que par un mouvement important de contestation de la loi de programmation de la recherche qui s'est traduit par la volonté exprimée par plusieurs composantes de l'université de ne pas déposer le dossier de bilan des formations. L'auto-évaluation s'est déroulée également dans un calendrier très contraint qui a vu les équipes de formation travailler en même temps à l'auto-évaluation et à la construction de la nouvelle offre de formation, tant pour les formations de 1^{er} cycle que de 2^{ème} cycle. Ce calendrier est particulièrement défavorable pour les équipes de formation de master qui ne disposent actuellement que d'un mois pour tenir compte des recommandations faites par les experts afin de finaliser leur projet.

Comme vous m'y invitez, je souhaite formuler quelques éléments de réponse aux remarques contenues dans les rapports. Par souci d'efficacité et dans la mesure où l'université ne souhaite pas maintenir la structuration par champ, mes observations portent simultanément sur les quatre rapports en pointant les remarques récurrentes. Ces récurrences sont un élément marquant de la lecture de ces rapports, signe que les champs n'ont pas permis aux groupes de formation qu'ils recouvraient de se distinguer clairement.

La première observation porte précisément sur les champs. Les quatre experts ont pu vérifier qu'ils n'ont pas eu d'existence et semblent comprendre les raisons de leur abandon. Ils nous alertent à raison sur deux points : la reproduction au sein des UFR des difficultés relevées dans les champs ; l'affaiblissement potentiel du champs Arts, culture et création qui était le plus avancé dans la construction d'un pôle à l'identité reconnue. La première difficulté, liée au déficit global de pilotage des formations, est bien identifiée et notre équipe a fait du travail sur la gouvernance et le pilotage des formations – travail déjà entamé – une des priorités de son programme. La seconde de ces difficultés pourra être levée au sein de l'UFR Humanités. Cela sera facilité par l'inscription de toutes les formations de cet ancien champ au sein de cette même UFR. La montée en puissance des UFR dans le pilotage ne préjuge par ailleurs pas de la structuration finale des formations. Ce sont des points dont il est prévu de discuter collectivement.

Le travail sur la gouvernance et le pilotage des formations permettra d'atténuer certaines des autres difficultés récurrentes relevées, au premier rang desquelles le faible déploiement des dispositifs d'assurance qualité. Ces dispositifs souvent mal décrits dans les dossiers par mention – ce qui accentue l'effet de manque – comprennent les conseils de perfectionnement qui sont plus présents et actifs que ne le laissent penser les rapports (une enquête récente en fait clairement état). Un travail de systématisation et de formalisation sera néanmoins rapidement mené et les conseils de perfectionnement seront redynamisés dans le cadre du travail sur le pilotage. Les dispositifs comprennent aussi l'évaluation des enseignements, point crucial du pilotage, avec l'objectif que les enquêtes déjà existantes (CAP) soient mobilisées par les formations et prises en compte pour développer leurs dispositifs propres. Cela passe notamment par un travail de diffusion et d'accompagnement à l'analyse des matériaux qui concerne plus globalement toutes les enquêtes menées et les données produites par la CAP. Différents tableaux de bord ont été produits en ce sens au cours des mois précédents et d'autres sont en cours de construction, notamment pour accompagner le dialogue de gestion consacré aux formations qui sera expérimenté dès février 2022.

Concernant le suivi des formations, l'internationalisation est probablement le domaine qui pâtit le plus, dans les dossiers, de l'absence de données construites à l'échelle des mentions. C'est un domaine pour lequel notre université a fait récemment d'importants efforts. Notre Direction des relations internationales a en effet accompagné ces dernières années les équipes de formation désireuses de s'ouvrir aux échanges internationaux en leur présentant les perspectives de développement et les opportunités en matière de relations internationales. Ce travail a fait nettement progresser le nombre de formations internationales diplômantes et sera renforcé dans les années qui viennent.

Pour les masters moins internationalisés mentionnés dans le rapport, nous proposerons à leurs responsables de travailler en étroite collaboration avec l'équipe des relations internationales afin d'identifier les pistes d'internationalisation cohérentes avec leur stratégie. Ces masters pourraient initier leur internationalisation en s'appuyant sur les opportunités proposées par l'université dans le cadre des accords existants (plus de 500 à travers le monde) et en relayant mieux, auprès des étudiants souhaitant faire une mobilité internationale, les campagnes de communication institutionnelle. L'intégration d'une mobilité obligatoire dans les cursus, y compris sous forme de mobilité hybride, pourra également répondre à cet objectif. Enfin, l'internationalisation des cursus de 2^{ème} cycle constitue un objectif fort de la nouvelle offre de formation qui permettra de passer de la « mobilité occasionnelle » à des stratégies de mobilité plus systématiques tout en tenant compte de l'identité de chaque master.

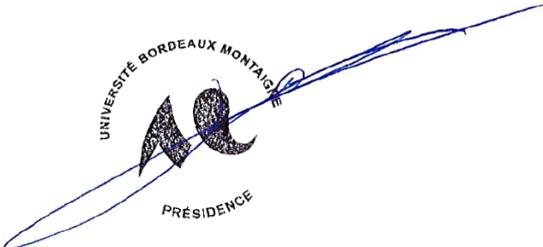
Pour revenir à la structuration des formations, une remarque récurrente porte sur l'absence ou la faible visibilité des mutualisations et passerelles entre mentions et au sein des mentions. A nouveau, les premières sont plus nombreuses que ne le laissent penser les dossiers - beaucoup de parcours, particulièrement dans les formations qui concernent des langues ou aires culturelles, reposent sur de tels dispositifs. Les passerelles quant à elles sont un chantier qui accompagne celui sur les blocs de

compétences entamé lors de la construction de la nouvelle offre de formation et prévu pour être mené à terme au cours de l'accréditation à venir. Les remarques constructives qui ont été faites à ce sujet nous seront très utiles.

Je souhaite également faire une observation sur l'équilibre entre recherche et professionnalisation dont il a été souligné qu'il est inégalement atteint au sein de nos formations. La lettre de cadrage du 2^{ème} cycle insiste sur cet équilibre en refusant la dichotomie entre masters pro et masters recherche encore très présente dans les esprits de nos collègues, en rendant à nouveau obligatoire (sous forme d'UE créditant des ECTS) les expériences en milieu professionnel, dont les stages, dans toutes les formations, en insistant enfin sur la mise en visibilité des apports de la recherche à la formation dès le 1^{er} cycle. Plusieurs de nos formations ne pouvant pas garantir que des stages classiques soient accessibles à l'ensemble des étudiants dans le bassin d'emploi régional (par exemple en sciences du langage, traduction ou philosophie ...), la lettre de cadrage prévoit que les expériences en milieu professionnel puissent se faire sous la forme de stages dans les laboratoires de recherche ou sous la forme de projets tutorés de groupe.

Ma dernière observation concerne trois formations qui ont suscité plus de questionnements que les autres : « Études sur le genre », « Études culturelles », « Sciences des religions et sociétés ». Ces trois formations, qui ne sont pas construites autour de champs disciplinaires reconnus en France, n'ont pas les mêmes facilités que les autres à entrer dans les cadres de l'évaluation et sont portées par des enseignants issus de départements et de composantes multiples, moins à même de les soutenir. Elles attirent néanmoins de nombreux étudiants provenant de tout le territoire, et notre établissement y est particulièrement attaché. Nous envisageons de soutenir prochainement un master d'Études sur la guerre qui renforcera notre offre dans des domaines rares ou encore exploratoires. Les remarques qui ont été formulées nous invitent à leur prêter une attention particulière et à mieux penser leur insertion au sein des futures instances de pilotage.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
PRÉSIDENT

Lionel LARRÉ
Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université Bordeaux Montaigne

Bilan du champ de formations Langues,
littératures, cultures et civilisations

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 01/03/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Martine Vila, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Langues, littératures, cultures et civilisations* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Etudes culturelles*
- *Master Français langue étrangère*
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- *Master Lettres et humanités*
- *Master Sciences du langage*

Présentation

Dans le dossier d'évaluation soumis au Hcéres pour son offre de deuxième cycle, l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) n'a pas souhaité déposer des dossiers constitués par champ, ayant émis le constat de leur manque d'existence effective dans l'offre de formation précédente, et ne souhaitant donc pas reconduire ce dispositif dans la prochaine offre de formation.

N'ayant pas été déposés par l'université, deux des mentions de ce champ (*Langues étrangères appliquées ; Management et commerce international*), n'ont pu être évaluées.

Présentation

L'offre de formation *Langues, littératures, cultures et civilisations* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) présente quatre mentions relevant de l'UFR Langues et une mention relevant de l'UFR Humanités. Elle regroupe les mentions concernant les domaines des langues et des lettres et visant principalement les métiers de l'enseignement et de la recherche ; le master Français langue étrangère est plus orienté vers une insertion professionnelle immédiate sans exclure la recherche pour autant. Les mentions sont les suivantes :

- la mention *Etudes culturelles* (EC), constituée d'un seul parcours et principalement orientée vers la recherche.
- le master *Français langue étrangère* (FLE) visant l'enseignement du français langue étrangère en France ou à l'international, mais aussi les métiers de l'ingénierie, du conseil linguistique et culturel, la coordination de formations en langues et les activités d'audit.
- la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* constituée de 11 parcours : *Études anglophones, Études basques, Études chinoises, Études germaniques identités médiations multiculturalité* (EGI2M), *Études hispaniques et hispano-américaines, Études japonaises-Dynamiques contemporaines de l'Asie orientale, Études japonaises linguistique et didactique du japonais, Études slaves* (monde russe et est-européen), *Études Slaves et interculturalité, Les Andalus* (domaines historiques arabophones et ibériques). Le parcours *Traduction pour l'édition* n'est proposé qu'en deuxième année de master (M2).
- la mention *Lettres et humanités* -désignée comme master *Recherche en études littéraires* (REÉL)- orientée vers la recherche et proposant trois options (*Lettres et sciences humaines ; Lettres et arts du monde*) ; la troisième option (*Lettres appliquées*) articule préparation aux concours et l'initiation à la recherche.
- le master *Sciences du langage* forme aux métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'enseignement supérieur ou dans un Etablissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), liés plus spécifiquement au traitement automatique des langues, à la documentation scientifique et aux politiques linguistiques.

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique des formations du champ Langues, littératures, culture et civilisations

Le champ *Langues, littératures, culture et civilisations* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) déploie un large éventail de formations qui s'articulent autour des disciplines de la linguistique, de la littérature, de la culture et des civilisations. En dépit d'apparences souvent classiques, cette offre, dotée d'un haut niveau de spécialisation (avec, pour cinq mentions de master, pas moins de 11 parcours et trois options), présente un affichage lisible, nettement orienté vers la recherche. Cette offre a été pensée pour ne pas souffrir de la concurrence tant en interne à l'UBM que sur le plan local et régional, hormis dans le cas du master LLCER qui affiche clairement une finalité enseignement, sans rien dire d'une possible concurrence avec les masters MEEF ; elle est souvent originale (parcours *Les Andalus*, du master LLCER, par exemple) et peut même revêtir une envergure nationale (mention *Etudes culturelles*). Toutes ces formations sont solidement implantées, à l'université et en région.

La pertinence et la cohérence propres à l'ensemble

Le champ *Langues, littératures, cultures et civilisations* présente une articulation cohérente autour de grands pôles linguistiques, littéraires, des études culturelles et civilisationnelles. Les mentions annoncent généralement clairement leurs objectifs dans les domaines linguistiques, littéraires ou culturels : former à la recherche ou préparer aux métiers de l'enseignement (agrégation, ou en lien avec les masters MEEF) sans exclure d'autres débouchés que ces derniers, avec une organisation pédagogique adaptée sur quatre semestres,

Le caractère classique de la plupart des masters de ce champ répond à la nécessité, au niveau d'une université comme l'UBM, de proposer des formations « généralistes » aux étudiants, mais celles-ci ne s'en avèrent pas moins souvent ambitieuses. Toutefois, malgré des efforts de recoupement thématique, le champ semble en fait contenir l'ensemble des formations ayant échappé aux autres champs de l'UBM (*Communication, journalisme ; Arts, culture et création, Sociétés dans l'espace et dans le temps*), et, sans existence réelle ces dernières années, il sera abandonné pour le prochain contrat quinquennal.

La capacité de coordination et/ou de mutualisation à l'intérieur des formations

Le champ ne fournit pas ou pratiquement pas d'information sur les mutualisations entre mentions ou entre certaines mentions et d'autres, situées dans d'autres champs ; des passerelles sont pourtant possibles, par exemple entre le master MEEF et l'option *Lettres et appliquées* du master *Lettres et Humanités*, et pourraient sans doute faire l'objet d'une réflexion.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les cinq mentions du champ *Langues, littératures, culture et civilisations* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) énoncent clairement leurs finalités vers l'enseignement et/ou la recherche ; ces perspectives sont corrélées à une diversité d'autres métiers liés notamment dans les domaines culturels et/ou linguistiques.

La mention *Etudes culturelles* comporte un seul parcours et vise potentiellement une diversité de débouchés en matière culturelle portés sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais la mention a explicitement choisi de se consacrer à la recherche. La mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* affiche une finalité explicite et cohérente, orientée vers la recherche et l'enseignement (mais, comme souligné plus haut, ne souffle mot d'une concurrence possible de ses parcours avec les masters MEEF). Le master *Lettres et humanités* propose quant à lui trois options, *Lettres et sciences humaines*, *Lettres appliquées*, *Lettres et arts du monde*, qui tendent vers la recherche avec une spécificité pour l'option *Lettres appliquées*, consistant à combiner initiation à la recherche et préparation aux concours de recrutement de l'enseignement. Enfin, la mention *Sciences du langage* vise à former des linguistes dotés de connaissances et de compétences communes tant en linguistique qu'en phonologie (notamment). Elle est donc davantage professionnalisante, tout comme la mention *Français langue étrangère*.

Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Le champ *Langues, littératures, culture et civilisations* témoigne d'un positionnement cohérent, décliné par les cinq formations selon leurs niveaux de spécialisations linguistiques, littéraires, culturelles ou civilisationnelles, et bien identifié dans le paysage local et régional. Ainsi le master FLE, sans concurrence au sien de l'Université Bordeaux Montaigne, se distingue-t-il des masters de même intitulé présents dans les deux universités les plus proches, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Université de Poitiers, par une ouverture vers l'ingénierie et grâce à une offre spécifique. Le master *Études culturelles* est la seule offre de ce type en région Aquitaine, et même l'une des cinq formations pionnières dans ces études en France. Grâce à l'une de ses options, la mention *Lettres et humanités* permet, en plus de sa dimension littéraire, une ouverture sur les sciences humaines et la philosophie. Le master *Sciences du langage* n'entre en concurrence avec aucun autre master de l'université, et son ouverture vers le traitement automatique des langues, la formalisation linguistique et les enjeux sociaux du plurilinguisme, contribue à le distinguer des formations de même intitulé proposées par deux autres universités de la région Nouvelle-Aquitaine (Universités de Poitiers et de Limoges). Le master LLCER brille par sa diversification ; avec 11 parcours complémentaires, tantôt en lien avec l'environnement régional (parcours *Etudes basques*), tantôt généralistes, il offre au final une vaste palette de choix (parcours *Etudes japonaises*, parcours *Etudes slaves* ...) aux étudiants en région Nouvelle Aquitaine.

Le positionnement des formations dans leur environnement scientifique est on ne peut plus pertinent, grâce à leur adossement à des laboratoires reconnus (EA CLARE, EA TELEM, EA CLIMAS, EA AMERIBER ...). Le master *Français langue étrangère*, en retrait sur ce point, propose néanmoins des participations à des séminaires de recherche dès la première année. Le positionnement des formations dans l'environnement socio-économique et culturel s'avère lui aussi pertinent et se traduit par des liens actifs avec différents organismes et structures ; l'ancrage dans le monde professionnel de la mention *Études Culturelles* s'avère toutefois très restreint.

La dimension internationale des formations reste très insuffisamment développée : la très faible mobilité sortante dans une mention telle que LLCER pourrait en être le symbole, même si la formation s'efforce d'y remédier (et même compte-tenu des doubles diplômes constitués avec les universités de Postdam et Moscou). On manque de données sur la mobilité au sein de la mention FLE ; dans le même ordre d'idées, l'on ignore si le partenariat avec l'université de Messine, avancé par la mention *Lettres et Humanités*, est effectif (et concrétisé à ce stade, ou seulement en voie de concrétisation) ; l'absence totale de mobilité sortante dans la mention *Etudes culturelles* (sur les années 2016-2019) ne saurait être justifiée uniquement par le peu de formations de même intitulé au niveau européen compte-tenu de la dimension internationale, voire internationalisante, des *Cultural studies*. Dans un tel contexte, les nombreux partenariats (aux alentours de 70) conclus en Sciences du langage, le taux élevé de mobilité entrante et sortante, la possibilité offerte aux étudiants d'un double diplôme avec l'université de Konstanz (Allemagne) n'en paraissent que plus remarquables.

En ce qui concerne l'environnement socio-économique et socio-culturel, l'on note de fortes disparités d'une mention à l'autre : les liens établis sont clairement bons pour le master *Science du langage* et tout à fait corrects pour le master FLE - qui mobilise, au sein de son parcours *Traduction pour l'édition*, l'Association des Traducteurs Littéraires de France (A.T.L.F.), l'association Maison de la traduction en Nouvelle Aquitaine (MATRANA, La Maison des Ecrivains (partenariat conventionné), comme parties prenantes dans la formation- ; ils sont en revanche très variables d'un parcours à l'autre au niveau du master LLCER, et inexistant dans les masters Lettres et humanités (où ils sont évoqués ... au futur, et renvoyés à la prochaine offre de formation) en *Etudes culturelles* (absence totale de professionnels au sein de la mention, pas même dans le conseil de perfectionnement ; absence de stage obligatoire durant les quatre semestres).

Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de l'ensemble des formations

L'offre de formation œuvre dans un *continuum* master-doctorat et s'articule sur quatre semestres avec une spécialisation progressive, d'abord en première année (découverte des spécialisations), puis en deuxième année avec la mise en place de parcours d'enseignement spécifiques, à l'exception de la mention FLE dont le dernier semestre du M2 est consacré au stage.

La démarche scientifique se trouve au cœur des enseignements, même en FLE (quoique dans une moindre mesure), ce qui est tout à fait cohérent avec l'ambition explicite de former à la recherche.

Hormis pour la mention LLCER, la réflexion concernant l'approche par compétences est souvent annoncée comme amorcée ... en *Etudes culturelles*, où elles sont affichées, elles ne correspondent malheureusement pas à la fiche RNCP, ce qui nuit à la lisibilité du diplôme comme à sa dimension professionnelle.

Le stage, contrairement aux exigences nationales, n'apparaît pas comme obligatoire dans nombre de mentions (*Etudes culturelles*, LLCER, Lettres et humanités) : il est d'autant plus surprenant que ce parti-pris ne soit pas au moins justifié. Sans surprise, les deux mentions les plus professionnalisantes, FLE et Sciences du Langage, l'ont mis en place avec succès.

La dimension internationale, attendue dans ce champ, reste en revanche nettement insuffisante, comme en témoigne l'absence de mobilité étudiante (à l'exception déjà notée de la mention Sciences du langage) malgré quelques efforts notables pour y inciter les étudiants (crédits incitatifs en LLCER, enseignements de langue étrangère en Lettres et humanités, en Sciences du langage et en *Etudes culturelles* ; il est de ce point de vue sans doute regrettable qu'une formation telle que le master *Etudes culturelles* n'impose pas de certification en langues (possible, mais facultative).

L'environnement numérique en soutien à la pédagogie est conforme à ce que l'on observe dans les autres formations de même type ; en revanche, la formation aux usages du numérique à des fins professionnelles et de recherche pourrait être renforcée (par exemple, pour la mention *Lettres et humanités*).

La sensibilisation à l'intégrité scientifique est assurée par l'université, et elle est présente dans toutes les formations.

Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

Le pilotage des formations repose principalement sur les équipes pédagogiques et sur un conseil de perfectionnement périodique, dont les modalités organisationnelles peuvent varier d'une mention à l'autre : autant les mentions *Sciences du langage* et FLE peuvent apparaître comme exemplaires sur ce point, autant les autres mentions donnent des informations trop lacunaires pour être correctement évaluées (notamment le master *Lettres et humanités*).

Les équipes pédagogiques sont de qualité, pluridisciplinaires, composées en grande majorité d'enseignants-chercheurs, dans une moindre mesure d'intervenants professionnels, à l'exception notable de la mention *Etudes culturelles* qui ne comporte aucun de ces derniers.

Les équipes pédagogiques des mentions sont clairement identifiées dans le livret de l'étudiant.

La constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury sont en général correctement définis, affichés et connus des étudiants. De même pour les modalités de contrôle des connaissances.

Les mentions *Français langue étrangère* et LLCER déplorent la pression exercée sur leurs équipes pédagogiques, faute de moyens.

Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité

Les dispositifs d'assurance qualité varient d'une mention à l'autre.

Les conseils de perfectionnement sont en place (y compris en LLCER, ce qui est notable), mais ils ne sont pas toujours conformes aux normes nationales (mention *Etudes culturelles*) ; le caractère lacunaire des informations fournies ne permet pas de mesurer dans quelles proportions ces conseils sont opérationnels, et jouent leur rôle au sein des mentions *Etudes culturelles* et *Lettres et Humanités*. Ils constituent en revanche un outil sur lequel s'appuient les mentions FLE et LLCER.

Le profil des publics accueillis et le devenir des diplômés et des sortants non diplômés relèvent des données de l'Observatoire des étudiants de l'UBM.

Les compte rendus, évaluations des enseignements relevés d'enquêtes fournis par les mentions FLE et *Sciences du langage* montrent clairement le caractère effectif de la présence des étudiants dans le pilotage.

Ici encore, des variations notables se font jour : les masters FLE et Sciences du langage sont activement engagés dans une démarche qualité tandis que le master *Langues, littératures, et civilisations étrangères et régionales* recense les flux d'étudiants sans véritablement donner l'impression de les analyser précisément ; a contrario, le master *Lettres et humanités* produit ses propres enquêtes en sus de celles fournies par l'Observatoire des étudiants. Le master *Etudes culturelles* ne produit aucune analyse sur ces dispositifs.

Synthèse des résultats dans les formations

Les formations témoignent généralement d'une bonne attractivité. Le master *Etudes culturelles* a ainsi vu son attractivité augmenter de façon significative grâce à la communication sur les réseaux sociaux (31 candidatures en 2017-2018 ; 97 en 2020-2021), mais fonctionne avec de petits effectifs, par choix. La mention *Lettres et humanités* connaît un tel succès qu'elle a dû établir un *numerus clausus* fixé à 80 admis, ce qui pour une formation de lettres est exceptionnellement élevé. En revanche, le master *Langues, littératures, cultures et civilisations*, voit ses effectifs en M1 orientés à la baisse de 25 % depuis trois ans, sans donner d'explication sur ce point. Les effectifs de son M2, inversement, sont eux à la hausse.

L'attractivité globale de l'offre est soulignée par les dispositifs d'enquêtes

Les formations présentent dans leur ensemble un bon niveau de réussite, avec des variations selon les masters. Calculés à partir des étudiants présents aux examens, les taux de réussite apparaissent élevés pour les mentions *Sciences du langage* et *Français langue étrangère*, satisfaisants en LLCER et *Lettres et humanités*, plus préoccupants en *Etudes culturelles* dans la mesure où il s'agit de petits effectifs et d'étudiants sélectionnés par la formation.

L'insertion professionnelle est bonne (LLCER, Lettres et Humanités), voire très bonne (FLE, Sciences du langage). Les enquêtes menées à 30 mois indiquent que les diplômés occupent des emplois en adéquation avec la formation reçue. La mention *Etudes culturelles* ne fournit aucune information sur le suivi des diplômés, ce qui serait pourtant facile compte-tenu de ses objectifs recherche, et des effectifs peu nombreux. Les enquêtes y mettent en évidence une insatisfaction des étudiants, qui regrettent le manque de professionnalisation : cette information doit être relativisée dans la mesure où la moitié seulement, soit une demi-douzaine d'entre eux, a répondu, mais il est surprenant que la formation ne prenne pas davantage position, donnant l'impression de ne pas tenir compte de ce signal.

Conclusion

Principaux points forts

- Une insertion professionnelle généralement en adéquation avec les objectifs des formations
- Une offre de formation attractive
- Un affichage lisible
- Une orientation recherche assumée

Principaux points faibles

- L'absence de blocs de compétence
- Le manque global d'analyse en matière d'assurance qualité
- L'absence de liens avec le monde socio-économique et socio-culturel

Recommandations

La qualité de l'offre des formations, toutes dotées d'un niveau de spécialisation attractif, constitue clairement un atout pour l'UBM, que ce soit sous forme d'un champ ou au sein de l'UFR Humanités, destinée à devenir « champ-composante » dans la prochaine offre de formation. L'absence de concurrence entre formations tant en interne qu'au niveau local ou régional reflète manifestement à une offre bien pensée en termes de nécessité (pour les étudiants de la région, voire au-delà) et de complémentarité (entre universités régionales). Ces atouts gagneraient à être renforcés par un redéploiement plus accentué en direction des nombreux écosystèmes du monde socio-économique et/ou socio-culturel, sources additionnelles d'insertion pour les étudiants, notamment pour la mention *Etudes culturelles* : il existe une forte demande en ce sens dans les différentes instances de la culture. Les nombreuses variations constatées entre les masters traduisent la difficulté à gérer un champ de formations riche mais hétéroclite, et l'on peut craindre que cette difficulté ne perdure dans la prochaine offre de formation au sein des UFR Langues et Humanités ; il conviendrait de veiller à une réelle harmonisation des pratiques, des outils d'assurance qualité, de l'organisation du pilotage ainsi

que du suivi précis des étudiants ; cette vigilance devrait être plus particulièrement un souci pour la mention *Études culturelles* dont on peut souligner l'absence notable de suivi des étudiants.

Points d'attention

- La mention Etudes culturelles (distorsion entre l'objectif énoncé, la recherche, et l'absence de renseignements sur le devenir des étudiants, absence de conformité aux normes nationales en ce qui concerne le stage obligatoire et la présence obligatoire de professionnels au sein du conseil de perfectionnement résultats constatés, absence de suivi des étudiants, dont les remarques montrent leur inquiétude et appellent une réflexion sur leur devenir une fois diplômés et leur insertion dans le monde du travail)

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ÉTUDES CULTURELLES

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

La mention *Études culturelles* (EC) est constituée d'un seul parcours. Ses finalités professionnelles sont principalement orientées vers la recherche. Elle est assurée en présentiel à l'Université Bordeaux Montaigne, dans le cadre de la formation initiale ou de la formation continue. Les objectifs scientifiques visent l'acquisition des outils théoriques et méthodologiques permettant l'analyse de toute forme de création culturelle. La formation est rattachée à l'UFR Langues et civilisations. Elle se déploie sur quatre semestres dont le dernier est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire, et prépare surtout à la poursuite d'études en doctorat.

Analyse

Finalité de la formation

Si les objectifs d'apprentissage de la formation sont détaillés sur le site institutionnel et donc connus des étudiants, les débouchés professionnels ne sont pas clairement présentés en termes de métiers concrets.

On les retrouve dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe et qui présente la formation dans une envergure plus directement liée au monde professionnel alors que les contenus pédagogiques du master EC de l'Université de Bordeaux Montaigne sont très théoriques et finalement assez peu diversifiés (pas d'arts du spectacle vivant et pas d'approche culturelle du sport, par exemple). Cette fiche RNCP distingue les "activités visées" (promotion et commercialisation de biens culturels multi-médiatiques, assistance à la création dans un contexte trans-médiatique -collecte de données, synthèse, information sur l'existant-, conseil culturel dans le cadre de politiques commerciales, promotionnelles, territoriales ou scientifiques / recherche, réponse à des appels d'offre locaux, régionaux ou nationaux, dans le domaine des politiques culturelles, conception, préparation, animation et suivi d'un projet culturel en fonction d'un public cible, diffusion, édition et vulgarisation de la recherche en Études culturelles, proposition et animation de formations en Études culturelles, participation à des travaux de recherche sur la réception, la diffusion et l'herméneutique des produits culturels); des "compétences attestées" et des "types d'emplois accessibles" (éditeur, conseiller littéraire, journaliste culturel, animateur, chargé d'animation de projets éducatifs etc).

Cet écart entre la fiche RNCP et la présentation du master EC de l'Université Bordeaux Montaigne témoigne de la place occupée par la formation à la recherche et à la poursuite d'études en doctorat, plus développée que la perspective d'une professionnalisation directe. La formation se déploie selon deux dominantes : les études postcoloniales et les études cinématographiques.

Un supplément au diplôme très complet joint au dossier affiche clairement la perspective de poursuite d'études en doctorat. Les exigences du programme vont en ce sens puisqu'il s'agit de consolider les compétences rédactionnelles, de faire preuve d'esprit de synthèse, de maîtriser les bases et les outils théoriques des EC, de comprendre la réception et les évolutions de ces théories dans différents pays et de mettre en application des catégories conceptuelles et des outils méthodologiques transdisciplinaires. Selon ces visées, le programme de la formation apparaît donc comme cohérent.

La certification en langues est possible mais non exigée.

Positionnement dans l'environnement

Le master EC est bien positionné car il est unique à l'échelle régionale, et il n'existe que quatre autres masters EC sur le territoire national.

Il s'appuie sur des équipes de recherches de l'établissement (AMERIBER EA 3656, CLIMAS EA 4196, MICA EA 4426) qui viennent de différents départements (modes anglophones, lusophones, études italiennes, arts, histoire, lettres) afin de répondre à l'exigence pluridisciplinaire des études culturelles. Les contenus pédagogiques sont particulièrement adossés aux programmes de recherche de l'équipe AMERIBER et aux séminaires qu'elle organise (Art et histoire Politiques de la mémoire, Intermédialité sur l'hypercontemporain, liens et décentrement dans l'aire lusophone, Discours dominants, contre-discours et pratiques alternatives).

Les enseignements sont liés aux thématiques de recherche et les étudiants participent activement aux manifestations (colloques, journées, d'études, séminaires).

L'unité d'enseignement (UE) "Ouverture professionnelle" propose un choix entre expérience/stage en milieu professionnel ou suivi des séminaires à l'école doctorale – cette dernière possibilité consolide ce lien (de façon classique) avec le monde de la recherche sans toutefois rendre le stage obligatoire ce qui n'est pas réglementaire.

Il est fait mention d'un adossement au monde professionnel sous forme de partenariats avec l'Institut Cervantès, le Festival d'histoire de Pessac, le Cinéma Jean Eustache et l'Association culturelle Lettres du Monde. Cependant, aucun professionnel issu d'un secteur d'activité culturelle ne prend en charge les enseignements. L'ancrage avec le monde professionnel paraît donc restreint et se résume à la participation sporadique, mais non obligatoire, d'étudiants du master à certaines manifestations culturelles de la région (organisations de rencontres autour de la projection de films dans le cadre d'un festival, par exemple).

Les étudiants peuvent faire valoir ces expériences (suivi en médiation culturelle, organisation de rencontres après des projections, entre autres) avec les partenaires sous forme de système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ou ECTS, "European Credit Transfer System") dans l'UE "Ouverture au monde professionnel."

L'internationalisation est évoquée sous forme de liste de professeurs étrangers invités (comme Jose Luis Pires Laranjeira de l'Université de Coimbra) et partenariats ERASMUS (surtout en Italie et au Portugal) mais il est à noter, et à déplorer, qu'aucun étudiant sortant pour séjour d'étude à l'étranger n'est recensé entre 2016 et 2019. La formation renvoie cette absence de mobilité au faible nombre de masters EC dans les établissements partenaires à l'étranger, notamment en Europe.

Organisation pédagogique de la formation

Le master EC, en formation initiale (accessible par VAE - validation des acquis de l'expérience et VES - validation des études supérieures -), est structuré de façon classique (4 semestres) et met en œuvre le système d'ECTS. Les contenus sont principalement orientés vers les études postcoloniales, de genre, la francophonie et le cinéma ainsi que les industries créatives. Il est fait état d'un socle commun de connaissances en théories des *cultural studies* à acquérir par l'étudiant. Ces connaissances transversales s'emploient à décentrer le regard et la conception classique des formes culturelles au profit d'une notion de culture au sens large et mondial (non eurocentré).

Beaucoup des enseignements proposés sont issus d'une mutualisation avec d'autres parcours de formation, et les étudiants peuvent choisir leurs cours à partir d'un large panel. La formation sait adopter des angles d'approche novateurs comme l'intégration des « food studies ».

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs provenant de différents départements (de Langues, de Lettres, de Documentation, d'Arts et d'Histoire). Cette dimension est cohérente avec la formation à la poursuite d'études en doctorat.

Le volume horaire total avoisine les 342HTD en M1 pour seulement 106HTD en M2, ce qui s'explique du fait que le S4 est entièrement dédié à la rédaction du mémoire.

Les contenus des cours s'articulent autour de l'idée maîtresse de "décentrement" vis à vis des approches instituées de la culture en et par l'Occident ce qui est cohérent par rapport aux axes de recherches des laboratoires de rattachement. En termes de compétences, la formation se réfère de façon succincte à la fiche RNCP EC, en listant 4 axes (Études postcoloniales, Arts et écritures mémorielles, L'hyper-contemporain, L'œuvre et ses publics). Les enseignements ne sont pas organisés en compétences (en blocs tronc commun, disciplinaire, orientation et compétences transversales). Les éléments, là encore, ne correspondent pas exactement à la fiche RNCP. Il ne semble pas y avoir une véritable prise en main de l'approche par compétences.

L'équipe pédagogique recourt aux outils numériques classiques de l'enseignement (ENT, moodle, plateforme collaborative et enregistrement des séminaires si besoin), sans plus, ce qui peut paraître surprenant pour une discipline transversale et travaillant sur l'hypercontemporain.

Les cours sont dispensés en français à l'exception des séminaires pris en charge par le département des mondes anglophones. Afin de suivre ce cours théorique en langue anglaise, les étudiants bénéficient d'un autre enseignement de langue anglaise durant les semestres 1, 2 et 3. Un des prérequis pour accéder au master EC est un niveau B2 en anglais. La formation en langues étrangères est présente pendant les deux années de master. La formation évoque la mobilité sortante comme moyen d'approfondissement de compétences linguistiques tout en précisant qu'aucune n'a pour l'instant été enregistrée ce qui est regrettable. On note par ailleurs que la possibilité d'une mobilité n'est signalée ni dans la maquette ni dans les MCC (modalités de contrôle de connaissances).

Le fait que seul l'anglais soit proposé dans le cadre des apprentissages n'est pas logique pour une formation issue des *cultural studies* intégrant une dimension mondiale dans ses apprentissages. Cependant, de nombreux cours de civilisations (italienne, portugaise, indienne...) sont proposés aux étudiants.

La formation comporte dès la première année des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche grâce à l'UE "Ouverture professionnelle" (qui permet aux étudiants de suivre les séminaires proposés

par l'Ecole doctorale) et l'UE "Projet tutoré" qui permet la conduite de projets de recherche individuels. Vue de près, cette UE semble plutôt être un cours de méthodologie pour la rédaction du mémoire, or un EC (élément constitutif) de six heures de cours magistraux intitulé « Documentation » contribue, à l'apprentissage de la recherche documentaire pour la rédaction du mémoire.

L'ouverture au monde professionnel, autre que dans la recherche, est proposée sous forme de valorisation d'une expérience personnelle ponctuelle (expérience d'interprétation durant un colloque ou une journée d'études, participation à un salon littéraire, organisation d'une rencontre d'écrivains, aide à l'organisation d'un festival, d'une rencontre de cinéastes) ou d'un stage long, doté seulement d'un ECTS ce qui n'est pas très incitatif pour l'étudiant. De plus, le stage n'est pas obligatoire dans le cursus, plaçant de ce fait la mention en contradiction avec les normes nationales.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et le règlement des études en fait cas. Les enseignants ont accès à un outil de détection de plagiat et les étudiants en sont informés.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée car composée d'une quarantaine d'enseignants-chercheurs (EC) issus de différentes disciplines et différents départements : études lusophones, mondes anglophones, lettres, études italiennes, arts, histoire... Il n'est fait aucune mention d'intervenants extérieurs. Elle assure des cours de spécialité mais il n'est pas certain que ces EC soient spécialistes d'Études culturelles.

La direction du master est assurée par un binôme (1 MCF – maître de conférences - du département études italiennes et 1 PR – professeur - du département d'études ibériques et ibéro-américaines). C'est donc l'aspect linguistique et civilisationnel qui est au cœur du pilotage de cette formation. Chaque département dispose d'un référent master EC destiné à faciliter la gestion des enseignements mutualisés. Un personnel administratif est dédié spécifiquement au master.

Comme souligné ci-dessus, l'approche par compétences ne semble pas être pleinement adoptée ce qui entretient le flou quant aux réels débouchés professionnels de la formation alors même que la dimension liée aux études postcoloniales pourrait être mise en avant afin de créer davantage d'attractivité. En effet, les métiers de la culture ne peuvent aujourd'hui être occupés par des personnes qui ne sont pas aux faits de l'évolution du regard porté sur les identités et les pratiques culturelles à travers le monde et au prisme de l'histoire coloniale passée.

Le conseil de perfectionnement ne compte pas de membres extérieurs ce qui atteste du manque de relations avec le bassin socio-professionnel environnant et n'est pas conforme aux normes nationales sur la composition d'un conseil de perfectionnement. Les procès-verbaux des conseils, visiblement annuels, sont fournis mais rien n'est indiqué sur leur usage ultérieur ce qui pourrait indiquer que le conseil de perfectionnement ne joue pas son rôle.

L'équipe est clairement identifiée dans le livret de l'étudiant. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances, avec les règles d'attribution des crédits ECTS, sont explicites et affichées. 80 % des enseignements sont évalués sur le principe du contrôle continu mais certains enseignements ne comportent qu'une session unique d'examen parce qu'il s'agit de dossiers, de synthèses ou autres travaux réalisés par l'étudiant chez lui et pour lesquels la formation affirme faire preuve de flexibilité en offrant la possibilité d'améliorer le travail si besoin. Les données sur les évaluations sont trop lacunaires pour être évaluées. Les modalités de la deuxième évaluation ne sont notamment pas précisées.

Dispositif d'assurance qualité

La formation a fortement augmenté son attractivité grâce à une communication recourant notamment aux réseaux sociaux. Le nombre de candidatures est passé de 31 en 2017-2018 à 97 en 2020-2021. La formation fournit peu d'informations dans cette rubrique et renvoie à des métadonnées alors que des commentaires d'auto-évaluation auraient été souhaitables.

L'évaluation de la formation se fait par le biais d'un questionnaire mis à disposition en annexes. Globalement, les rubriques sur le dispositif d'assurance qualité ne sont pas complétées dans le dossier d'autoévaluation de la formation et, si les annexes sont nombreuses, il est impossible de s'y retrouver pour un membre extérieur à l'établissement.

Résultats constatés

Les annexes (REUSSITE), témoignent d'effectifs relativement stables en M1 (2016 M1 = 24, 2017-2018 M1=15, 2018-2019 M1 = 19), malgré un plus grand nombre de candidatures. En M2, les chiffres disponibles pour 2017-2018 et 2018-2019 indiquent respectivement 12 et 13 étudiants. Ces petits effectifs devraient en principe faciliter un taux

de réussite (par rapport aux inscrits) relativement élevé – mais en M2, il se situe entre 58 et 61%, ce qui peut paraître bas, et témoigne, soit d'un taux d'exigence élevé, soit de difficultés de sélection à l'entrée.

Les étudiants sont majoritairement issus d'un baccalauréat littéraire et de formations en sciences humaines. La formation ayant fourni trop peu de précisions sur ce point, il est impossible d'analyser les résultats.

On ne peut évaluer le devenir des diplômés (insertion professionnelle et poursuite des études), aucune information n'étant fournie à ce sujet. La formation annonce préparer à la poursuite en doctorat mais sans indiquer le nombre d'étudiants qui empruntent cette voie après validation du diplôme. En 2017-2018, sur 12 inscrits en M2, 7 ressortent diplômés, en 2018-2019, sur 13 inscrits en M2, 8 ressortent diplômés.

Les données fournies par l'UBM sur l'évaluation de la formation témoignent d'une volonté forte de former avant tout à la recherche et à la poursuite d'études en doctorat. 100% des enquêtés (soit 6 répondants pour 2016-2017, par exemple : la moitié des effectifs environ), sont "plutôt satisfaits" de la formation à la recherche et du suivi des travaux. En revanche, les répondants pointent le manque de lien avec le monde professionnel, problématique à leurs yeux, et se déclarent insatisfaits de l'accompagnement dans l'élaboration du projet professionnel. Pour 2017-2018 les données vont dans le même sens.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation à la recherche efficace
- Des angles d'approche novateurs et originaux
- Une équipe pédagogique diversifiée et bien coordonnée

Principaux points faibles :

- L'absence de stage obligatoire
- L'absence de dimension professionnalisante ou pré-professionnalisante
- L'absence de relations et de mobilités internationales
- L'absence d'information sur le devenir des étudiants (notamment la poursuite en doctorat)
- Un conseil de perfectionnement qui ne joue pas son rôle
- Un dossier lacunaire

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master EC de l'Université Bordeaux Montaigne est une formation riche de sa pluridisciplinarité et qui offre un large choix d'enseignements à ses étudiants qui peuvent composer leurs parcours de formation en fonction de leurs centres d'intérêts et de leur projet professionnel à condition que ce dernier soit orienté vers la poursuite d'études en doctorat. C'est une formation ouverte et en dialogue avec l'actualité de la recherche qui a l'avantage, en outre, d'être construite par la recherche active des nombreux (une quarantaine) membres de son équipe pédagogique. Le master EC a donc un fort potentiel, d'autant qu'il intègre des angles novateurs (comme les « food studies ») mais c'est une formation qui pose question par son manque de conscience des passerelles professionnelles qui pourraient exister depuis les apprentissages théoriques qu'elle met en œuvre, et par son absence de lien avec le monde professionnel, même s'il s'agit d'un choix revendiqué : l'insatisfaction des étudiants à cet égard pose problème, de même que l'absence d'informations sur le taux de poursuite en doctorat, but avoué de la formation.

La dimension moderne et le regard décentré proposé par les différents contenus pédagogiques (à dominante études postcoloniales et de genre - au sens de "gender") est un atout mais l'envergure scientifique de la formation est sans doute trop appuyée car les débouchés ne peuvent concerner que la recherche.

Globalement, c'est l'absence de suivi des étudiants de cette formation qui interroge et qui rejoint le caractère lacunaire de l'autoévaluation : pas de données sur le devenir des étudiants, pas de retours au sujet du conseil de perfectionnement auquel aucun professionnel extérieur n'est associé. Cela est d'autant plus étonnant que la formation comporte un effectif restreint ce qui devrait faciliter le suivi des étudiants jusqu'à leur insertion professionnelle ... il n'est pas indiqué si, et dans quelles proportions, les étudiants du master EC poursuivent bien

en doctorat à l'issue de leur master. Connaître le devenir des diplômés est essentiel au calibrage du master en termes de connaissances mais aussi de compétences. Pour analyser les résultats de la formation, il manque aussi l'analyse des taux de réussite ainsi que des précisions sur l'organisation des contenus pédagogiques (volumes horaires précis, distinctions cours magistraux et travaux dirigés). La formation gagnerait à travailler les approches par blocs de compétences et elle pourrait davantage s'appuyer sur la fiche RNCP de son diplôme. En outre, il conviendrait de distinguer ce qui relève de la méthodologie du mémoire - et qui peut former à la recherche - d'enseignements plus ouverts sur le monde professionnel extérieur et qui offrirait la possibilité aux étudiants qui ne veulent pas poursuivre en recherche de se pré-professionnaliser. Le faible poids en ECTS alloué aux éventuelles dans les métiers de la culture (ECUE « participation événementielle » ou « stage ») semble problématique pour un master qui propose justement ces métiers comme débouchés.

Un stage en milieu professionnel doit être rendu obligatoire. La formation devrait solliciter des professionnels pour la prise en charge d'enseignements plus ciblés sur les métiers de la culture par la perspective des études culturelles.

La formation, qui ressent le besoin de mieux définir ses objectifs professionnels, devrait mettre en place un conseil de perfectionnement conforme et se saisir de ses conclusions.

Le volet professionnalisation doit être renforcé et apparaître clairement dans les supports de communication de la formation. Enfin, le plurilinguisme pourrait avoir davantage de place.

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne (UBM)

Présentation de la formation

Le master *Français langue étrangère* (FLE) de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) est une formation en deux ans, permettant une insertion professionnelle à bac+5. Il forme de futurs professionnels de l'enseignement du français langue étrangère ou seconde en France ou à l'international, de l'ingénierie ou coordination de formations en langues, de l'audit et du conseil linguistique et culturel. Il peut également conduire à une poursuite d'études en doctorat.

Les enseignements se déroulent en présentiel sur le campus de l'UBM. L'admission en première année se fait sur dossier et attire principalement des étudiants titulaires d'une licence avec option FLE, ou DU (diplôme universitaire) FLE, mention *Lettres ou sciences du langage* ou *Langues*, littératures et civilisations étrangères et régionales ou diplôme français ou étranger (bac+3) admis en dispense. Pour les autres licences, une possibilité d'accès en fonction de l'expérience et du projet professionnel du candidat est envisagée. En lien avec les services de la formation tout au long de la vie, des possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE) permettent également à des étudiants en reprise d'étude d'intégrer le parcours.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de ce master ainsi que les connaissances et compétences à acquérir à l'issue de la formation sont explicites, cohérents et rendus accessibles aux différentes parties prenantes, au premier chef les étudiants. Les compétences et connaissances acquises sont détaillées dans le supplément au diplôme.

Les domaines d'activités accessibles avec un master *Français langue étrangère* ou les possibles poursuites d'études en doctorat sont bien décrits et en adéquation avec le contenu de la formation. Les divers débouchés sont communiqués sur différents supports (page institutionnelle de l'UBM, plaquette de la formation et, en cours, dans le Guide de l'étudiant).

La formation est en parfaite cohérence avec la fiche nationale de la mention FLE du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) publiée sur le site de France compétences.

Positionnement dans l'environnement

Le master FLE n'entre en concurrence avec aucun autre master de l'université de l'UBM. Il se distingue des masters au même intitulé offerts par deux universités de la région (Université de Pau et des Pays de l'Adour, et Université de Poitiers) grâce à une ouverture vers l'ingénierie pédagogique de formation. Des relations ont été nouées avec plusieurs unités de recherche, internes ou externes à l'UBM, sans précision sur celles auxquelles la formation est adossée. L'adossement à la recherche se fait ponctuellement au gré des interventions des experts et enseignants-chercheurs. La dispersion de l'offre de séminaires et activités de recherche renforce ce manque d'identité scientifique, tant pour les enseignants que pour les étudiants. En revanche, dès la première année de master (M1), les étudiants sont invités à participer à des événements (séminaires interdisciplinaires, conférences) organisés par l'école doctorale Montaigne Humanités de l'UBM ainsi qu'aux séminaires bimensuels organisés par l'UMR 5263 CLLE-ERSSB (Unité Mixte de Recherche-Cognition, Langue, Langages, Ergonomie - Équipe de Recherche en Syntaxe et en Sémantique à Bordeaux). Le nombre d'étudiants qui se saisissent de ces propositions n'est pas précisé. La formation n'est adossée à aucune École Universitaire de Recherche (EUR) ni *Graduate School*.

Le master entretient des liens avec des organismes et structures du monde socio-professionnel auquel il prépare (associations, écoles de langues, Alliances françaises, CASNAV [centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs], Rectorat, établissements du secondaire proposant des UPE2A [Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants]).

Le master bénéficie des conventions et accords internationaux mis en place par le service des Relations Internationales de l'UBM. Plusieurs accords spécifiques au FLE ont par ailleurs été établis avec plusieurs universités, européennes et extra-européennes. D'autres sont en cours. Les flux d'étudiants (mobilités sortantes

et entrantes) ne sont pas clairement détaillés: il manque des données quantitatives précises qui permettraient de mieux appréhender la dimension internationale de la formation.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est adaptée aux objectifs d'insertion professionnelle qu'elle vise.

La première année du master est généraliste. La seconde année est mono-parcours (parcours "Didactique du FLE/S, diversité des contextes et des langues, ingénieries de formation").

Les semestres 1 (S1) à 3 (S3) sont organisés par blocs d'importance variable en nombre d'unités d'enseignement (UE) et en crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System): les semestres 1 et 2 comportent un bloc "Tronc commun", constitué de 4 UE pour, respectivement, 25 et 16 crédits ECTS, un bloc "Orientation parcours" d'1 seul crédit ECTS au S1 contre 10 au S2, un bloc "Compétences transversales", de 4 crédits ECTS par semestre. Le contenu des blocs *Orientation parcours* et *Compétences transversales* est peu lisible (ainsi, la préparation au stage figure dans le bloc 3 au S1 et dans le bloc 2 au S2). En deuxième année, le premier semestre comporte deux blocs (*Disciplinaire spécifique* et *Compétences transversales*). Le deuxième semestre est entièrement dédié au stage et à la rédaction de l'écrit long qui s'y rapporte.

Bien que pouvant potentiellement recevoir d'autres publics, la formation n'accueille de façon quasi-exclusive que des étudiants en formation initiale, hors apprentissage (sur la période, de 0 à 2 étudiants par an en formation continue en M1, de 0 à 1 en M2). L'accueil d'étudiants en situation de handicap est également possible (on ignore si le master en a accueilli). Les enseignements sont dispensés en présentiel, avec quelques enseignements proposés en distanciel. Cette hybridation, particulièrement appréciée pendant la crise sanitaire, a facilité les enseignements des intervenants extérieurs. Le souhait d'enseignement à distance du M2 (en doublon du M2 en présentiel), formulé à plusieurs reprises par l'équipe de pilotage du master, n'a à ce jour pas été satisfait pour des raisons financières. La création d'un master à distance serait une spécificité par rapport aux autres masters FLE de Nouvelle Aquitaine et attirerait de nouveaux publics.

Les blocs de compétences ne structurent pas encore la formation, le projet est à l'étude pour la prochaine offre. De même, la formation réfléchit à la mise en place d'un portfolio professionnel. Cependant les stages donnent lieu à la rédaction de tableaux de compétences: cet outil permet d'entrer graduellement et avec réflexivité dans l'appropriation des compétences professionnelles.

Les modalités pédagogiques sont variées et proposent, compte tenu des objectifs professionnels du master, un large choix d'option d'UE qui permettent d'être au plus près du projet professionnel de l'étudiant.

La démarche scientifique est présente dans les modules d'initiation à la méthodologie de rédaction d'écrits académiques et de méthodologie de la recherche, ainsi que dans la rédaction d'un mémoire à la fin du master. Les étudiants sont redevables de deux stages : l'un, d'une durée de 140 heures, se situe en fin de première année ; l'autre, d'une durée de 470 heures donne lieu à la rédaction d'un mémoire et occupe l'entièreté du second semestre de la deuxième année. Le premier stage revêt une partie en observation et une partie en situation d'enseignement du FLE/S. Lors du second stage, les étudiants doivent remplir des missions d'enseignement et d'ingénierie de formation et mesurer leur adaptabilité au contexte professionnel. Chaque période de stage est évaluée par la production d'un écrit (rapport de stage en M1, mémoire à orientation professionnelle en M2) qui donne lieu à une soutenance collective en M1, et à une soutenance individuelle en M2. Les étudiants doivent faire preuve d'autonomie dans leur recherche de stage. Ils bénéficient néanmoins des partenariats internationaux mis en place ainsi que d'un forum sur lequel des offres de stage leur sont communiquées.

Un enseignement d'anglais, de 12 heures par semestre pour un total de 6 crédits ECTS, est obligatoire du S1 au S3. Le niveau de compétences attendu à la fin du S3 n'est cependant pas clairement indiqué. La maquette de formation prévoit la possibilité de suivre une seconde langue. Le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement qui s'est tenu au printemps 2019 fait apparaître que, dans les faits, les étudiants doivent avoir au moins un niveau B2 dans cette deuxième langue. Leur demande de pouvoir commencer une nouvelle langue s'inscrit dans une démarche d'ouverture aux langues promue par la formation. Cette impossibilité pour les étudiants de débiter une nouvelle langue est en contradiction avec le vœu de prise en compte de leur projet professionnel. Aucun cours disciplinaire -autre que les cours de langue- n'est enseigné en langue étrangère: ce qui s'explique par la spécificité du parcours. Néanmoins, la variété des profils linguistiques et culturels des enseignants permet d'aborder les comparaisons entre les langues et la réflexivité sur l'apprentissage/enseignement des langues. En partenariat avec le CIEP-FEI (centre international d'études pédagogiques - France Éducation International), les étudiants du M2 ont la possibilité d'acquiescer lors d'une session de formation l'habilitation pour devenir correcteurs du DELF (diplôme d'études en langue française)/ L'équipe pédagogique du master fait un usage performant de la plateforme Moodle et de la variété de possibilités d'activités qu'elle offre. C'est l'outil privilégié de la communication avec les étudiants. L'utilisation du numérique à des fins pédagogiques fait par ailleurs partie des compétences développées par le master.

Les enjeux de l'intégrité scientifique sont présentés dans les cours préparant aux écrits académiques. L'UBM propose par ailleurs un outil de détection de similarité textuelle, permettant de déceler des plagiat. Le Guide de l'étudiant contient une note énonçant le dispositif de recours, en cas d'infraction présumée à ces enjeux. Les modalités mises en œuvre en matière de réussite étudiante ne sont pas explicitées.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique spécialiste de la didactique du FLE est réduite à 3 MCF (maître de conférence) et 1 PU (professeur des universités). Interviennent en outre dans la formation des enseignants-chercheurs du département sciences du langage (3 MCF et 1 PU), ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs d'autres composantes : 1 PRAG (professeur agrégé), 3 MCF et 1 PU. Le master fait également appel à un nombre de professionnels extra-académiques (ingénieurs pédagogiques, formateurs, responsables de coordination pédagogique...), en lien avec les domaines d'insertion visés. Les noms des divers intervenants, quel que soit leur statut, est communiqué aux étudiants dans le Guide de l'étudiant.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe de pilotage de la formation sont clairement définis. Le dossier insiste cependant sur l'insuffisance des moyens humains permettant un partage plus équitable des responsabilités. En effet, la plupart des tâches administratives ne sont pas reconnues à hauteur des efforts fournis. Seule la responsabilité de la mention est intégrée dans la modulation de service des enseignants-chercheurs. Le master bénéficie d'un appui administratif (1 personne).

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement. Le cadrage en a été revu par l'UBM en 2019-20 afin d'alléger sa composition.

Le dossier insiste toutefois sur la difficulté à mobiliser des professionnels extra-académiques.

L'évaluation des connaissances et des compétences est pratiquée selon des modalités conformes aux articles du Code de l'Education et rappelées dans le document "réglementation des études" accessible aux étudiants. La composition du jury est communiquée aux étudiants annuellement par voie d'affichage au moins 15 jours avant le début des épreuves de la première session.

Dispositif d'assurance qualité

La connaissance de la population accueillie ainsi que du devenir des diplômés et des sortants non diplômés est assurée par l'Observatoire des Etudiants de l'UBM et communiquée à l'équipe de formation. Le profil des étudiants (nombre d'étudiants extra-académiques, nombre de boursiers, nombre d'étudiants de l'international) est connu mais ne fait pas l'objet d'une analyse spécifique. Le recrutement des étudiants de M1, ainsi que celui des étudiants de M2 provenant d'une autre université, se fait sur dossier. Les critères de sélection et la procédure d'inscription font l'objet d'un affichage. Les candidats internationaux doivent faire la preuve d'un niveau C1 (niveau C1 de maîtrise avancée d'une langue selon les indicateurs du cadre européen commun de référence pour les langues) en français.

La démarche qualité s'appuie sur le conseil de perfectionnement du master, ainsi que sur une évaluation annuelle des enseignements par les étudiants diligentée par l'établissement. Les comptes rendus du conseil de perfectionnement sont discutés afin de procéder aux remédiations jugées pertinentes et réalisables, ce qui montre clairement l'engagement de la formation dans une démarche qualité.

Résultats constatés

L'effectif étudiant pour l'ensemble des deux années de master oscille entre 48 (en 2016-17) et 64 (en 2019-20). Le nombre de diplômés de M2 est donné pour les années 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020: respectivement 18, 21 et 24 diplômés sur 29, 32 et 32 inscrits.

La capacité d'accueil en master, annoncée sur le site est de 40 places. La jauge de 40 places n'est atteinte ni en M1, ni en M2.

Le flux des étudiants non diplômés se réorientant à l'UBM est très faible (sur la période : 1 en M1 et 1 en M2). Le dossier ne donne pas d'indication sur le devenir des autres personnes non diplômées.

On observe un taux de réussite très bon, si l'on se base sur les inscrits SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) et non pas sur les seules inscriptions administratives, dont on remarque qu'il est meilleur en M1 (entre 79,3 et 90,3 %) qu'en M2 (entre 63 et 80 %). La formation ne commente pas cette différence en termes de réussite. Les diplômés qui s'insèrent après l'obtention de leur M2 occupent à 100% des emplois en accord avec leur niveau de diplomation, pour moitié au niveau régional, pour moitié à l'international (enquête à 30 mois auprès de la promotion 2017).

Le nombre de poursuites d'étude en thèse de doctorat est faible mais n'est pas précisément quantifié. Cette faiblesse aurait mérité d'être commentée et mise en relation avec l'existence, depuis 2016, d'une mention de doctorat « Didactique des langues et des cultures » à l'ED (école doctorale) Montaigne Humanités, créée pour déconstruire l'image d'un master exclusivement professionnel, et consolider l'attractivité de la poursuite en thèse.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne attractivité de la formation
- Un bon réseau de partenaires
- Une bonne internationalisation de la formation
- De bons taux de réussite en M1 et en M2
- Une insertion professionnelle en rapport avec les compétences travaillées dans le master

Principaux points faibles :

- Un adossement à la recherche peu visible
- Des poursuites d'étude en doctorat peu nombreuses
- Un manque d'ouverture à une deuxième langue vivante
- Un manque de lisibilité des blocs de compétences

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master FLE de l'UBM est une formation de qualité, offrant une bonne cohérence entre les compétences qui y sont développées et l'insertion professionnelle effective des diplômés.

L'ouverture à l'international, peu visible lors de la précédente évaluation par le Hcéres, porte ses fruits, en particulier pour ce qui est de la mobilité sortante. Cette internationalisation serait optimisée par l'ouverture à une seconde langue vivante réclamée par les étudiants. Le caractère obligatoire des stages concourt au développement de l'internationalisation de la formation. Le niveau d'emploi dans le domaine de formation est très élevé pour les diplômés. La formation s'appuie sur un solide réseau de partenaires, cependant une partie des liens tissés pourrait être formalisée sous la forme de conventions.

Du point de vue des perspectives, l'adossement à la recherche devrait être plus visible pour promouvoir la poursuite d'étude en doctorat. La politique amorcée par la création d'une mention de doctorat *Didactique des langues et des cultures* va d'ailleurs dans le sens de cette incitation, et doit être poursuivie.

Les efforts entrepris pour ouvrir la formation à distance gagneraient à être soutenus afin d'accueillir de nouveaux publics, en particulier ceux de la formation continue.

Enfin, le projet de mise en œuvre de la démarche par compétence pour le prochain quinquennal rendra plus lisible l'adéquation de la formation avec les attendus de la fiche RNCP.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

La mention est constituée de onze parcours master 1 (M1) et master 2 (M2) : *Études anglophones*, *Études basques*, *Études chinoises*, *Études germaniques Identités Médiations Multiculturalité (EGI2M)*, *Études Hispaniques et Hispano-américaines*, *Études japonaises-Dynamiques contemporaines de l'Asie orientale*, *Études japonaises Linguistique et didactique du japonais*, *Études Slaves : monde russe et est-européen*, *Études Slaves et interculturalité*, *Les Andalus : domaines historiques arabophones et ibériques*. Le parcours *Traduction pour l'Édition* n'est proposé qu'en M2. Les parcours *Études italiennes* et *Études lusophones* ont été supprimés en 2017-2018. La formation poursuit les objectifs détaillés dans la fiche 31503 du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Deux grands domaines de débouchés se distinguent: les métiers de l'enseignement et la préparation aux concours de recrutement du CAPES et de l'agrégation; les métiers de la traduction et des milieux associatif, culturel ou entrepreneurial. La formation est assurée en présentiel, seules quelques unités d'enseignement (UE) du master *Études anglophones* peuvent être suivies à distance. Les cours sont assurés sur le site de l'Université, à Bordeaux exclusivement.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage (définis dans la fiche RNCP) sont affichés sur le site de l'Université. Ils sont connus des étudiants grâce à une communication efficace: guide du master distribué sous format papier et en ligne, affichage sur les réseaux sociaux, réalisations de vidéos d'information, réunions de rentrée, forum des masters, réunions d'information. Le supplément au diplôme, présenté en annexe, est disponible pour tous les parcours et reprend les items de la fiche RNCP.

Les débouchés professionnels sont cohérents par rapport aux enseignements dispensés et clairement présentés aux étudiants. Ces débouchés sont, selon le dossier, les concours d'enseignement et les métiers de la traduction ou les métiers en lien avec le monde de la culture, de l'entreprise ou des associations. Les passerelles entre les masters LLCER, MEEF, et également les diplômes universitaires (DU) de préparation au concours, confirment l'existence d'un écosystème cohérent et complémentaire de formation. La poursuite des études (vers les troisièmes cycles) est précisée pour chaque parcours dans les supports de communication cités. Les étudiants du master *Études japonaises* peuvent passer la certification *Japanese Language Proficiency Test (JLPT)* (test d'aptitude en japonais) Cette certification est citée comme exemple d'engagement dans le domaine des certifications linguistiques, au même titre que le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (proposé en neuf langues non spécifiées) ou le TOPIK (*Test Of Proficiency in Korean*) en coréen.

Positionnement dans l'environnement

La mention LLCER est très riche et propose des parcours uniques en région (M2 *Traduction pour l'édition*, *Études slaves : monde russe et est-européen*, *Études japonaises*) et en France (master *Études basques*, master *Andalus*). Cette offre originale assure l'attractivité de la mention auprès des étudiants français et étrangers et est fondée sur des partenariats académiques nationaux et internationaux (avec l'Université de la Rochelle par exemple mais aussi avec l'Espagne, le Japon, les États-Unis).

L'internationalisation repose sur de nombreuses possibilités de mobilité d'études pour les étudiants, cependant ces mobilités ne sont pas obligatoires. La Direction des relations internationales apporte une aide technique, administrative et sociale pour soutenir ces mobilités (par l'acquisition d'ECTS par exemple), mais ni le financement de ces mobilités, ni leur durée, ni leur nature (mobilités d'études ou stages) ne sont précisés. Les mobilités enseignantes et les accueils d'experts internationaux, cités en exemple, enrichissent l'offre des enseignements. Mais la proportion de ces mobilités n'est pas précisée.

Enfin, trois doubles diplômes permettent l'obtention de diplômes délocalisés (double diplôme Master *Études basques* (UBM) *Euskal filologia-Filologia vasca* (EHU-UPV), double diplôme *Études germaniques : Identités Médiations Multiculturalité* (EGI2M) avec l'Université de Potsdam et double diplôme *Études slaves et*

interculturalité - Russie-Europe avec l'Université de Russie de l'Amitié des Peuples à Moscou). Hormis dans ces parcours spécifiques, les mobilités internationales ne revêtent pas un caractère obligatoire. En annexe du dossier d'autoévaluation se trouve une liste très fournie de partenariats entre universités (près de 200 accords avec des universités internationales). La dimension internationale constitue une valeur ajoutée appréciable en cohérence avec les attendus de la mention master LLCER. Cependant, malgré le flux important de mobilités entrantes et sortantes (environ 1000 par an) à l'UBM, la proportion reste très faible: 3,5 %. Une étude plus affinée par parcours permettrait de mieux considérer les mobilités dans le parcours LLCER.

Le positionnement de la mention vis-à-vis du monde de la recherche est clair. L'ancrage de la formation dans la recherche est présenté aux étudiants dès leur inscription via divers supports de communication. Les enseignants-chercheurs sont affiliés aux unités de recherche de l'établissement selon leur spécialité. Trois grandes unités de recherche construites sur un cadre linguistique se distinguent : CLIMAS (Cultures et littératures des mondes anglophones) pour l'anglais; AMERIBER (Amérique latine, Pays ibériques) pour l'espagnol et le portugais; IKER (centre de recherche sur la langue et les textes basques) pour le basque. Les étudiants sont invités à suivre des manifestations de l'École doctorale et formés à et par la recherche grâce à un enseignement sous forme de projets tutorés et participation à la vie scientifique.

Le positionnement de la mention LLCER vis à vis de la mention MEEF (Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation) est moins clair. Le fait que les concours d'enseignement soient présentés comme un des principaux débouchés à l'issue de cette formation de master en LLCER pose la question de la concurrence avec les masters MEEF également proposés par l'université. En ce sens, la spécificité de la mention n'est pas suffisamment expliquée.

La mention affiche fièrement la participation des intervenants issus des mondes socio-économiques ou culturels dans le cadre de mobilités internationales ou de manifestations scientifiques ponctuelles: ce qui permet une très bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Au sein du M2 *Traduction pour l'édition* par exemple, l'Association des Traducteurs Littéraires de France (A.T.L.F.), l'association Maison de la traduction en Nouvelle Aquitaine (MATRANA, La Maison des écrivains (partenariat conventionné)), sont parties prenantes dans la formation. Dans les parcours *Études slaves* et *Études basques*, d'autres collaborations sont en place avec le monde socio-économique: pour les études basques: Ethnopôle Pays Basque, Musée basque de Bayonne, Archives de Bayonne, Université UPPA (Université de Pau et des Pays de l'Adour), Office public de la langue basque; pour les études slaves: intervenants professionnels de la communication, de la coopération internationale, de la traduction.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est accessible aux étudiants en formation continue et aux étudiants ayant des contraintes spécifiques (handicaps ou sportifs ou artistes de haut niveau). Ces étudiants ont la possibilité de rencontrer un référent enseignant, le service étant géré par trois personnels administratifs. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont possibles. En revanche, la formation ne peut être suivie à distance que pour certaines UE du parcours *Études anglophones*.

Le master LLCER est en tous points conforme aux attendus d'une telle formation, tels qu'ils sont définis dans la fiche RNCP. Du fait de ses spécificités linguistiques et culturelles, chaque parcours a son identité propre: ce qui ne permet pas de parler de tronc commun et rend difficiles les possibilités de mutualisation et d'approche transversale. La mention revêt de fait un aspect protéiforme. Les unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits ECTS) sont en place et la mobilité internationale est favorisée par l'octroi de crédits ECTS (leur nombre et les critères d'attribution ne sont pas précisés). L'attribution de ces crédits ECTS dans le cadre d'une mobilité est une mesure très incitative.

L'approche par compétences est mise en œuvre et, en fonction d'un référentiel de compétences, les unités d'enseignement sont traduites en compétences. L'augmentation constante du nombre de projets pédagogiques et scientifiques, de projets tutorés et d'ateliers participatifs témoignent de la vivacité de l'innovation pédagogique. L'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) et de la plateforme collaborative Moodle est intégrée pour le partage des documents et le développement de pratiques pédagogiques interactives.

Les principes de l'intégrité scientifique et éthique sont rappelés dans les supports de communication et font partie de la formation. L'établissement dispose d'un logiciel anti-plagiat.

La formation comporte dès la première année des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche sous forme de séjours en laboratoire et participation aux séminaires de recherche ; la poursuite en doctorat est présentée sous forme de rencontres avec les écoles doctorales et dans les supports de communication. Ces différentes activités en lien avec la recherche ne sont pas quantifiées. L'autonomie de l'étudiant est engagée dans les conduites de projets dans un cadre collaboratif et pluridisciplinaire. Contrairement aux attendus nationaux et aux principes d'une formation professionnalisante, les stages ne sont pas obligatoires (mais seront intégrés aux maquettes de façon plus systématique dans les années à venir) dans

tous les parcours (sauf dans le parcours « Études slaves : monde russe et est-européen » où ils sont présents en M1 à titre obligatoire, mais pas en M2 où ils sont optionnels) et leurs modalités pédagogiques et d'évaluation sont affichées dans les supports de communication. Le choix de ne pas imposer de stage obligatoire n'est pas justifié. Le dossier fait état du développement des compétences transversales sous forme de « modules » comme l'initiation à l'entrepreneuriat. Des précisions sur la nature de ces « modules » serait appréciables.

L'acquisition de compétences linguistiques propre aux masters LLCER est renforcée par des parcours multi-langues (le master *Andalus* par exemple intègre deux des trois langues suivantes: arabe, espagnol, portugais; le master *Études slaves : Mondes russe et est-européen* intègre l'enseignement de l'anglais (LV2) et propose un choix de troisième langue entre polonais, tchèque, serbo-croate.

La formation dispose de partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur à l'étranger et le dossier d'autoévaluation fait mention de nombreuses possibilités de mobilités internationales chaque année. Les chiffres pour l'année 2018-2019 indiquent 21 sortants (13 entrants) en total pour 365 étudiants (M1 et M2), environ 5 %, ce qui semble très peu et en contradiction avec la dimension internationale affichée.

Pilotage de la formation

L'équipe est annoncée comme diversifiée, identifiée par les étudiants et les intervenants extérieurs assurent des enseignements qui correspondent aux finalités du master, mais aucun tableau n'est fourni en annexe attestant de ces affirmations. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) sont reproduites en annexe avec clarté pour chaque parcours.

Le conseil de perfectionnement au niveau de la mention est en place depuis 2018 et fonctionne conformément aux recommandations légales définies par l'arrêté du 22/01/2014. Il n'est reproduit qu'un seul relevé de délibérations en annexe. Quelques points d'amélioration sont détaillés dans le dossier quant à la mise à disposition des documents utiles et le calendrier (ce qui suggère que le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle).

Le manque de moyens administratifs (personnels) et matériels (salles d'études, bibliothèques) n'est pas détaillé et ne permet pas une analyse objective. Il est évoqué par le constat d'une surcharge de travail administratif qui ne permet pas de répondre à tous les objectifs du conseil de perfectionnement : des problèmes de calendrier sont évoqués.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont communiqués sans être affinés par parcours: ce qui ne permet pas d'établir une analyse des données chiffrées. Les indicateurs de mesure de réussite des étudiants font apparaître une baisse régulière des inscrits en M1 (225 en 2016-17, 196 en 2017-18, 168 en 2018-19). A l'inverse, le nombre d'étudiants en M2 a augmenté en 2018-2019 (164, 153, 195). Le taux de réussite (inscrits) en M1 augmente passant de 59,6 % en 2016-17 à 67 % en 2018-19. En M2 – une légère amélioration est également à noter (54,3 % à 58,5 %). Le devenir des étudiants de la promotion 2017 est visible sous forme de tableau détaillé, conforme aux attentes et rédigé en partenariat avec l'observatoire des étudiants. Ce tableau annonce un taux d'insertion au 1/1/2018 de 73,3 %, la part de diplômés en emploi est d'environ 79 %.

Résultats constatés

Une baisse de 25 % des effectifs en M1 (225 à 168) en trois ans est constatée. Les inscriptions en M2 augmentent (de 18 % environ en trois ans). Les raisons de ces fluctuations ne sont pas exposées. Le taux de réussite augmente légèrement. L'enquête sur le devenir des diplômés (promotion de 2017 – 65 répondants sur 88 diplômés) montre de bons résultats avec 76 % des diplômés en emploi (enseignement) ou en études. En revanche, alors qu'un des principaux débouchés affichés par la formation concerne le domaine de la traduction ou le milieu de la culture, aucun des répondants ne travaille dans ces domaines (l'enquête précise comme domaines d'emploi enseignement, commerce, hébergement et restauration); 10 étudiants sur les 35 qui ont répondu sont en doctorat. En fait, le tableau révèle une orientation massive vers les métiers de l'enseignement : ce qui confirme la concurrence déjà évoquée avec le master MEEF.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre originale de certains parcours uniques en France : master *Études basques*, master *Les Andalus*
- Une attractivité de formations à l'échelle de tout l'Ouest français: master *Traduction*, master *Études japonaises*, master *Études slaves*
- Une bonne communication des objectifs de la formation

- De nombreux partenariats internationaux

Principaux points faibles :

- De très faibles mobilités sortantes (environ 5 %) dans des parcours pourtant ouverts sur l'international
- Une absence de stages obligatoires (à une exception près)
- Un potentiel d'ouverture professionnelle insuffisamment exploité
- Un manque d'indicateurs d'assurance qualité
- Un manque de données quantitatives sur les activités de recherche

Analyse des perspectives et recommandations :

Une ouverture à l'international renforcée améliorerait l'employabilité des étudiants dans des domaines affichés autres que l'enseignement (traduction et interprétariat par exemple)

De même, l'intégration de stages obligatoires dans la formation consoliderait le développement des compétences professionnelles des étudiants et permettrait de découvrir un éventail plus large de débouchés potentiels. L'obligation d'intégrer un stage obligatoire dans la formation donnerait plus de cohérence aux objectifs de la mention LLCER. Elle contribuerait à la consolidation des compétences linguistiques et de la dimension internationale du diplôme. Une meilleure lisibilité des attendus et objectifs de la mention LLCER par rapport au master MEEF aiderait les étudiants dans leur choix d'orientation. La mention LLCER gagnerait à afficher plus nettement sa spécificité, en particulier pour la poursuite d'étude ou l'insertion professionnelle dans d'autres secteurs que ceux de l'enseignement.

MASTER LETTRES ET HUMANITÉS

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master mention *Lettres et humanités* de l'université Bordeaux Montaigne (UBM), et désigné dans le dossier comme *Master Recherche en Études Littéraires (REÉL)*, a comme principal objectif l'initiation à la recherche, à laquelle forment deux de ses options, Lettres et sciences humaines et Lettres et arts du monde, la troisième option, Lettres appliquées, combinant, elle, initiation à la recherche et préparation aux concours de l'enseignement (CAPES et agrégation).

Délivré uniquement en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités, le master REÉL s'adresse aux étudiants de Lettres souhaitant s'initier à la recherche dans les domaines de la littérature antique, des littératures française et francophone, de la littérature générale et comparée, de la linguistique textuelle. La formation comprend 384 heures d'enseignement (à peu près également réparties entre cours magistraux et travaux dirigés) mais n'exige pas la validation de stage.

La mention vise une formation solide dans le domaine de la littérature, des humanités et des arts et prépare aux métiers de l'enseignement (après concours), de la communication, du journalisme, de la médiation culturelle et de la recherche (après une thèse de doctorat).

Analyse

Finalité de la formation

Visant avant tout une formation à la recherche, ce master dispense une culture de haut niveau dans le domaine littéraire (littérature française et comparée, linguistique, littérature antique), mais aussi, selon les options, en sciences humaines (histoire, philosophie) et en arts. Toutefois, si les mutualisations sont nombreuses avec d'autres masters (Master MEEF, Études culturelles, mais aussi histoire, civilisation, patrimoine ou patrimoine culturel immatériel), les intitulés des Unités d'Enseignement (UE) mettent toujours l'accent sur la dimension littéraire de la formation, de sorte que l'adéquation entre les enseignements et le but explicitement poursuivi, notamment pour les métiers autres que l'enseignement ou la recherche, n'apparaît pas de prime abord.

D'autres débouchés que la recherche sont également accessibles à l'issue de ce master : l'enseignement secondaire, et, plus largement, les différents métiers impliquant une bonne maîtrise des compétences littéraires (journalisme, édition, etc.). Le dossier d'auto-évaluation fait état de plusieurs maquettes, dont un master Édition et un master théorie et critique de la BD dont l'articulation au master REEL n'est pas explicitée dans la présentation écrite de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Bien qu'il ne se distingue guère des masters du même type sur le plan national, ce master bénéficie d'un vaste vivier de recrutement au sein de l'université Bordeaux Montaigne, où il est bien implanté et où il bénéficie de passerelles et de nombreuses mutualisations avec d'autres masters présents dans la même école doctorale (ED) Montaigne Humanités.

Bien qu'il ne se distingue guère des masters du même type sur le plan national, ce master bénéficie d'un vaste vivier de recrutement au sein de l'université Bordeaux Montaigne, où il est bien implanté et où il bénéficie de passerelles et de nombreuses mutualisations avec d'autres masters présents dans la même école doctorale (ED) Montaigne Humanités (Master MEEF, Études de Genre, Ingénierie de projets culturels et interculturels, Études culturelles, Études slaves, etc)

La formation est adossée à deux équipes de recherche, l'équipe d'accueil (EA) Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques CLARE (EA 4593) et l'équipe d'accueil Textes, Littératures : Écriture et Modèles TELEM (EA 4591) qui offrent une grande variété d'axes de recherche, d'aires culturelles et linguistiques. A l'EA CLARE, résolument pluridisciplinaire, sont rattachés quelque 63 enseignants chercheurs (EC), tandis qu'une cinquantaine relève de l'EA TELEM.

L'environnement socio-économique est à peine évoqué, et seulement au futur : cet aspect est annoncé comme développé dans le cadre de la Nouvelle offre de formation (NOF).

Les nombreux accords Erasmus, qui devraient permettre la mobilité des étudiants (ce qui n'est pas le cas si l'on en juge par les statistiques des entrants et des sortants) sont listés à deux reprises et paraissent constituer toute la coopération internationale, alors qu'il existe un double diplôme entre l'université de Messine et le master REÉL de l'UBM : la maquette de cette formation est proposée dans les annexes du dossier d'autoévaluation mais celui-ci n'en tire pas d'enseignement particulier ni n'informe à propos du fonctionnement de cette double diplomation (organisation, convention cadre, mobilité enseignante, étudiante, etc.).

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est claire, et dans une progressive spécialisation entre le M1 et le M2. La première année (M1) s'organise en trois blocs disciplinaires : un socle commun (théorie et histoire littéraires, formation à la recherche, etc.), un bloc d'enseignements transversaux (formation numérique, ressources documentaires, langues vivantes et séminaire d'ouverture à la recherche) et enfin un bloc d'enseignements optionnels, qui permet aux étudiants de s'initier aux problématiques de spécialisation correspondants aux trois options offertes par la mention : Option Lettres et sciences humaines, option Lettres et arts du monde, et option Lettres appliquées. Cette dernière mutualise certains des enseignements du Master MEEF et de la préparation à l'agrégation destinés aux étudiants souhaitant s'orienter ensuite vers la préparation aux concours de l'enseignement.

Si le master n'est pas *a priori* adapté à la formation en alternance, la dispense d'assiduité est volontiers accordée aux étudiants qui la demandent mais le dossier ne fournit pas de données chiffrées permettant d'évaluer l'utilité de cette mesure.

De même, la formation facilite l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières et des étudiants handicapés, en collaboration avec le pôle « Handicap » de l'Université. Les procédures de validation des acquis d'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES) fonctionnent de manière satisfaisante et permettent chaque année l'intégration d'étudiants, mais le dossier ne fournit pas de données chiffrées sur ce point.

Les compétences affichées sont, de manière assez convenue, les compétences nécessaires à qui veut travailler dans le domaine de la recherche et de l'enseignement : élaboration d'un projet scientifique, exploitation des ressources documentaires, rédaction d'un mémoire, etc. La formation insiste tout particulièrement sur l'importance accordée à l'acquisition des compétences nécessaires à la réussite aux concours (option Lettres appliquées) ainsi qu'à une compétence transversale, la documentation, que le dossier présente comme essentielle à tout citoyen.

La recherche est au cœur de la formation : le mémoire est doté d'une UE à chaque semestre, dont la progressivité n'est pas explicitée, si ce n'est pour le S4, entièrement consacré à la rédaction du mémoire. Les étudiants, en plus des séminaires qu'ils choisissent de valider durant les deux années, sont invités non seulement à suivre les séminaires et journées d'étude des groupes de recherche, mais aussi à en organiser eux-mêmes (le dossier ne fournit pas de programme de ces journées). Par ailleurs, des séminaires d'ouverture, organisés par l'ED et constituant une UE de master, attestent les liens entre master et doctorat.

Les compétences transversales, faibles pour l'instant, devraient s'approfondir grâce à la création annoncée d'une UE Stage ou projet, encore imprécise. Mais le lieu de stage envisagé est uniquement l'une des équipes de recherche, ce qui en limite l'intérêt pour l'ensemble des débouchées proposées et signalées dans la fiche RNCP.

Trois langues au choix sont proposées aux trois premiers semestres (anglais, espagnol, occitan), mais seul le cours d'anglais se fait en langue anglaise. Les cours de langue donnent accès à des certifications. L'internationalisation n'est pas valorisée : une annexe fait état de nombreux accords Erasmus, mais les chiffres de la mobilité étudiante montrent que ces échanges n'attirent pas assez les étudiants. La double diplomation avec Messine n'est pas mentionnée dans le dossier, alors que la maquette de cette formation est jointe dans les annexes.

La maquette du master propose une formation au numérique à travers la compétence transversale « Documentation », mais rien n'est précisé sur le type de contenus proposés et on ignore s'il s'agit d'une formation à la recherche documentaire ou d'une introduction aux humanités numériques. Les circonstances particulières à la pandémie ont imposé le numérique comme alternative pédagogique, et on constate que l'établissement a mis à la disposition de l'équipe pédagogique de nombreux outils. Le dossier ne propose pas de bilan sur leur utilité ou sur leur pertinence pédagogique.

La formation à l'intégrité scientifique est présente dès le début du parcours, et les enseignants ont les outils nécessaires pour détecter les plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est nombreuse et diversifiée, et les spécialités de chacun, connues des étudiants grâce au livret, répondent aux besoins de la formation.

Le conseil de perfectionnement, dont la composition correspond théoriquement aux critères demandés, mais dont la liste et la qualité des membres ne sont pas précisées, ne s'est pas réuni en 2019-2020, pour protester

contre la loi de programmation de la recherche. Il n'est fourni aucun compte rendu d'une précédente réunion, de sorte qu'on ne peut apprécier l'impact qu'il a pu avoir sur le fonctionnement de la formation.

Les modalités du contrôle des connaissances sont bien précisées, ce qui n'est pas le cas de la constitution du jury. Le Supplément au diplôme est en revanche fourni.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux des étudiants, sur le plan quantitatif comme sur le plan qualitatif, sont identifiés (face à l'attractivité de la formation, un *numerus clausus* a dû être rétabli et s'élève à 80 à l'entrée en M1. Les annexes au dossier font état d'une moyenne de 50 étudiants en M2. Les modalités du recrutement sont transparentes, en M1 comme en M2. Le dossier ne précise pas les modalités de réorientation.

La réussite des étudiants est analysée par les services de l'UBM, mais les responsables du master REÉL veulent affiner ces données, les rendant plus "fiables". Le dossier ne précise pas cependant comment l'équipe pédagogique compte assurer le suivi des étudiants.

L'autoévaluation de la formation (taux de réponse 20% en moyenne) montre une satisfaction globale des étudiants, mais une professionnalisation jugée insuffisante (excepté vers la recherche). Ces évaluations sont faites par l'établissement, dans le cadre d'un dispositif global, et à travers des questionnaires anonymes et numériques.

Résultats constatés

Le taux de réussite est très satisfaisant en M1 (79,6% des inscrits) et bon encore en M2 (68,8% des inscrits).

Le taux des réponses obtenues par l'Observatoire des étudiants de l'UBM, lors de son enquête réalisée 30 mois après l'obtention du master, est bon (83%). Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant et correspond au niveau bac+5. Les responsables du master souhaitent là encore approfondir ces données. L'enquête de 2016, proposée en annexe, montre que sur les 36 répondants à l'enquête (sur 46 diplômés) 57% avait trouvé un emploi dans la fonction publique (essentiellement l'enseignement, 19% poursuivait des études, dont 3 étudiants inscrits en doctorat). 14% était en recherche d'emploi. Le salaire moyen pour les étudiants en emploi était de 1626€. Ces statistiques ne détaillent pas les résultats selon les options, il est donc difficile d'apprécier le fonctionnement particulier et le succès de chacune d'elles.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bonne attractivité de la formation
- Bonne initiation à la recherche en lien avec l'ED et les équipes de recherche
- Offre de formation riche et équipe pédagogique de qualité.

Principaux points faibles :

- Environnement socioéconomique inexistant et professionnalisation insuffisante (pas de stage obligatoire)
- Mobilité des étudiants inexistante et internationalisation non valorisée
- Faible place du numérique dans l'organisation pédagogique
- Mise en sommeil du conseil de perfectionnement, dont la composition et le rôle sont flous.
- Dossier d'autoévaluation incomplet voire incohérent (maquettes contradictoires, parcours non décrits, collaboration internationale non précisée...)

Analyse des perspectives et recommandations :

On veut bien croire à la grande qualité du master REÉL de l'UBM, eu égard à la notoriété de cette université et aux informations glanées par les experts Hcéres, mais le dossier d'autoévaluation est indigent, se contentant en plusieurs cas de renvoyer au Guide de l'étudiant, ou dupliquant un paragraphe sur la liste des conventions Erasmus, tout en omettant de mentionner le double diplôme avec l'université de Messine.

Il conviendrait précisément de développer l'internationalisation de la formation, de nouer des relations avec le monde socio-économique et de ne pas cantonner aux laboratoires les stages optionnels prévus dans la

nouvelle offre de formation : puisque ce master, tout en étant axé sur la recherche, veut diversifier ses débouchés, il importe d'en renforcer la professionnalisation. Ces perspectives d'amélioration sont, du reste, évoquées par les responsables de la formation, quand ils parlent de nouer des partenariats, de négocier des conventions et de s'investir dans le suivi de la réussite et du devenir des étudiants : on ne saurait trop les encourager à suivre ces pistes.

L'internationalisation de la formation est également à renforcer, de même que la place des humanités numériques comme approche de la recherche et comme outil de professionnalisation.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) est une formation en deux ans, permettant une insertion professionnelle à bac+5 ou une poursuite d'étude en doctorat. Outre une formation aux métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'enseignement supérieur ou dans un Etablissement publics à caractère scientifique et technologique (EPST), il forme aux métiers relevant du traitement automatique des langues, de la documentation scientifique et des politiques linguistiques.

Après un premier semestre généraliste dans le prolongement de la mention *Sciences du langage* de licence, ce master se structure en trois parcours plus spécialisés à partir du deuxième semestre. Le quatrième semestre est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche et/ou à la réalisation d'un stage. Les enseignements se déroulent en présentiel sur le campus de l'Université Bordeaux Montaigne. La formation est ouverte à tous les étudiants détenteurs d'une licence ; mais elle s'adresse plutôt à des spécialistes des sciences du langage ou des linguistes.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de ce master qui visent principalement à former des linguistes et à consolider les connaissances et les compétences dans la spécialité de la formation sont explicites, cohérents et rendus accessibles aux différentes parties prenantes, dont les étudiants. Les compétences et connaissances générales, communes à la mention (comme la linguistique ou la phonologie), sont détaillées dans le supplément au diplôme. Des suppléments au diplôme par parcours sont en cours d'élaboration.

Les domaines d'activités accessibles avec un master *Sciences du langage* ou les possibles poursuites d'études en doctorat sont bien décrits et en adéquation avec le contenu de la formation. Les divers débouchés sont communiqués sur différents supports (page institutionnelle de l'UBM, plaquette de la formation et, en cours, dans le Guide de l'étudiant).

La formation est en parfaite cohérence avec la fiche nationale de la mention Sciences du langage du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) publiée sur le site de France compétences.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences du langage* de l'UBM n'entre en concurrence avec aucun autre master de l'université. Il se distingue des masters au même intitulé offerts par deux universités de la région Nouvelle-Aquitaine (Universités de Poitiers et de Limoges), par une ouverture vers le traitement automatique des langues, la formalisation linguistique et les enjeux sociaux du plurilinguisme et du contact des langues. La formation est adossée à trois unités de recherche : deux sont des unités mixtes de recherche (UMR 5263, CLLE et UMR 5478, IKER), la troisième, EA 4593, CLARE, est une équipe d'accueil. La majorité des enseignants-chercheurs du master appartiennent à l'UMR CLLE, et des séminaires de recherche de cette unité sont inclus dans la maquette de la deuxième année. A noter également l'implication, en 2019, des étudiants de l'un des parcours dans un congrès international du réseau POCLANDE (Populations, Cultures, Langues et Développement). Une plus forte implication des étudiants dans des projets de recherche est en cours de réflexion. L'école doctorale Montaigne Humanités de l'UBM est mentionnée, mais aucun lien spécifique avec le master n'est mentionné.

Le master a noué des liens avec le monde de la recherche appliquée aux industries des langues et le monde socio-économique par le biais des stages et des soutenances en lien avec ces derniers, auxquelles les tuteurs professionnels sont invités. Des accords sont en cours avec plusieurs structures, principalement en lien avec le troisième parcours "Plurilinguisme et contact de langues".

Le master bénéficie des partenariats et conventions mis en place par le service des Relations Internationales de l'UBM (quelque 70 accords, sur les six continents). Des accords spécifiques aux Sciences du langage ont par ailleurs été établis avec des établissements européens (8 pays) et asiatiques (Japon et Corée du Sud). En particulier, le partenariat avec l'Université de Konstanz (Allemagne), qui offre la possibilité d'obtenir un double diplôme, établi en 2018-19 pour les sciences du langage, a été activé en 2020-21. Cette politique internationale active a comme conséquence une mobilité entrante forte (entre 25 et 58 % des inscrits annuels dans le master

sont des candidats internationaux, en programme ou hors programme d'échanges ou convention). La mobilité sortante demeure, elle, plus modeste (les données fournies ne font pas la différence entre les étudiants de la mention Sciences du langage et ceux de la mention *Français langue étrangère*. La contribution de chaque mention ne peut donc pas être estimée).

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est lisible et adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. Le premier semestre est conçu sous la forme de quatre blocs d'enseignement, d'importance variable en nombre d'unités d'enseignement (UE) et en crédits ECTS : deux (blocs "Tronc commun", constitué de 4 UE pour 18 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System), et bloc "compétences transversales" (constitué de 2 UE pour 3 crédits ECTS), obligatoires et communs à tous les étudiants, développent les compétences prioritaires décrites dans la fiche RNCP de la mention ; les deux autres (le séminaire d'ouverture, de 3 ECTS autorisant à suivre un séminaire d'un autre master de l'UBM et le bloc "à choix", de 2 UE pour 6 ECTS) permettent à l'étudiant de personnaliser son parcours selon son projet. Trois parcours, dont la coloration est donnée par deux UE spécifiques pour un total de 6 ECTS, sont offerts au deuxième semestre : les deux premiers (*Linguistique de corpus et outils informatiques* et *Théorie et description du langage et des langues*) existent depuis 10 ans. Le troisième, *Plurilinguisme et contact de langues*, a ouvert à la rentrée 2018. Ces parcours se rejoignent de nouveau au troisième semestre en M2 dans un tronc commun composé de 2 UE (au total 28 ECTS), et d'un enseignement en anglais (2 ECTS). Le quatrième semestre est entièrement dédié à la rédaction du mémoire de recherche ou, pour ce qui est du premier parcours, à la réalisation d'un stage de 420 heures et du mémoire dont il s'assortit.

Bien que pouvant potentiellement recevoir d'autres publics, la formation n'accueille que des étudiants en formation initiale, hors apprentissage. Elle est adaptée aux étudiants ayant des besoins spécifiques (un seul étudiant en situation de handicap accueilli sur la période 2016-21). Les enseignements sont dispensés en présentiel, quelques-uns sont proposés sous un mode hybride.

La formation n'est, pour l'heure, pas organisée en blocs de compétences, mais la réflexion est amorcée. L'approche projet est présente dans plusieurs unités d'enseignement de la formation, par exemple avec l'organisation par les étudiants d'un colloque étudiantin en M1, ou l'élaboration de projets de politique linguistique et éducative dans le troisième parcours.

La démarche scientifique est très présente dès la première année de master. Elle prend différentes formes : organisation d'un colloque étudiantin en M1, enseignement consacrés à la recherche documentaire, participation obligatoire à des séminaires de l'UMR CLLE en M2, rédaction d'un mémoire. Le dossier ne fait pas état de formation ou d'information sur la poursuite d'études en doctorat.

En dehors de l'organisation d'un colloque, déjà citée, la formation ne comporte pas de module de connaissance de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat. Les étudiants du parcours "Linguistique de corpus et outils informatiques" sont accompagnés de façon informelle dans leur recherche de stage obligatoire au semestre 4. Une préparation formalisée, commune avec d'autres masters, est en cours de réflexion. Un stage court, hors maquette, peut être réalisé par les étudiants des deux autres parcours dans le cadre de la réalisation de leur mémoire. On peut regretter qu'il ne soit pas valorisé dans le cursus. Le dossier cite le DOSIP, qui est la structure en charge de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle de l'UBM, mais rien n'est dit de son rôle dans l'accompagnement des étudiants du master.

Un enseignement d'anglais pour la recherche en sciences du langage est obligatoire, du S1 au S3 (pour un total de 36 heures, et 6 ECTS). Le niveau de compétences attendu à la fin du S3 n'est cependant pas indiqué, pas plus que les étudiants ne sont invités à présenter une certification en langue. Quelques enseignements du M1 sont directement dispensés en langue anglaise. La mobilité entrante et sortante des étudiants est soutenue par des partenariats internationaux. Le dossier n'indique pas si une préparation à la mobilité sortante est réalisée par l'UBM.

Indépendamment de la crise sanitaire actuelle, l'équipe pédagogique du master s'est bien appropriée les différentes possibilités d'activités offertes par la plateforme Moodle permettant du présentiel enrichi. L'acquisition de compétences numériques est par ailleurs au cœur du parcours "Linguistique de corpus et outils informatiques", mais uniquement en M1.

Les enjeux de l'intégrité scientifique sont présentés dans le module *Documentation pour la recherche*. L'UBM propose par ailleurs un outil de détection de similarité textuelle, permettant de déceler des plagiat. Le Guide de l'étudiant contient une note énonçant le dispositif de recours, en cas d'infraction présumée à ces enjeux.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien dimensionnée par rapport au nombre d'étudiants. Le dossier distingue les intervenants relevant du département Sciences du langage (4 Professeurs d'université et 6 Maîtres de conférences dont un titulaire d'une habilitation à diriger des recherches), les "statutaires" (la plupart enseignants-chercheurs de l'UBM hors département ou de l'Université de Bordeaux), et les intervenants autres (chargés de cours, directeur de recherche, professeur émérite). On regrette qu'aucun professionnel extra-académique n'intervienne dans le master.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe de pilotage de la formation sont clairement définis. En revanche, le dossier ne précise pas l'appui administratif dont dispose le master, et de donne pas d'informations sur l'environnement d'études des étudiants.

Un conseil de perfectionnement, conforme aux attendus de ce type de structure, existe et se réunit annuellement. D'après le compte rendu du dernier conseil datant de mai 2019 annexé au dossier, il semble commun avec la mention Sciences du langage de licence. Le dossier insiste toutefois sur la difficulté à mobiliser des professionnels extra-académiques (de fait, aucun n'était présent au dernier conseil).

L'évaluation des connaissances et des compétences est pratiquée selon des modalités usuelles et connues des étudiants : jury de trois personnes clairement identifiées après chaque session d'examen, affichage des modalités de contrôle des connaissances et des règles de compensation sur différents supports, respect des règles d'attribution des crédits ECTS, session unique avec seconde chance. Il reste toutefois à ce que l'équipe pédagogique s'empare de la démarche par compétences.

Dispositif d'assurance qualité

La connaissance de la population accueillie ainsi que du devenir des diplômés et des sortants non diplômés est assurée par l'Observatoire des étudiants de l'UBM et communiquée à l'équipe de formation. Le profil des étudiants (nombre d'étudiants extra-académiques, nombre de boursiers, nombre d'étudiants de l'international), s'il est connu, ne semble cependant pas faire l'objet d'une analyse spécifique. Le recrutement des étudiants de M1 (et des néo-entrants en M2) est critérisé et la procédure fait l'objet d'un affichage.

La démarche qualité s'appuie sur le conseil de perfectionnement du master, commun avec la licence de sciences du langage, ainsi que sur une évaluation annuelle des enseignements par les étudiants diligentée par l'établissement. Le rapport du dernier conseil de perfectionnement témoigne de son bon fonctionnement.

Résultats constatés

L'effectif étudiant pour l'ensemble des deux années de master oscille entre 48 (en 2016-17) et 31 (en 2018-19). Du point de vue de l'attractivité, le master a une capacité d'accueil de 40 places (on suppose qu'il s'agit du M1), et reçoit, selon les années, entre 31 (en 2017) et 56 (en 2020) candidatures.

Le flux des étudiants sortants non diplômés est très faible (sur la période : 2 en M1 et 3 en M2).

On observe un très bon taux de réussite, si l'on se base sur les inscrits SISE (et non pas sur les seules inscriptions administratives), dont on remarque qu'il est meilleur en M1 (entre 72 et 83 %) qu'en M2 (entre 39 et 78 %). Cette moindre réussite est imputée au mémoire de M2, qui peut nécessiter une année supplémentaire. Les diplômés qui s'insèrent dans le monde du travail après l'obtention de leur M2 occupent des emplois en accord avec leur niveau de diplomation selon les enquêtes diligentées par l'établissement. Entre un et deux diplômés par an (soit entre 10 et 20 %) poursuit ses études en doctorat. Ce taux est conforme à ce que l'on observe dans les masters *Sciences du langage nationaux*. 1 étudiant a obtenu une thèse CIFRE.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un solide adossement à la recherche
- Un vaste éventail de choix débouchant sur des projets professionnels variés
- Une ouverture à l'international avec, notamment, la possibilité d'un double diplôme avec l'Allemagne
- Un bon suivi des étudiants

Principaux points faibles :

- Une absence de démarche par compétences
- Une implication trop faible de professionnels non-académiques dans la formation

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences du langage* de l'UBM est une formation de qualité, solidement arrimée à la recherche, et qui offre un éventail de choix permettant aux étudiants de se projeter sur des projets professionnels variés, à insertion bac+5 et au-delà.

L'ouverture à l'international, peu visible lors de la précédente évaluation par le Hcéres, est désormais effective, avec entre autres la possibilité pour les étudiants de suivre un double diplôme avec l'Université de Konstanz (Allemagne).

Si les effectifs sont modestes (mais c'est le cas de la plupart des masters *Sciences du langage* de France, quand ils n'intègrent pas les formations en français langue étrangère), l'équipe pédagogique a une bonne connaissance des publics accueillis et de leur devenir.

Du point de vue des perspectives, ce master gagnerait à renforcer sa démarche par compétences, ce qui impliquerait un changement au niveau des évaluations. Par ailleurs, une implication plus forte des professionnels non-académiques dans la formation permettrait à ce master d'améliorer son attractivité: outre la participation à des soutenances de mémoires, ces professionnels pourraient intervenir dans le cadre de témoignages de professionnels, par exemple, ou sous d'autres formes.

Observations de l'établissement



Présidence

Date: Pessac, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président de l'Université Bordeaux Montaigne

à

Monsieur le Président du HCERES

Objet : Observations de l'Université Bordeaux Montaigne sur les quatre rapports d'évaluation par champ du 2^{ème} cycle

Monsieur le Président,

Je remercie le comité d'experts qui a analysé, de manière minutieuse et pertinente, les éléments de bilan des formations de 2^{ème} cycle fournis par l'Université Bordeaux Montaigne. Le travail de ce comité a été compliqué par la disparition des champs d'évaluation proposés lors de la précédente accréditation, ainsi que par l'absence de huit des trente-deux dossiers d'auto-évaluation de master qui n'ont pas été transmis dans les temps. Mon équipe et moi sommes particulièrement reconnaissants aux experts d'avoir accepté de travailler dans ces conditions. Au moment de construire puis de mettre en œuvre la nouvelle offre de formation pour la période 2022-2027, les rapports par champ nous permettront d'éclairer les choix collectifs qui sont encore à faire en matière de pilotage des formations. De leur côté, les retours détaillés par mention, communiqués immédiatement aux équipes de formation, sont particulièrement utiles à la finalisation des fiches d'identité par mention attendues aux premiers jours du mois d'octobre.

Je tiens à rappeler que ce travail s'est déroulé dans un contexte marqué par la crise sanitaire ainsi que par un mouvement important de contestation de la loi de programmation de la recherche qui s'est traduit par la volonté exprimée par plusieurs composantes de l'université de ne pas déposer le dossier de bilan des formations. L'auto-évaluation s'est déroulée également dans un calendrier très contraint qui a vu les équipes de formation travailler en même temps à l'auto-évaluation et à la construction de la nouvelle offre de formation, tant pour les formations de 1^{er} cycle que de 2^{ème} cycle. Ce calendrier est particulièrement défavorable pour les équipes de formation de master qui ne disposent actuellement que d'un mois pour tenir compte des recommandations faites par les experts afin de finaliser leur projet.

Comme vous m'y invitez, je souhaite formuler quelques éléments de réponse aux remarques contenues dans les rapports. Par souci d'efficacité et dans la mesure où l'université ne souhaite pas maintenir la structuration par champ, mes observations portent simultanément sur les quatre rapports en pointant les remarques récurrentes. Ces récurrences sont un élément marquant de la lecture de ces rapports, signe que les champs n'ont pas permis aux groupes de formation qu'ils recouvraient de se distinguer clairement.

La première observation porte précisément sur les champs. Les quatre experts ont pu vérifier qu'ils n'ont pas eu d'existence et semblent comprendre les raisons de leur abandon. Ils nous alertent à raison sur deux points : la reproduction au sein des UFR des difficultés relevées dans les champs ; l'affaiblissement potentiel du champs Arts, culture et création qui était le plus avancé dans la construction d'un pôle à l'identité reconnue. La première difficulté, liée au déficit global de pilotage des formations, est bien identifiée et notre équipe a fait du travail sur la gouvernance et le pilotage des formations – travail déjà entamé – une des priorités de son programme. La seconde de ces difficultés pourra être levée au sein de l'UFR Humanités. Cela sera facilité par l'inscription de toutes les formations de cet ancien champ au sein de cette même UFR. La montée en puissance des UFR dans le pilotage ne préjuge par ailleurs pas de la structuration finale des formations. Ce sont des points dont il est prévu de discuter collectivement.

Le travail sur la gouvernance et le pilotage des formations permettra d'atténuer certaines des autres difficultés récurrentes relevées, au premier rang desquelles le faible déploiement des dispositifs d'assurance qualité. Ces dispositifs souvent mal décrits dans les dossiers par mention – ce qui accentue l'effet de manque – comprennent les conseils de perfectionnement qui sont plus présents et actifs que ne le laissent penser les rapports (une enquête récente en fait clairement état). Un travail de systématisation et de formalisation sera néanmoins rapidement mené et les conseils de perfectionnement seront redynamisés dans le cadre du travail sur le pilotage. Les dispositifs comprennent aussi l'évaluation des enseignements, point crucial du pilotage, avec l'objectif que les enquêtes déjà existantes (CAP) soient mobilisées par les formations et prises en compte pour développer leurs dispositifs propres. Cela passe notamment par un travail de diffusion et d'accompagnement à l'analyse des matériaux qui concerne plus globalement toutes les enquêtes menées et les données produites par la CAP. Différents tableaux de bord ont été produits en ce sens au cours des mois précédents et d'autres sont en cours de construction, notamment pour accompagner le dialogue de gestion consacré aux formations qui sera expérimenté dès février 2022.

Concernant le suivi des formations, l'internationalisation est probablement le domaine qui pâtit le plus, dans les dossiers, de l'absence de données construites à l'échelle des mentions. C'est un domaine pour lequel notre université a fait récemment d'importants efforts. Notre Direction des relations internationales a en effet accompagné ces dernières années les équipes de formation désireuses de s'ouvrir aux échanges internationaux en leur présentant les perspectives de développement et les opportunités en matière de relations internationales. Ce travail a fait nettement progresser le nombre de formations internationales diplômantes et sera renforcé dans les années qui viennent.

Pour les masters moins internationalisés mentionnés dans le rapport, nous proposerons à leurs responsables de travailler en étroite collaboration avec l'équipe des relations internationales afin d'identifier les pistes d'internationalisation cohérentes avec leur stratégie. Ces masters pourraient initier leur internationalisation en s'appuyant sur les opportunités proposées par l'université dans le cadre des accords existants (plus de 500 à travers le monde) et en relayant mieux, auprès des étudiants souhaitant faire une mobilité internationale, les campagnes de communication institutionnelle. L'intégration d'une mobilité obligatoire dans les cursus, y compris sous forme de mobilité hybride, pourra également répondre à cet objectif. Enfin, l'internationalisation des cursus de 2^{ème} cycle constitue un objectif fort de la nouvelle offre de formation qui permettra de passer de la « mobilité occasionnelle » à des stratégies de mobilité plus systématiques tout en tenant compte de l'identité de chaque master.

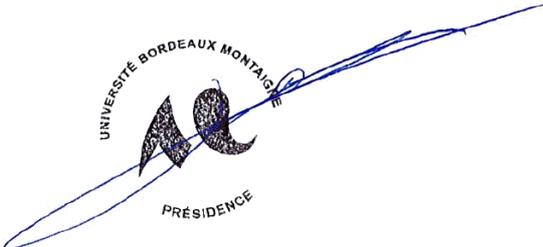
Pour revenir à la structuration des formations, une remarque récurrente porte sur l'absence ou la faible visibilité des mutualisations et passerelles entre mentions et au sein des mentions. A nouveau, les premières sont plus nombreuses que ne le laissent penser les dossiers - beaucoup de parcours, particulièrement dans les formations qui concernent des langues ou aires culturelles, reposent sur de tels dispositifs. Les passerelles quant à elles sont un chantier qui accompagne celui sur les blocs de

compétences entamé lors de la construction de la nouvelle offre de formation et prévu pour être mené à terme au cours de l'accréditation à venir. Les remarques constructives qui ont été faites à ce sujet nous seront très utiles.

Je souhaite également faire une observation sur l'équilibre entre recherche et professionnalisation dont il a été souligné qu'il est inégalement atteint au sein de nos formations. La lettre de cadrage du 2^{ème} cycle insiste sur cet équilibre en refusant la dichotomie entre masters pro et masters recherche encore très présente dans les esprits de nos collègues, en rendant à nouveau obligatoire (sous forme d'UE créditant des ECTS) les expériences en milieu professionnel, dont les stages, dans toutes les formations, en insistant enfin sur la mise en visibilité des apports de la recherche à la formation dès le 1^{er} cycle. Plusieurs de nos formations ne pouvant pas garantir que des stages classiques soient accessibles à l'ensemble des étudiants dans le bassin d'emploi régional (par exemple en sciences du langage, traduction ou philosophie ...), la lettre de cadrage prévoit que les expériences en milieu professionnel puissent se faire sous la forme de stages dans les laboratoires de recherche ou sous la forme de projets tutorés de groupe.

Ma dernière observation concerne trois formations qui ont suscité plus de questionnements que les autres : « Études sur le genre », « Études culturelles », « Sciences des religions et sociétés ». Ces trois formations, qui ne sont pas construites autour de champs disciplinaires reconnus en France, n'ont pas les mêmes facilités que les autres à entrer dans les cadres de l'évaluation et sont portées par des enseignants issus de départements et de composantes multiples, moins à même de les soutenir. Elles attirent néanmoins de nombreux étudiants provenant de tout le territoire, et notre établissement y est particulièrement attaché. Nous envisageons de soutenir prochainement un master d'Études sur la guerre qui renforcera notre offre dans des domaines rares ou encore exploratoires. Les remarques qui ont été formulées nous invitent à leur prêter une attention particulière et à mieux penser leur insertion au sein des futures instances de pilotage.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
PRÉSIDENCE

Lionel LARRÉ
Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université Bordeaux Montaigne

Bilan du champ de formations Sociétés
dans l'espace et dans le temps

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 01/03/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Eric Vial, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sociétés dans l'espace et dans le temps* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Direction de projets ou établissements culturels*
- *Master Études du développement*
- *Master Études sur le genre*
- *Master Géographie, aménagement, environnement et développement*
- *Master Gestion des territoires et développement local*
- *Master Histoire*
- *Master Histoire, civilisations, patrimoine*
- *Master Humanités numériques*
- *Master Patrimoine et musées*
- *Master Sciences des religions et sociétés*
- *Master Tourisme*
- *Master Urbanisme et aménagement*

Présentation

L'offre en masters du champ de formations *Sociétés dans l'espace et dans le temps* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) est composée de 15 mentions : 6 relevant de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Science des territoires et des communications (qui en comporte quatre autres), et 9 relevant de l'UFR Humanités, dont trois non déposées (masters *Archéologie, sciences pour l'archéologie ; Histoire de l'art ; Philosophie*). Ces mentions correspondent globalement aux domaines d'une part de la géographie au sens le plus large (aménagement, développement, tourisme, etc.) ainsi que des humanités numériques, d'autre part à l'histoire (avec pour l'une d'elles un parcours *Lettres classiques*), aux sciences sociales et aux métiers de la culture.

Ce regroupement devait favoriser la lisibilité de l'offre, la cohérence en matière de formation et la création de liens entre recherche et enseignement, en rapprochant des formations par-delà les appartenances administratives et la dispersion sur différents sites. Il associe des masters de formation à visée essentiellement professionnelle à d'autres relevant de la formation à la recherche et par la recherche, et qui proposent pour certains un seul parcours (masters *Direction de projets ou établissements culturels ; Études sur le genre ; Sciences des religions et sociétés ; Tourisme*), pour les autres deux ou trois parcours, et même quatre (master *Histoire*).

En dehors du double diplôme pour le master *Urbanisme et aménagement* avec l'Université de Florence, et de la possibilité d'un autre double diplôme avec l'Université de Bayreuth pour le master *Études du développement* (parcours *International Master of African Studies*), les formations sont délivrées dans les UFR dont elles relèvent, à Pessac dans l'agglomération bordelaise.

Avis global

En préambule, compte tenu du fait que les champs n'ont pas eu d'existence réelle, l'UBM a décidé de présenter un seul dossier pour l'ensemble des champs de formations. De plus, trois dossiers de mentions n'ont pas été déposés (masters *Archéologie, sciences pour l'archéologie ; Histoire de l'art ; Philosophie*). L'avis global et l'analyse détaillée du champ s'appuient donc essentiellement sur l'analyse des 12 formations incluses dans ce rapport.

Potentiel d'affichage stratégique des formations du champ

L'offre de formation du champ *Sociétés dans l'espace et dans le temps* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) comprend un ensemble de formations très diverses, certaines fortement professionnalisantes, d'autres relevant de la formation à et par la recherche, dans deux grands secteurs des sciences humaines et sociales correspondant chacun à une partie de deux Unités de formation et de recherche (UFR) différentes. L'attractivité de la plupart des formations du champ et les taux de réussite sont bons, et parfois excellents pour ces derniers, mais à des degrés variables. La réalité des équipes pédagogiques est souvent difficile à appréhender, les liens avec la recherche comme avec l'environnement socio-économique ou socio-culturel sont non moins variables en fonction des disciplines et des objectifs, tout comme l'insertion professionnelle.

Inscription dans la politique d'établissement

L'offre de formation du champ *Sociétés dans l'espace et dans le temps* s'est inscrite dans une stratégie globale destinée à rapprocher des formations et des domaines de recherche séparés dans la structure de l'Université. Ce champ, comme les trois autres qui avaient été définis, est apparu comme n'ayant jamais eu d'existence réelle, et cette structuration est officiellement abandonnée au profit de champs reproduisant le périmètre des UFR. Il est donc difficile d'apprécier de façon plus précise l'inscription du champ dans la politique d'établissement.

Pertinence et cohérence propres

Les considérations ci-dessus impliquent que l'actuelle direction de l'UBM a porté un diagnostic négatif sur la pertinence et la cohérence propres au champ tel qu'il était défini. Cela n'implique pas que l'offre de formation n'ait pas couvert un large panel de secteurs, ni que les contenus des formations ne soient pas adaptés aux objectifs visés. Le problème semble avoir été celui de la création *ex-nihilo* d'une structure supplémentaire ne coïncidant pas avec celles déjà existantes.

Capacité de coordination et/ou de mutualisation au sein du champ

Au sein du champ tel qu'il a existé et qu'il est présenté, les coopérations et mutualisations sont rares, au-delà de ce que peut expliquer la variété des disciplines et des objectifs. Comme on peut supposer qu'elles se seraient développées essentiellement entre disciplines proches appartenant à une même UFR, on peut s'interroger sur

leur création spontanée dans la future configuration, voire suggérer une politique volontariste en la matière, dans les limites imposées par la nature des formations et par leur nécessaire autonomie. Par ailleurs, la coordination semble avoir été inexistante au niveau du champ, et ne peut, dans les mêmes limites, que se développer dans le cadre des UFR, où des liens existent déjà.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs de l'ensemble des formations sont clairs, et bien affichés à l'intention en particulier des étudiants. Sauf dans le cas du master *Etudes sur le genre*, où elles ne sont pas définies de façon explicite, aucun problème particulier n'est posé pour la définition et l'affichage des connaissances et compétences à acquérir.

Les intitulés des formations sont cohérents et immédiatement compréhensibles, les noms de parcours levant toute ambiguïté. Les contenus, clairs, adaptés et cohérents, correspondent à ce qui est attendu d'un master. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Sauf exceptions (master *Etudes sur le genre* ; master *Science des religions et sociétés* destiné surtout aux personnes déjà engagées dans la vie active), les débouchés, en particulier professionnels, sont en général bien décrits et en adéquation avec les enseignements. Dans la majorité des cas, une insertion immédiate est visée, mais sans que cela ferme la possibilité de poursuite d'études en doctorat. Une poursuite d'études est davantage mise en avant par certaines formations, en particulier les masters *Histoire et Histoire, civilisations et patrimoine* où elle se fait aussi à travers la préparation aux concours de l'enseignement et, de façon plus générale, de la fonction publique.

Quelques formations se positionnent explicitement dans l'univers de la certification professionnelle. Ainsi, dans le master *Urbanisme et aménagement*, les parcours *Urbanisme : Stratégie, Projet et Maîtrise d'Ouvrage* et *Urbanisme : paysage, évaluation environnementale et projet de territoire* répondent au référentiel de compétences de l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU), et de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU). Pour leur part, les masters *Tourisme* et *Gestion des territoires et développement local* proposent des certifications additionnelles dans le cadre de mutualisations (certificat de dégustation...).

Les formations sont globalement en cohérence avec la fiche correspondante du Répertoire national de certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement des formations dans l'environnement

Le souci d'un positionnement clair et différencié dans l'offre de formation locale, régionale et nationale est inégalement partagé. Au plan local, il n'y a pas concurrence entre mentions, les masters *Histoire et Histoire, civilisations, patrimoine* correspondant à des périodes historiques différentes et à des sections distinctes du Conseil national des universités (CNU). Les coopérations à l'intérieur du champ sont rares, mais on peut noter des mutualisations en première année (M1) entre les masters *Urbanisme et aménagement* et *Tourisme*. Il existe des coopérations avec d'autres institutions d'enseignement, comme la co-accréditation du master *Urbanisme et aménagement* avec l'ENSAPBx, l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, ou comme les partenariats du master *Gestion des territoires et développement local* avec l'école Bordeaux Sciences Agro et avec l'Institut de la Vigne et du Vin. Au plan régional ou national, l'affirmation d'une singularité ou les allusions à celle-ci ne sont pas toujours étayées et des formations comme les masters *Tourisme* ou *Géographie, aménagement, environnement et développement* ne précisent pas le panorama des formations comparables. Les coopérations au plan régional ou national sont rares, exceptés les liens entre *Urbanisme et aménagement* et l'association APERAU.

Les formations sont adossées à un ou plusieurs laboratoires, dont des unités mixtes de recherche du CNRS, et font parfois état de liens avec l'Ecole doctorale (ED) réunissant toutes les unités de recherche de l'établissement. La formation des étudiants bénéficie de l'assistance à des séminaires et journées d'études, ainsi que d'actions par la recherche, en particulier dans les masters *Urbanisme et aménagement* et *Humanités numériques*, mais il est regrettable qu'une formation orientée vers la recherche comme le master *Histoire, civilisations, patrimoine* semble ne pas informer ses étudiants au sujet des poursuites en thèse. De façon générale, les formations ayant surtout une visée professionnelle, l'orientation recherche est peu mise en valeur. Sauf exception (master *Sciences des religions et sociétés*), les liens avec le monde socio-économique ou socio-culturel sont clairement mis en avant (notamment masters *Etudes du développement ; Patrimoine et musées ; Gestion des territoires et développement local ; Tourisme*). Par ailleurs, si au total les liens sont fréquents avec le secteur privé ou les institutions publiques, ils restent pour l'essentiel informels, et les relations semblent se nouer essentiellement au gré des opportunités ponctuelles.

A l'exception de trois masters (*Humanités numériques ; Histoire ; Gestion des territoires et développement local*) qui ne sont pas tournés vers l'international, les formations affichent des coopérations en Europe, Amériques et Afrique. Cependant, de façon générale, si la mobilité des enseignants et des étudiants est encouragée, les

formations ne donnent guère de chiffres ni n'indiquent d'évolutions, et la réalité semble fort limitée. Le partenariat le plus formalisé concerne le master *Urbanisme et aménagement* qui propose un double diplôme avec l'Université de Florence.

Organisation pédagogique des formations

Les formations, régulièrement organisées selon le système des crédits transférables ECTS (*European Credits Transfer System*), sont progressives sur quatre semestres et cohérentes avec les objectifs affichés et les attendus des fiches RNCP. Elles offrent un ensemble d'enseignements pluridisciplinaires en tronc commun lorsque plusieurs parcours sont proposés, et des enseignements spécifiques. La Validation des acquis de l'expérience (VAE), comme la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), est proposée mais reste encore peu développée, or cela permettrait de mieux prendre en compte les enjeux de la formation tout au long de la vie (FTLV) ; ceci dit, le master *Science des religions et sociétés* est largement pensé dans l'optique FTLV.

L'alternance et l'apprentissage sont peu présents, quelques formations seulement s'organisent dans cette optique, et avec succès, comme les masters *Urbanisme et aménagement* ou *Direction de projets ou établissements culturels*. La formation à distance n'a guère été envisagée, excepté dans la master *Sciences des religions et sociétés* où elle concerne une large majorité des étudiants. Sauf exception (master *Urbanisme et aménagement*), il est rarement question de façon précise de l'accueil d'étudiants à contraintes particulières (sportifs de haut niveau, étudiants en situation d'handicap), et cela concerne surtout l'organisation des examens. Sauf exception, en particulier le master *Tourisme*, l'approche par compétences n'est pas engagée. L'approche par projet et en autonomie se fait à travers les mémoires, les stages et rapports de stage. Des démarches collaboratives, par exemple dans le cadre des travaux de groupe en atelier, sont importantes dans les masters *Géographie, aménagement, environnement et développement* ou *Gestion des territoires et développement local*. Des modalités d'enseignement innovantes sont mises en œuvre dans le master *Direction de projets ou établissements culturels*.

La démarche scientifique est bien présente à travers des modules d'initiation à la recherche où sont abordées les techniques documentaires et la préparation des mémoires, dont le cadrage est en général explicite et précise les attendus de fond et de forme. La présentation théorique de la recherche et de ses structures est peu formalisée, mais l'adossement aux laboratoires avec des visites *in situ* et l'assistance à des séminaires de recherche en assurent une connaissance directe, et des stages sont possibles dans les équipes de recherche pour les étudiants désireux de se diriger vers un doctorat.

La connaissance de l'environnement professionnel et l'expérience en milieu professionnel sont assurées par des stages, éventuellement à l'étranger, dont la recherche est accompagnée par les équipes pédagogiques, en particulier dans certains masters à vocation très nettement professionnalisante où un stage de 4 à 6 mois occupe le dernier semestre de formation. Cependant, les stages ne sont pas systématiques dans tous les masters, en fonction de leur orientation ; ils peuvent être facultatifs comme dans un parcours du master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, et ne donner lieu ni à évaluation ni à attribution de crédits ECTS, ce qui n'est pas règlementaire. L'insertion professionnelle est par ailleurs favorisée par des préparations aux entretiens et à la rédaction de CV, des forums des métiers, des cycles de conférences et des interventions extérieures ; en revanche, comme on l'a déjà vu, les partenariats formalisés avec les réseaux socioprofessionnels sont rares. Nombre d'étudiants sont d'ailleurs demandeurs d'une préparation plus importante à l'insertion professionnelle.

La préparation à l'international passe essentiellement par des cours d'anglais, mais les enseignements disciplinaires dans cette langue sont rares. La mobilité sortante et l'information des étudiants à son propos sont peu développées dans la réalité.

Le numérique occupe une place très variable selon les formations. Une base minimale est fournie par l'Environnement numérique de travail (ENT), et des outils désormais classiques (réseaux sociaux, sites web, plateformes de collaboration en ligne pour les projets et les supports ou cours en ligne). En fonction de leurs objectifs, certains masters forment à l'usage de logiciels spécifiques (architecture, cartographie, e-tourisme, enquêtes, etc.), avec d'ailleurs des difficultés matérielles, qu'il s'agisse du coût des logiciels ou de la disponibilité des salles informatiques.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique passe en particulier par le cadrage fourni aux étudiants en ce qui concerne les mémoires, et l'usage de logiciels anti-plagiat.

Pilotage des formations

De façon générale, quand la composition des équipes pédagogiques est disponible, ce qui n'est pas le cas pour le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, les informations fournies ne permettent d'apprécier ni les volumes d'enseignement respectifs assurés par les enseignants-chercheurs (EC) et par les professionnels extérieurs, ni l'adéquation des profils de ces derniers aux enseignements dispensés. Telle qu'elle peut être perçue quand elle est mentionnée, leur participation est très variable, de quasi inexistante dans le master *Histoire* à plus de 50 % dans les masters *Direction de projets ou établissements culturels* ou *Urbanisme et aménagement*.

Les responsabilités au sein des équipes sont clairement définies. En revanche, l'adéquation des moyens administratifs et pédagogiques est variable, du fait de besoins différents mais aussi de l'attribution ou non de personnel administratif ou de salles spécifiques. Ainsi, le master *Urbanisme et aménagement* fait état d'un

manque de moyens matériels (accès aux salles informatiques) et humains (secrétariat mutualisé), mais elle dispose d'un centre de documentation spécifique avec un poste de documentaliste.

Les situations sont également variables en matière d'instances de concertation, mais il en est généralement peu question. Le conseil de perfectionnement est rarement évoqué, ou indiqué de façon très allusive (master *Etudes sur le genre*) sans indication sur sa composition ni sur la participation des étudiants. Il n'est pas fourni de procès-verbal de conseil de perfectionnement (ou d'exemples d'amélioration suite à ce conseil) et il est signalé la difficulté à y faire siéger bénévolement des professionnels extérieurs. Les instances autres semblent très rarement inclure les étudiants ou leurs délégués et sont souvent qualifiées d'informelles, sauf exception.

Les listes d'enseignants, les maquettes avec mention des crédits ECTS, la présentation des modalités d'examen, la composition des jurys, ou le système de compensation sont disponibles pour les étudiants sur le site de l'établissement, avec des variantes selon les formations. Le principe de la seconde chance est régulièrement mentionné. Rien n'est dit sur l'engagement étudiant.

Dispositifs d'assurance qualité

Dans l'ensemble des formations du champ, à l'exception du master *Sciences des religions et sociétés* dont la présentation n'aborde pas ce sujet, les modalités d'accès sont clairement affichées et largement connues. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics. Le recrutement s'effectue sur dossier (avec présentation de productions sous forme de portfolio en ligne pour le master *Humanités numériques*) et présentation des éléments de motivation. Il repose sur la procédure Apoflux.

Certaines formations affichent une attractivité forte (masters *Patrimoine et musées* ; *Études du développement*) ou en croissance (masters *Histoire* ; *Gestion des territoires et développement local*) mais d'autres n'indiquent pas le nombre de candidatures qu'elles reçoivent, ce qui ne permet pas d'évaluer leur attractivité (masters *Tourisme* ; *Humanités numériques* ; *Histoire, civilisations, patrimoine*). Une seule formation semble ne pas atteindre sa capacité d'accueil (*Humanités numériques*).

Le suivi des flux d'étudiants est réalisé par les services centraux de l'Université Bordeaux Montaigne. Les abandons et les redoublements sont peu nombreux, sauf dans le master *Études sur le genre*. De manière générale, il est regrettable qu'ils ne soient pas analysés comme essaie de le faire l'équipe enseignante du master *Science des religions et sociétés* qui met en avant la spécificité de son public étudiant. Le suivi des diplômés par les formations est très inégal ; trois d'entre elles s'appuient sur un réseau actif d'anciens étudiants (masters *Études du développement* ; *Tourisme* ; *Urbanisme et aménagement*), le suivi est très efficace pour le master *Patrimoine et musées*, mais d'autres n'ont plus de contacts avec leurs anciens diplômés.

De même, en ce qui concerne les enquêtes de satisfaction sur les formations et les enseignements auprès des étudiants, les différences sont grandes entre formations. Certaines font état d'enquêtes régulières, semestrielles ou annuelles, comme les masters *Études du développement* ; *Humanités numériques* ou *Direction de projets ou d'établissements culturels*. D'autres ne disent rien sur de tels dispositifs, comme le master *Histoire, civilisations, patrimoine* qui évoque des discussions avec une association réunissant ses étudiants. La démarche d'amélioration des formations liée à ces enquêtes est mise en avant par des formations comme les masters *Urbanisme et aménagement* ou *Études du développement*, mais d'autres en fournissent les résultats en annexe sans les mentionner dans leur présentation ni les analyser dans leur démarche d'auto-évaluation (masters *Géographie ; aménagement, environnement et développement* ; *Histoire* ; *Patrimoine et musées* ; *Sciences des religions et sociétés...*). Par ailleurs, le taux de réponse indiqué par les masters *Études sur le genre* ; *Histoire* ; *Humanités numériques* ou *Tourisme* est étonnamment faible pour des étudiants en cours de formation : moins de 25 %.

Certaines mentions de master ne se sont toujours pas dotées d'un conseil de perfectionnement conforme aux textes en vigueur (masters *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; *Gestion des territoires et développement local*), et *Histoire, civilisations, patrimoine* argue de ce qu'il n'a pas encore pu se réunir du fait de la situation sanitaire, ce qui est étrange à l'heure des réunions virtuelles.

Les enquêtes statistiques sur les taux de réussite et l'insertion professionnelle sont réalisées par les services centraux de l'Université (Observatoire de la vie étudiante) et publiées en interne, mais l'insertion professionnelle n'est qu'en partie documentée, parfois légitimement en raison du caractère récent de certaines formations. Surtout, les données fournies aux formations ne sont que trop rarement analysées ; à l'exception de quelques indications pour les masters *Urbanisme et aménagement*, *Études du développement* et *Histoire*, le devenir des diplômés et leur insertion professionnelle restent un point totalement obscur.

Résultats constatés dans les formations

L'attractivité diffère selon les formations. Ainsi, elle est forte pour le master *Direction de projets ou établissements culturels*, avec 75 % des effectifs en provenance d'autres universités, ou pour le master *Patrimoine et musées* avec dix candidats pour une place. En revanche, on ne dispose pas de données fiables et suffisantes pour le master *Histoire civilisations patrimoine*. Malgré l'augmentation des candidatures, les effectifs en seconde année sont limités (30 à 40) au regard des 3 parcours dans le master *Gestion des territoires et développement local*. Les taux de réussite sont supérieurs à 90 %, variables dans le master *Études du Développement* (entre 75 et 90 %), et plus faibles dans les masters *Études sur le genre* (environ 70 %) ou *Gestion des Territoires et développement*

local (environ 75 %). A noter que dans le master *Sciences des religions et sociétés*, les étudiants, souvent déjà engagés dans la vie professionnelle et cherchant un complément de formation plus qu'un diplôme, sont près de la moitié à ne pas se présenter aux examens, situation clairement analysée par l'équipe pédagogique.

Les taux d'insertion professionnelle sont fournis selon des périodicités variables, à 18 mois (masters *Patrimoine et musée ; Urbanisme et aménagement*) et sinon à 30 mois. Pour l'enquête à 18 mois, le taux est supérieur à 70 % ; pour celles à 30 mois il est variable, très faible pour le master *Sciences des religion set sociétés* (17 %) pour les raisons déjà indiquées, 65 % pour le master *Tourisme*, et sinon supérieur à 80 %. Sur le plan qualitatif, les salaires sont jugés faibles par les étudiants pour les masters *Études du développement* ou *Aménagement et Urbanisme*, et l'adéquation emploi/formation est jugée faible pour le master *Histoire Civilisation Patrimoine*. Aucune donnée n'est fournie pour le master *Études sur le genre*, ce qui ne permet pas d'apprécier l'insertion professionnelle.

Un certain nombre de masters donnent lieu l'année suivant l'obtention du diplôme à de forts taux de poursuites d'études qui peuvent être liées aux préparations aux concours de l'enseignement ou de la fonction publique : 25 à 30 % pour le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; 60 % pour le master *Études du développement* (20 % deux ans après, conséquence directe de difficultés d'insertion), 70 % pour le master *Histoire* ; 75 % pour le master *Science des religions et sociétés* (et plus de 55 % deux ans après, toujours du fait des spécificités du public concerné). Les poursuites en doctorat concernent 2 à 3 étudiants par an pour le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, ou de l'ordre de 12 % des diplômés pour le master *Histoire*, ce qui est relativement conforme à la moyenne des masters relevant des mêmes disciplines.

Conclusion

Principaux points forts

- Richesse de l'offre de formation.
- Environnement scientifique de qualité.
- Important souci de professionnalisation dans certains masters, avec efforts de mise en situation professionnelle.
- Bons ou très bons taux de réussite sauf rare exception.

Principaux points faibles

- Place de la recherche souvent insuffisante dans les formations à visée professionnalisante, comme de la professionnalisation dans celles centrées sur la recherche.
- Internationalisation inégale et souvent limitée
- Faiblesses du suivi des diplômés.
- Informations lacunaires sur la place effective des intervenants professionnels extérieurs.
- Respect aléatoire de la réglementation concernant les conseils de perfectionnement et manque d'information quant à leurs résultats.
- Taux de retour de l'évaluation des enseignements par les étudiants peu significatifs, et manque d'analyses.
- Approche par compétences embryonnaire.

Recommandations

L'offre de formation de second cycle de l'Université Bordeaux Montaigne est riche, et affiche à de rares exceptions près de bons résultats en matière d'effectifs et de taux de réussite. Si l'université a conclu à un échec des champs tels qu'ils avaient été définis, les appréciations globales ou spécifiques portant sur les ou des formations sont cependant de nature à rester valables dans le cadre des nouveaux champs calqués sur le périmètre des UFR.

De façon globale, les données concernant le parcours et l'insertion des étudiants sont très peu commentées et semblent ne guère entraîner de modifications dans les formations ; de plus, une meilleure connaissance des

profils des étudiants, avec un accompagnement et un encadrement plus précis, pourraient permettre de valoriser la diversité de leurs situations et de favoriser l'insertion professionnelle. De même, nombre d'éléments rendus obligatoires par les textes en vigueur manquent parfois, voire souvent : conseils de perfectionnement en bonne et due forme, stages obligatoires, évaluation formelle des enseignements par les étudiants, approche par compétence. De plus, la place respective des dimensions professionnelle ou recherche doit être améliorée ; une mention de master suppose une vraie initiation à la recherche dans les formations les plus professionnalisantes, et symétriquement une vraie approche du monde du travail dans celles qui s'affichent comme à la recherche et par la recherche. Si l'insistance sur la dimension internationale de toutes les formations fait également partie des exigences actuelles, et répond à l'intérêt immédiat des étudiants, cette dimension reste encore trop peu développée dans un certain nombre de mentions. A côté de ces améliorations ou mises en conformité nécessaires, on peut noter et saluer des évolutions au niveau de mentions, l'intérêt des formules de « mi-temps » n'occupant qu'une moitié de chaque semaine pour des étudiants d'ores et déjà engagés dans la vie professionnelle, ou de formations à distance en direction de publics ciblés. Ces pratiques pourraient être développées, y compris dans le périmètre des prochains champs.

Points d'attention

Dans les points d'amélioration transversaux, il faut noter le nécessaire renforcement des dispositifs d'assurance qualité (notamment conseils de perfectionnement et évaluation des enseignements par les étudiants), un meilleur suivi qualitatif de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études, ainsi que l'amélioration de l'équilibre entre l'orientation recherche et l'insertion professionnelle immédiate.

En ce qui concerne la mention *Etudes de développement*, on peut s'inquiéter d'une inadéquation entre l'insertion professionnelle et les objectifs de la formation, ainsi que des faibles effectifs.

En ce qui concerne la mention *Etudes sur le genre*, un problème de finalité se pose : absence totale d'information sur le devenir des diplômés ; débouchés envisagés non adéquats à la réalité du monde socio-économique ; aspects immédiatement professionnalisants quasi inexistantes. Peut-être, si elle était officialisée, la structure *de facto* en doubles diplômes, telle qu'elle est suggérée dans la présentation de la formation, permettrait-elle un meilleur fonctionnement et une plus grande attractivité.

En ce qui concerne la mention *Sciences des religions et sociétés*, les données imprécises mais contradictoires concernant le profil des étudiants et leur devenir rendent difficile toute évaluation de la situation : les taux d'insertion professionnelle très faibles, et le fort pourcentage d'inscrits ne se présentant pas aux examens ne sont pas catastrophiques à condition qu'il s'agisse bien d'une formation complémentaire très utile à des personnes déjà dans la vie active et confrontés à des situations spécifiques. Ces constats donnent tout de même à la formation des allures de diplôme d'université, ce qu'un enseignement à distance pourrait d'ailleurs renforcer en transformant un handicap apparent en avantage, au terme d'une réflexion sur le positionnement de la formation.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Direction des projet ou établissements culturels* (DPEC) a pour objectif de former des spécialistes de la conception, du pilotage, de la gestion et de l'évaluation de projets culturels à vocation interculturelle ou internationale. Le master est proposé en formation initiale, en formation par alternance - apprentissage - pour la seconde année, et en formation continue. Les enseignements sont dispensés en présentiel à l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation :

Les objectifs du master sont la préparation des étudiants à la conception, au pilotage, à la gestion et à l'évaluation de projets culturels à vocation interculturelle nationale et internationale. Il est également ouvert sur le monde artistique et culturel et prend en compte les enjeux publics et privés liés au secteur professionnel culturel et artistique, au niveau de l'Etat et des collectivités territoriales.

Le master est organisé en deux ans et comporte quatre blocs de connaissances et d'apprentissage : humanités et interculturelités, sciences de l'ingénieur culturel, communication à l'ère du numérique, mise en application concrète.

Le master DPEC, aussi intitulé *Ingénierie de projets culturels et interculturels* (IPCI), se veut une référence dans le champ de l'ingénierie culturelle. Il prépare les étudiants à des carrières nationales et éventuellement européennes et internationales en les familiarisant grâce à un réseau permettant le montage de projets internationaux, de cycles de conférences avec des acteurs internationaux du secteur créatif. Le master vise une insertion immédiate mais permet également la poursuite en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

Sur le plan national, le master a des relations avec des formations équivalentes à Grenoble, Dijon, Lyon 2, Lille 3, Universités Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris 4 Sorbonne Université et Paris 13 Sorbonne Paris Nord. Localement, il s'agit d'une formation professionnalisante en lien avec les licences de l'Université Bordeaux Montaigne, y compris les licences professionnelles (LP) et le master recherche. Un parcours international a été construit avec la LP *Comedia*. Une partie de l'enseignement est mutualisée avec les masters *Recherches en études littéraires* (REEL) et *Patrimoines et musées* de l'Université Bordeaux Montaigne.

Son attractivité est forte (400 candidats en moyenne pour 27 places en 1^{ère} année, plus de 70 pour 6 en seconde année) ; 75 % des étudiants sont issus d'autres universités en France. Il a aussi signé 5 accords type ERASMUS + avec des universités européennes (Portugal, Allemagne, Liban, Roumanie, Serbie), ce qui favorise grandement la coopération et l'échange international et constitue un des points forts de ce master, au bénéfice des étudiants.

Appuyé sur le rattachement des enseignants à plusieurs laboratoires de recherche correspondant aux disciplines enseignées (Telem, Centre Émile Durkheim, Mica, Passages), le master est également à l'origine d'un Centre d'innovation sociétale « UBIC » qui a pour mission de renforcer les liens entre l'université et le secteur professionnel tout en menant des travaux de recherche-action sur la culture, les économies créatives et les territoires. Le master est ainsi bien ancré dans un environnement professionnel et renforce ses liens avec les mondes professionnel et académique. Cependant, les informations fournies ne sont pas très explicites sur le détail des partenariats avec les institutions et les structures culturelles, artistiques et académiques françaises, particulièrement locales et régionales.

Le master dispose d'accords spécifiques (mobilité étudiante et enseignante, travaux collectifs comme le projet *Knowledge Alliance*) avec des masters à l'international (Portugal, Allemagne, Liban, Roumanie, Serbie). La mobilité entrante et sortante internationale, de l'ordre de 30 à 40 %, correspond aux stages étudiants, ce qui atteste d'une interactivité et d'un dynamisme international importants.

Organisation pédagogique de la formation

Le master se déroule en quatre semestres, les enseignements étant validés conformément au système de crédits européens (crédits ECTS). La première année est consacrée à l'étude des champs culturels et artistiques (patrimoines, spectacle vivant, industries culturelles, méthodologie, histoire des politiques culturelles). La seconde année est spécialisée en éco-gestion de la culture et dans le domaine international. Le M1 en formation initiale et continue comprend un unique parcours à orientation professionnelle et le M2 trois modalités : formation initiale, formation continue et apprentissage (depuis 2016, en partenariat avec le centre de formation d'apprentis - CFA Bordeaux Montaigne). Dès le second semestre, les étudiants réalisent des projets et des stages en milieu professionnel. Le master est ouvert à la validation des acquis professionnels (VAP) et de l'expérience (VAE). Il accueille également les étudiants en situation de handicap pour lesquels les enseignements sont aménagés.

La formation a construit son enseignement en fonction de la demande socio-économique, en quatre blocs de compétence : Humanités et interculturalités ; Sciences de l'ingénieur culturel ; Communication à l'ère du numérique ; Mises en application concrète. Le portefeuille de compétences est renseigné. L'enseignement intègre les pédagogies par projet et inversées.

Outre des modules *Observation* et *Conception* établis en lien avec des commanditaires de terrain, les étudiants doivent réaliser deux stages en M1 et M2, accompagnés individuellement par un tuteur universitaire et professionnel. Dans le cas du parcours en alternance, celle-ci se fait *via* des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le master assure une initiation à la recherche et une formation à la préparation du mémoire. *Via* une association de filière *Cultivactions*, il organise un séminaire annuel. Essentiellement professionnalisant, le master permet toutefois de poursuivre un cursus doctoral. Cependant la dimension « recherche » semble peu présente tout au long de la formation.

Deux langues vivantes sont obligatoires et donnent lieu à certification. Il favorise la mobilité étudiante et est ouvert à des étudiants étrangers (environ 10 par an).

Des enseignements numériques spécifiques sont déclinés en M1 et M2 : identité visuelle, outils collaboratifs, pratiques collaboratives, espaces et outillages numériques, design de données, transmédia. Des outils numériques (plateforme numérique *e-campus*) permettent également des suivis à distance des apprentis, des stages, des modules d'observations et conception, des chantiers et des mémoires. Le master dispose d'une salle spécifique, doté d'équipements d'enseignements actifs et d'un bureau en *coworking*.

La question du plagiat, la notion d'éthique professionnelle et l'engagement responsable font partie des points auxquels l'enseignement est attentif.

Pilotage de la formation

L'enseignement est assuré par 21 enseignants de l'Université Bordeaux Montaigne, trois de l'Université de Bordeaux et 26 intervenants extérieurs auxquels s'ajoutent des conférenciers. La part des intervenants extérieurs correspond à plus de 50 % des volumes d'enseignement. L'équipe pédagogique est équilibrée entre universitaires et professionnels et correspond aux spécialités enseignées. Le livret d'études en ligne présente l'ensemble des enseignements et des enseignants. Le master est dirigé par un professeur associé en service temporaire (PAST) et un conseil de perfectionnement paritaire est en place : il regroupe 10 professionnels du secteur, sept enseignants, trois étudiants (dont un alternant). Le master est géré par un poste d'administratif à 50 %. L'équipe pédagogique se réunit, au-delà des réunions de travail, dans le cadre de trois réunions pédagogiques annuelles auxquelles les personnels administratifs des différentes composantes (Centre de formation d'apprentis, formation continue et unité de de formation et de recherche (UFR) assistent également. Ces réunions permettent un dialogue efficace au sein de la formation.

L'évaluation est réalisée en contrôle continu. Les modalités de contrôle des connaissances et les règles d'attribution des crédits ECTS sont connues des étudiants et figurent dans la maquette. Un jury composé de l'équipe pédagogique se réunit trois fois par ans pour valider les admissions. Ce système d'évaluation basé sur le contrôle continu favorise la réussite des étudiants et leur permet d'améliorer leurs travaux tout au long de leurs parcours. Les étudiants mènent aussi des actions diverses *via* l'association de filière *Cultivactions*. Cette pratique les prépare à davantage appréhender la vie professionnelle.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants est sélectif, sur dossier et sur entretien. La formation est attentive à la question des effectifs et au maintien de son attractivité. Les enquêtes statistiques sur les taux de réussite et l'insertion professionnelle sont réalisées par les services centraux de l'Université (Observatoire de la vie étudiante) et publiées en interne chaque année sous forme d'un « mémo photographique » avec analyse de l'économie du master. La direction du master est accompagnée par une Cellule d'aide au pilotage de l'Université et réalise - en particulier à travers les réunions bi-annuelles du conseil de perfectionnement - des entretiens et un suivi qualitatif auprès des étudiants.

Le point faible, identifié par la direction, concerne le suivi des parcours professionnels des anciens diplômés, la direction n'ayant plus de contacts qu'avec ceux avec lesquels l'équipe pédagogique entretient une relation professionnelle ou informelle.

Résultats constatés

Les effectifs sont en général supérieurs à 25 étudiants en M1 et trente en M2. Le nombre d'apprentis (11 en 2019-2020) a augmenté de 27 % par rapport à 2018. Entre 2016 et 2019, les taux de réussite de M1 et M2 oscillent entre 80 et 90% ; 75 % des étudiants en master sont issus d'autres universités françaises et 10 % sont en mobilité internationale issus d'universités étrangères. Pour le suivi des diplômés, le taux de réponse est d'environ 80%, le taux d'insertion professionnelle à 18 mois est de l'ordre de 80 %, et même 92 % pour les diplômés 2017, dont la moitié en contrat à durée indéterminée et 41 % sur un emploi de niveau cadre.

Conclusion

Principaux points forts :

- Attractivité et forts taux de réussite et d'insertion professionnelle
- Pédagogies innovantes et modalités formation continue ou alternance
- Partenariats internationaux européens et extra-européens importants et mobilité qui en résulte
- Pilotage attentif et précis à tous les niveaux de la formation
- Évaluation par contrôle continu comme modalité principale des contrôles de connaissance et compétences

Principaux points faibles :

- Faiblesse de la recherche académique limitée à des projets de recherche-action
- Master piloté par un professeur associé, non permanent, d'où un problème potentiel de continuité à terme

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master DPEC est une formation performante et bien ancrée dans le milieu professionnel, ayant un important réseau de partenaires universitaires à l'international. La formation est encouragée à consolider la dimension recherche et à trouver un équilibre entre le monde académique et le secteur professionnel. Un suivi de cohortes anciennes donnerait davantage d'assise à la formation pour faire valoir des avantages certains.

MASTER ÉTUDES DU DEVELOPPEMENT

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Études du développement* est une formation en deux ans qui vise à initier les étudiants aux enjeux de développement à l'œuvre sur l'aire géographique africaine. Se positionnant clairement dans le domaine géographique, la mention développe une large ouverture scientifique comprenant des disciplines comme les sciences politiques, le droit, l'agronomie, l'anthropologie, etc. La prise en compte des évolutions spatiales, environnementales, socio-économiques et politiques y constitue la focale centrale. Deux parcours sont proposés : master *Interdisciplinaire des dynamiques africaines* (MIDAF) à l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) ; *International Master of African Studies* (IMAS) avec possibilité de double diplôme UBM/Université de Bayreuth en Allemagne. Le master est proposé en formation initiale et en formation continue. Dans les deux parcours, les enseignements sont dispensés en français et/ou en anglais à l'unité de formation et de recherche *Sciences des territoires et de la communication* à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation en matière d'apprentissages, comme les connaissances et les compétences à acquérir, sont clairement définis, cohérents, affichés et accessibles aux étudiants et aux autres parties prenantes.

Le master *Études du développement* de l'Université Bordeaux Montaigne affiche très clairement des débouchés en matière d'insertion professionnelle et des poursuites d'étude en cohérence avec les enseignements dispensés. Ces derniers s'inscrivent pour une bonne part en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). De plus, la formation affiche la valorisation de la formation continue et des dispositifs tels que la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Enfin, le master *Études du développement* adopte une démarche pleinement professionnalisante en facilitant l'insertion professionnelle par la maîtrise de compétences acquises par des travaux pratiques, et à l'international *via* des stages.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Études du développement* affiche sa position dans l'offre globale de l'Université Bordeaux Montaigne avec des passerelles entrantes et sortantes maîtrisées, participant à l'écosystème de cette formation. A l'ancrage local de la formation, fait écho l'ancrage international qui permet d'apporter une véritable plus-value pour les étudiants. Les partenariats académiques (plusieurs universités sont parties prenantes comme l'Université de Toliara à Madagascar et l'Université de Bayreuth), institutionnels, socio-économiques et ceux avec des laboratoires sont très détaillés et clairement affichés. De la même manière, le master *Études du développement* présente ses perspectives de partenariat à venir en indiquant qu'ils se construisent au fil des projets menés avec les étudiants.

Le master *Études du développement* s'appuie sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement et du site. Il faut noter que de nombreux intervenants dans la formation sont des chercheurs ou des enseignants-chercheurs (EC) dont le laboratoire de recherche est l'unité mixte de recherche (UMR) 5115 CNRS Les Afriques dans le monde (LAM) ou l'UMR 5319 CNRS Passages. Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est donc explicite et le lien entre la formation et les perspectives de recherche apparaît clairement. En effet, les étudiants peuvent participer à des séminaires au sein des laboratoires, à des conférences proposées par l'école doctorale, etc. Enfin, l'intervention ponctuelle d'enseignants-chercheurs et de chercheurs associés extérieurs à l'Université Bordeaux Montaigne permet l'articulation de la recherche-action au sein d'ateliers dédiés, et pour les étudiants l'acquisition de de compétences à la fois professionnelles et de recherche.

Organisation pédagogique de la formation

La structure du master *Études du développement* est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants grâce à la possibilité de réaliser des stages à l'échelle internationale dont les enseignements en langue anglaise assurent l'effectivité. De plus, le master *Études du développement* est bien structuré en quatre semestres, mettant en œuvre le système européen d'unités d'enseignement.

Le master *Études du développement* est aussi adapté aux publics en reprise d'études et valorise des dispositifs comme la VAE et la validation des études supérieures (VES) en offrant des parcours adaptés grâce à la validation partielle ou totale de certaines unités d'enseignement (UE). Cela est aussi facilité par une organisation en blocs de compétences permettant aux étudiants de concrètement évaluer leurs acquis.

Si la dimension professionnalisante semble plus centrale au sein de cette formation, il apparaît néanmoins que la démarche scientifique est aussi appréhendée via l'ouverture à la mobilité internationale où les étudiants peuvent réaliser leur terrain d'investigation empirique, notamment sous forme de stage tutoré de 15 jours en Afrique.

L'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle se fait à travers les stages obligatoires : 15 jours *in situ* en M1, 4 mois en M2. Outre le prérequis de niveau B2 en anglais, les enseignements d'anglais et les enseignements dispensés en anglais permettent de préparer les étudiants à l'international. À part l'environnement numérique de travail classique, le numérique n'est évoqué qu'à travers la crise sanitaire rendant indispensable les enseignements en ligne. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique se fait par les enseignements et l'utilisation d'un logiciel de détection du plagiat.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique témoigne de l'ouverture pluridisciplinaire de la formation. Par ailleurs, la mobilisation d'intervenants extérieurs vise à l'acquisition de compétences pratiques, dans une optique de recherche-action. Les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont bien explicités.

Enfin, en terme administratif, la formation dispose de moyens humains importants qui participent donc à l'organisation du conseil de perfectionnement dont les étudiants sont aussi partie prenante. Toutefois, il semble qu'il n'existe pas d'autres organes de concertation que ce conseil de perfectionnement. Le master *Études du développement* dispose de moyens tels une cartothèque, une bibliothèque, une salle informatique, etc.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences, qui sont clairement portées à la connaissance des étudiants, sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Elles définissent l'attribution et la répartition des crédits ECTS selon les directives européennes, et respectent le principe de seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis quantitativement et qualitativement malgré une date de création du diplôme récente (2016). Des synthèses des enquêtes menées dans le cadre de la formation et par la commission de la vie et de la formation universitaire sont fournies. Elles reprennent le suivi de la réussite des étudiants.

Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un suivi et d'un dispositif transparent, qui explicite, par exemple, la capacité d'accueil. L'attractivité de la formation est connue.

De plus, le master *Études du développement* s'est doté d'un réseau d'anciens diplômés dont certains sont des employeurs d'étudiants actuels. Ce réseau participe pleinement à la réalisation des stages et à l'insertion professionnelle, et facilite le suivi des diplômés.

Enfin, un audit du master *Études du développement* est réalisé auprès des étudiants en fin d'année dans une démarche de progression continue et les résultats de cette évaluation sont communiqués à la commission formation et vie universitaire.

Résultats constatés

L'augmentation et la diversité du nombre d'inscriptions atteste de l'attractivité de la formation. Cependant, les effectifs sur les deux dernières années sont d'environ 20 étudiants tant en M1 qu'en M2, ce qui est faible pour un master comprenant deux parcours. Le taux de réussite est supérieur à 90 % en M1, et d'environ 75 % en M2 sauf sur 2018/2019 (59 %). Pour les diplômés 2017, le taux d'insertion professionnelle est de 75 %, dont 65 % sur un emploi à durée indéterminée, ce qui est relativement honorable. Cependant, outre le taux élevé de poursuite d'études (60 % dans l'année suivante, 20 % au moment de l'enquête), il faut souligner que le salaire moyen est le plus faible de l'ensemble des masters (1110 €) mais il n'est pas analysé en fonction des contextes nationaux. De plus, selon les diplômés répondants, l'adéquation emploi/Bac+5 ou Bac+5/Domaine est de 0 %, et l'adéquation emploi/domaine seulement de 33 %. En d'autres termes, l'insertion professionnelle ne correspond pas vraiment aux objectifs affichés par la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire avec de forts partenariats avec le monde socio-économique
- Forte dimension internationale avec de nombreux enseignements en anglais
- Orientation de la formation à la fois professionnelle et recherche

Principaux points faibles :

- Très forte inadéquation entre l'insertion professionnelle et les objectifs de la formation
- Effectifs limités au regard de l'existence de deux parcours

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Études du développement* est une formation pluridisciplinaire qui a réussi à développer des partenariats avec le monde socio-économique et à l'international. Cependant, il faut en renforcer l'attractivité afin d'augmenter les effectifs. Une réflexion doit être engagée, suivie d'actions, pour remédier à l'inquiétante inadéquation entre l'insertion professionnelle et les objectifs de la formation.

ÉTUDES SUR LE GENRE : GENRES, CULTURES, SOCIÉTÉS

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* est une formation en deux ans qui vise à initier les étudiants au monde de la recherche à travers les divers prismes des études sur le genre tout en s'appuyant sur les différentes méthodes, perspectives théoriques et approches épistémologiques issues en partie des traditions féministes. Dans ce cadre, les étudiants sont préparés à mener un projet de recherche scientifique de manière autonome. Le cursus comprend un parcours type mais autorise également un double cursus avec une seconde inscription dans un autre master à l'Université Bordeaux Montaigne : langues ; lettres ; philosophie ; arts/arts plastiques/théâtre/cinéma ; histoire ; géographie ; etc. Master proposé en formation initiale et en formation continue, les enseignements se déroulent au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* sont définis. Ils visent tout autant à permettre la poursuite d'étude en doctorat que d'envisager une insertion professionnelle dans le secteur public ou privé, ou encore dans le milieu associatif en tant que chargé de mission égalité des collectivités, référent égalité et lutte contre les discriminations en entreprise ou encore salarié dans les industries culturelles, industries créatives, ou artistiques, ou éducatives, sans qu'il soit précisé de métier assorti de compétences pour cette dernière possibilité.

Les enseignements sont cohérents avec ces objectifs, notamment les enseignements liés à la recherche et à la rédaction du mémoire. Toutefois, la dimension professionnalisante présente dans les objectifs, n'apparaît pas clairement faute d'informations quant aux enseignements et intervenants contribuant à ce volet professionnalisant. Celui-ci est d'ailleurs perçu comme le principal point faible de la formation par les étudiants puisque, selon l'étude d'évaluation des enseignements (taux de réponse d'environ 25 %), les étudiants répondants ne sont "pas du tout satisfaits" ou "plutôt pas satisfaits" en majorité en ce qui concerne la rencontre avec les professionnels du domaine, et en quasi-totalité (80 % ou plus) pour ce qui est de l'articulation entre théorie et pratique, des liens entre la formation et le monde professionnel, et de l'accompagnement du projet professionnel.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* est bien inséré au sein de son espace institutionnel, ce qui lui permet de proposer des doubles cursus de formation. La compatibilité entre les emplois du temps de ces cursus et leur apport mutuel n'est toutefois pas explicitée. Le positionnement de la formation n'est pas envisagé en fonction d'autres masters proches ou similaires dans le Grand Ouest ou sur l'ensemble du territoire français, alors que ces thématiques de genre se sont beaucoup développées au cours des dernières années.

L'insertion du master au sein de l'Université Bordeaux Montaigne se traduit par une forte mutualisation d'équipes d'enseignants-chercheurs (et de leurs laboratoires) autour de la thématique « genre » (axe transversal au sein d'une Maison des Sciences de l'Homme), ce qui favorise les événements scientifiques (journées d'étude, séminaires, colloques, etc.).

En revanche, la formation n'affiche pas suffisamment en détail les passerelles entrantes et sortantes, ni les éventuels partenariats ou liens formels avec le tissu socioéconomique local.

Le master favorise la mobilité internationale de ses étudiants avec un certain nombre de dispositifs grâce aux partenariats tissés par l'Université Bordeaux Montaigne et par la formation elle-même (partenariat formel avec l'Université de Cincinnati aux USA, informel avec l'Université du Québec à Montréal). D'autant que la formation comporte des cours d'anglais obligatoires (anglais S1, S2, S3) de niveau intermédiaire (B2 minimum) avec un contenu disciplinaire spécifique. Par ailleurs, les étudiants ont également la possibilité de choisir une autre langue.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres. Sa structuration se décline autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances disciplinaires (histoire, géographie, sociologie, etc.) portant sur la notion de genre ;

toutefois les compétences à acquérir n'apparaissent pas comme en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) (en particulier sur les usages du numérique). Si les deux années de formation présentent bien une variété de cours, ceux-ci s'inscrivent particulièrement dans une dimension recherche plus que professionnalisante. En attestent les nombreux enseignements portant sur la méthodologie (rédaction du mémoire), les cours de la formation doctorale et enfin les cours de documentation (utilisation des ressources bibliographiques pour la rédaction du mémoire). Aucune précision n'est apportée sur les attendus du mémoire (en première comme en deuxième année).

Il est à noter que la formation n'est pas proposée à distance. Si la validation des acquis de l'expérience et la validation des études supérieures sont également possibles au niveau de certaines unités d'enseignement (UE), elles ne le sont pas pour l'ensemble de la formation. Rien n'est précisé sur le nombre éventuel de dossiers ni sur la procédure de validation. Cette disposition ne favorise pas particulièrement l'adaptation aux différents profils d'étudiants et aux enjeux liés notamment à la formation tout au long de la vie.

L'approche par compétences se résume à la définition du tronc commun et de compétences transversales. La place de la professionnalisation est peu explicite, excepté la possibilité d'une expérience en milieu professionnel « hors les murs » pour le travail de recherche.

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* forme ses étudiants à la recherche et par la recherche en les associant à l'organisation et l'animation d'événements. Deux types de séminaires sont également proposés : l'un intitulé « séminaires principaux » portant sur l'exploration de différentes approches théoriques (avec une ouverture depuis 2019-2020 aux contributions du monde germanophone aux études de genre) ; l'autre intitulé « séminaires disciplinaires » dont la mutualisation avec l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Bordeaux et SciencesPo Bordeaux offre, à l'évidence, aux étudiants des passerelles et mobilités locales particulièrement heuristiques.

En ce qui concerne l'international, outre les cours de langue obligatoire (anglais), la mobilité internationale est encouragée avec la formalisation des crédits ECTS. Le nombre de mobilités (entrantes ou sortantes) n'est pas précisé.

Le numérique est présent (Cours E-campus, outils collaboratifs) sans précision sur un usage innovant. Les étudiants sont formés à l'éthique de la recherche à travers les cours de méthodologie.

Pilotage de la formation

Des enseignants-chercheurs au nombre de 51 interviennent dans le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés*. L'équipe pédagogique pluridisciplinaire est en cohérence avec le contenu de la formation. La diversité des statuts des membres de l'équipe (enseignants-chercheurs) favorise l'approche par compétences. Toutefois, l'investissement des personnalités extérieures au sein du master n'est pas quantifié explicitement, ce qui ne permet pas d'apprécier si leur participation est en cohérence avec la finalité de la formation.

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* dispose de deux co-responsables mais la répartition des fonctions n'est pas précisée. Il n'est pas non plus fait mention de moyens administratifs et pédagogiques spécifiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.).

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* fait mention d'une assemblée générale d'équipe pédagogique et d'un conseil de perfectionnement. Nonobstant, la liste et la qualité des membres de ce dernier ne sont pas précisées, pas davantage que son champ d'action et aucun procès-verbal ou exemple d'amélioration suscitée par lui n'est fourni.

La constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury, comme les modalités d'évaluation, conformes aux attentes de l'établissement et définies au niveau de l'unité de formation et de recherche de l'Université Bordeaux Montaigne, sont connus des étudiants et affichés. Les modalités d'évaluation participent pleinement de la synergie pédagogique autour du master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* puisque, non seulement elles font l'objet d'une concertation entre les co-responsables de la formation, les responsables d'UE et les responsables administratifs, mais elles respectent aussi le principe de seconde chance.

Néanmoins, si les règles d'attribution et la distribution des crédits ECTS sont explicites et respectent la réglementation nationale et européenne, le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* n'affiche pas explicitement si des certifications (autre que le diplôme de master), attestant l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques, peuvent être délivrées, ni si l'engagement des étudiants fait l'objet d'une reconnaissance de leurs compétences via une dispense totale ou partielle de certains enseignements ou stages.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement (sur dossier) des étudiants au sein du master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics conformément à l'organisation de l'Université Bordeaux Montaigne. Les chiffres sur les effectifs et leur réussite sont connus et font l'objet d'un examen en conseil de perfectionnement.

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* ayant été créé en 2016, un manque de recul est normal pour apprécier formellement le devenir des étudiants. Faute de suivi à 18 ou 24 mois, ce devenir reste un point aveugle. Sur un registre plus informel, les responsables de formation constatent de manière déclarative, sans plus d'éléments ni de précisions, des inscriptions en thèse, des préparations aux concours (Agrégation, Capes, etc.) et de la recherche d'emploi.

Au-delà du conseil de perfectionnement qui se réunit selon les règles fixées par l'Université Bordeaux Montaigne (ce qui ne permet pas de dire si c'est régulièrement ou non), le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* s'inscrit dans une démarche avérée d'auto-évaluation puisqu'une enquête supplémentaire est réalisée par les responsables de la formation. Cette enquête permet d'évaluer les unités d'enseignement (UE) et la cohérence de la formation. Les résultats sont présentés lors des conseils de perfectionnement. Toutefois, les éléments transmis ne permettent pas d'apprécier si le processus s'adosse à des évaluations externes ni si les résultats sont communiqués à la commission de la formation et vie universitaire. Surtout, le taux de retour reste faible (23 %) de la part d'étudiants pourtant inscrits et impliqués dans la formation. Ce taux de retour étonnamment faible ne fait pas l'objet d'analyse de la part des responsables de la formation

Résultats constatés

Les informations fournies montrent une stabilisation du nombre d'inscrits (une quarantaine en M1 et de 30 à 40 en M2), ainsi qu'une attractivité forte pour ce diplôme récent : en 2019, 109 candidatures et 141 en 2020, soit une augmentation de 29 %. Toutefois, si le flux des étudiants est indiqué quantitativement, le suivi qualitatif n'apparaît pas clairement, notamment la formation d'origine des étudiants. Ce point s'avère important au regard de l'ouverture pluridisciplinaire de la formation à laquelle les étudiants ne sont pas préparés, éprouvant parfois les effets de manques de connaissance, comme le montre l'enquête sur la satisfaction des étudiants. Après une forte déperdition d'étudiants entre le M1 et le M2 pour la première promotion, le taux de déperdition semble se réduire au cours des années suivantes (absence d'indication sur les recrutements en M2), et l'enquête d'évaluation auprès des étudiants montre que moins de la moitié (47 %) ont l'intention de continuer dans la même formation l'année suivante. Après une première promotion présentant de faibles taux de réussite (67 % en M1 et 44 % en M2), les taux de réussite sont supérieurs à 80 % (hors abandons ou réorientations). Ces chiffres ne font pas l'objet d'une analyse ou d'une explication entre abandons, réorientations, passerelles, concours, etc., ce qui interroge sur le profil des étudiants recrutés, leur suivi tout au long de la formation ou le degré d'information de l'offre de formation. Selon l'enquête d'évaluation, la moitié des étudiants répondants (en faible nombre) se dit pas du tout satisfaite de l'information concernant les objectifs ou les débouchés professionnels de la formation après inscription.

Faute d'indication, il n'est pas possible d'apprécier le devenir des étudiants et leur insertion professionnelle.

Conclusion

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation malgré sa création récente
- Préoccupation quant à l'adaptation du contenu de la formation en fonction des demandes de l'environnement socio-économique
- Liens tissés avec d'autres formations, notamment à l'international

Principaux points faibles :

- Absence de données sur les flux d'étudiants (suivi et insertion, double cursus pourtant mis en avant)
- Aspect professionnalisant quasi inexistant et perçu comme décevant par les étudiants au regard des débouchés affichés
- Manque de visibilité sur la répartition, la diversité et la charge horaire des intervenants

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Études sur le genre*, créé en 2016, est une formation pluridisciplinaire qui a bien développé la dimension recherche. Mais il conviendrait de veiller à mieux distinguer ce qui ressort de l'activité de recherche et du contenu professionnalisant de la formation, afin d'articuler ces éléments dans une perspective pédagogique plus ancrée dans les enjeux contemporains des questions d'égalité de genre. Ce point est d'autant plus important qu'il alimente l'insatisfaction des étudiants ayant répondu à l'enquête sur la formation. Dans cette perspective, la formation gagnerait à afficher plus explicitement une ouverture sur d'autres critères de discriminations genrées, par exemple les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers, intersexes et asexuelles (LGBT+) et à prendre en compte la dimension médiatique et les prolongements numériques du genre qui sont étonnement absents du contenu pédagogique proposé. De plus, il faudrait mettre en place un réel suivi des étudiants, notamment pour pouvoir analyser les causes d'insatisfaction, d'abandon ou de réorientation, et connaître le devenir des diplômés.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Géographie, Aménagement, Environnement, Développement* (GAED) de l'Université Bordeaux Montaigne est intitulé *Innovation Territoriale et Expérimentation* (INTEX). À la fois formation à la recherche et professionnalisante, ce master se compose de deux parcours : *Médiation Territoriale, Images et Expérimentation* (MIME) ; *Gestion Territoriale du Développement Durable* (GTDD). Il forme les étudiants aux métiers de l'aménagement et de l'environnement, et offre quelques débouchés spécifiques dans l'audiovisuel et l'information géographique, en les spécialisant dans les domaines de la médiation territoriale, environnementale et culturelle, et de la gestion territoriale du développement durable et de la transition. Le master est proposé en formation initiale, en formation continue et en apprentissage (cette dernière modalité, uniquement pour le parcours GTDD en M2). Les enseignements sont dispensés à l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences des territoires et de la communication, à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement exposés. Les maquettes de formation jointes sont parfaitement cohérentes avec ces objectifs, de même qu'avec les débouchés professionnels indiqués. Les deux parcours proposent des formations complémentaires couvrant une grande partie des débouchés classiques d'une formation de master dans le champ de la géographie-aménagement (chargé de mission/d'étude/de projet dans une collectivité territoriale ou un bureau d'études), mais également des débouchés plus spécifiques (médiateur culturel, environnemental ou territorial, métiers de l'audiovisuel), que l'on ne retrouve pas dans les débouchés affichés des autres mentions de master GAED en France. Les dispositifs d'information présentés sont très complets, et permettent aux étudiants diplômés de licence de s'orienter vers cette formation.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master GAED dans l'environnement régional et national est peu explicité. Si une formation équivalente au parcours MIME existe uniquement à l'Université de Genève, le positionnement du parcours GTDD (aux débouchés et aux spécialités plus classiques par rapport aux autres formations du champ de la géographie et de l'aménagement) dans l'offre de formation régionale et nationale n'est pas évoqué.

Le master GAED est adossé à l'unité mixte de recherche (UMR) 5319 Passages. Si des liens dans le cadre de projets tutorés et de séminaires sont évoqués, la déclinaison du travail de recherche ou des programmes de recherche impliquant des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dans la formation du master n'est pas clairement explicitée et aucun exemple concret n'est cité.

Un certain nombre de partenariats existe avec des professionnels et des organismes extérieurs au monde universitaire. Ils se concrétisent par l'intervention de professionnels extérieurs dans la formation ou par des conventions formalisées avec des structures diverses, dont le Conseil départemental de la Gironde ou le bureau d'études bordelais DVDH, favorisant l'accueil de stagiaires.

Les partenariats étrangers se concrétisent par la mobilité enseignante (Universités de Genève, Laval à Montréal, Ottawa) et étudiante en M2 (Canada, Chili, Suède, Irlande). Une convention avec la Fédération des parcs naturels du Chili est également évoquée, favorisant elle aussi l'accueil de stagiaires.

Organisation pédagogique de la formation

Les étudiants du parcours GTDD travaillent notamment en partenariat avec le Conseil départemental de Gironde. Le master GAED est ouvert à la formation continue, et à l'apprentissage pour le parcours GTDD, sans que des dispositifs particuliers pour l'accueil de ces étudiants ne soient précisés. Des aménagements sont organisés pour l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières (sportif de haut niveau, situation de handicap).

Un référentiel de compétences existe et est transmis aux étudiants, mais la formation n'est pas organisée en bloc de compétences et il n'est pas précisé s'il est prévu de le faire à terme.

Les étudiants du parcours GTDD réalisent un stage au deuxième semestre de leur première année de master, et un autre au deuxième semestre de la seconde année. Couplés aux projets tutorés, ces stages rendent ce parcours très professionnalisant. En revanche, si les étudiants du parcours MIME travaillent beaucoup en atelier, ils ne réalisent pas de stage en M1 (celui-ci n'est pas optionnel mais peut être pris en compte dans le calcul des crédits ECTS), et le stage n'est qu'optionnel et non obligatoire en M2. L'absence de stage obligatoire (et donc valorisé par une évaluation et des crédits européens ECTS) dans le parcours MIME est potentiellement problématique pour l'insertion professionnelle des étudiants. Il est d'ailleurs très rare qu'un master GAED ou du champ de la géographie et de l'aménagement ne propose pas de stage obligatoire dans la formation. L'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle se fait à travers des séances d'insertion professionnelle (simulation d'entretiens, ateliers de rédaction de *curriculum vitae*, interventions de professionnels et d'anciens étudiants) uniquement dans le parcours GTDD ; cela pourrait être envisagé aussi pour le parcours MINE.

Le master propose des enseignements de langue disciplinaire (anglais ou espagnol), avec 12 heures de travaux dirigés aux trois premiers semestres. Il ne propose pas d'enseignements dispensés en langue étrangère.

La place du numérique est limitée à l'utilisation des plateformes d'échanges (bureau virtuel, Moodle) et à l'apprentissage et l'utilisation de logiciels et d'applications indispensables pour l'insertion professionnelle des étudiants diplômés. Toutefois, les objectifs de la formation et les besoins des étudiants ne nécessitent pas forcément d'autres dispositifs numériques particuliers. L'enseignement insiste sur la construction d'approches critiques et éthiques des questions territoriales, culturelles et environnementales, mais aussi sur l'intégrité scientifique et l'éthique.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas indiquée ; il est seulement précisé que ses domaines d'expertise et travaux de recherche sont en phase avec la formation, et que les intervenants extérieurs sont choisis pour leur expérience professionnelle. Aucune analyse n'est donc possible quant à l'adéquation de l'équipe aux objectifs de la formation. Le nombre et la spécialité des enseignants-chercheurs ne sont pas connus, pas plus que ceux des intervenants professionnels extérieurs et le volume d'enseignements qu'ils assurent.

Le pilotage de la formation est en revanche clairement explicité : un responsable de mention, et un responsable par parcours. La formation semble toutefois manquer d'appui administratif et de locaux spécifiques. Le conseil de perfectionnement n'étant pas mis en place, deux bilans réflexifs par an sont faits avec les intervenants extérieurs et les étudiants.

Les modalités de contrôle de connaissance et d'attribution du diplôme sont clairement expliquées et cohérentes. Elles sont connues des étudiants et respectent le principe de seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Les différents critères de sélection à l'entrée sont présentés, ainsi que les dispositifs de suivi de la réussite étudiante et du devenir des étudiants diplômés, portés par les responsables de mention et/ou les services centraux de l'université. Des données très précises, fournies par les services centraux de l'Université Bordeaux Montaigne sont disponibles en annexe, mais ne sont pas analysées. Par exemple, la fluctuation des effectifs d'une année sur l'autre n'est pas expliquée.

Le master GAED a mis en place des dispositifs d'autoévaluation et d'amélioration en continu. Une double évaluation par les étudiants (organisée par les services centraux et par les enseignants) est menée à la fin de chaque semestre. Les questionnaires et les résultats globaux sont fournis en annexe, mais ne sont pas non plus commentés. Il n'existe pas de véritable conseil de perfectionnement pour la formation. En revanche, les deux réunions annuelles avec les intervenants extérieurs et des étudiants en tiennent lieu et en sont un équivalent.

Résultats constatés

Sur les trois dernières années, les effectifs sont autour de 30 en M1, et légèrement supérieurs à 35 en M2. Le degré de sélectivité de la formation, le profil précis des étudiants et leur provenance disciplinaire et géographique ne sont pas fournis. Les données (documents produits par les services centraux de l'Université Bordeaux Montaigne) montrent de bons résultats en matière de réussite (moins bons en M2 : environ 70 %) comme d'insertion professionnelle, dans les moyennes des autres formations comparables en France. Il faut souligner un fort taux de poursuite d'études l'année suivant l'obtention du master : environ 25 à 30 %. La poursuite en doctorat (deux à trois étudiants par an) est modeste mais tout à fait conforme aux autres masters du champ de la géographie et de l'aménagement. Toutefois, l'absence de toute explication qualitative et de données par parcours ne permet pas d'aller plus loin dans l'analyse des résultats. Les perspectives de la formation ne sont pas présentées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation solide avec deux parcours clairement identifiés et complémentaires, l'un assez généraliste (GTDD) et l'autre très spécialisé (MIME)
- Place importante des ateliers et projets tutorés dans la formation, favorisant la professionnalisation et l'autonomie des étudiants

Principaux points faibles :

- Absence de stage obligatoire ou valorisé dans le parcours MIME
- Absence de données sur la composition de l'équipe pédagogique et sur la place des intervenants extérieurs
- Absence de clarté sur le fonctionnement de la commission qui joue le rôle de conseil de perfectionnement

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master GAED apparaît comme une formation avec deux parcours bien identifiés, permettant une ouverture aux débouchés classiques d'un master du champ de la géographie (après le parcours GTDD), comme à des débouchés plus rares et plus spécifiques (après le parcours MIME). La formation offre sans nul doute une dimension professionnalisante importante, tout en offrant aussi une véritable dimension recherche. L'évaluation de la formation est difficile faute d'informations ou d'analyses, mais différents points mériteraient manifestement d'être améliorés ou renforcés, notamment les dispositifs d'autoévaluation, avec la formalisation d'un véritable conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. De même, la mise en place d'au moins un stage obligatoire dans le parcours MIME conformément aux textes en vigueur, favoriserait l'insertion professionnelle des étudiants

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne
Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine

Présentation de la formation

Le master mention *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) de l'Université Bordeaux Montaigne se compose de trois parcours : *Développement des territoires et développement local* (DTOQP), *Écologie Humaine* (EH) et *Ingénierie de l'animation territoriale* (IAT). Ce master a pour objectif de répondre à la recherche actuelle de durabilité économique, sociale et environnementale des territoires. Il a la volonté de former des professionnels de la gestion territoriale et du développement local. Le parcours DTOQP s'intéresse principalement aux questions liées à l'alimentation, de la production à la commercialisation, à la campagne comme en ville. Il prépare aux métiers de l'animation territoriale. Le parcours EH vise à former des professionnels articulant les problématiques environnementales et les attentes sociales. Le parcours IAT se distingue par son public uniquement en formation continue formé pour la mise en œuvre de politiques d'animation à partir de structures sociales culturelles, sportives et de développement associatif. Les enseignements ont lieu sur le campus de Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes via les outils de communication de la formation. Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes, la fiche des modalités de contrôle des connaissances (MCC) étant accessible en ligne. De plus, le supplément au diplôme est de qualité.

Les enseignements proposés sont cohérents avec les objectifs, et profitent de partenariats avec Bordeaux Sciences Agro, l'Institut des Sciences de la vigne et du vin pour compléter le panel de compétences proposées. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants, via la page de la formation sur le site de l'établissement. Ils sont en adéquation avec les enseignements mais une part non négligeable des emplois occupés est plus éloignée de la formation, lié à un intitulé à large interprétation. La possibilité de poursuite d'études en doctorat est clairement affichée mais n'attire que peu de candidats.

La formation présente une bonne adéquation avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et propose avec ses partenaires des certifications additionnelles dans le cadre des mutualisations (certificat de dégustation).

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Elle présente de nombreuses passerelles avec les autres formations de l'établissement et s'appuie sur des partenariats avec Bordeaux Science Agro et ENSEIGID Bordeaux INP (Ecole Nationale Supérieure en Environnement Géoresources et Ingénierie du Développement Durable (institut national polytechnique). Elle est unique dans la région Nouvelle-Aquitaine.

La formation est adossée principalement à l'unité mixte de recherche (UMR) Passages ainsi qu'à l'UMR Les Afriques dans le Monde, les deux laboratoires de recherche en géographie du site. Vu la diversité des profils disciplinaires des intervenants, d'autres laboratoires sont également impliqués à travers leurs enseignants-chercheurs.

Le lien avec l'École doctorale Montaigne Humanités est clairement affiché mais ne correspond pas à des actions spécifiques vis-à-vis des étudiants de master.

Les liens avec l'environnement socio-économique sont peu détaillés. Les intervenants professionnels des entreprises partenaires assurent 72 h de cours. Des liens pour des projets de recherche-action sont évoqués avec des entreprises, des collectivités territoriales et des associations. De nombreuses entreprises, associations ou collectivités accueillent des étudiants pour leurs projets tutorés ou leurs stages mais il n'est pas mentionné si ces accueils donnent lieu à un partenariat formalisé.

La partie internationale est quasi absente avec seulement le parcours IAT qui réalise des échanges d'enseignants dans le cadre du Réseau International de l'Animation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits ECTS) pour 30 crédits ECTS par semestre. Elle est structurée autour d'un tronc commun très important en première année de master - M1 (42 ECTS), formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP. La montée en compétence des étudiants s'effectue en grande partie par les mises en situation professionnelle dans le cadre des projets tutorés et des stages. Cette place intéressante de l'expérience professionnelle et le volume d'heures de cours (environ 600 h sur trois trimestres, le quatrième étant celui du stage) permet d'envisager la possibilité de suivre la formation en alternance, à l'heure actuelle non proposée, sauf pour le parcours IAT.

La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (une VAE en cours) et accueille des étudiants en reprise d'étude via le dispositif de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP). Des étudiants en situation de handicap sont accueillis régulièrement. Certains modules de cours peuvent être suivis à distance dans le cadre de la montée en puissance de la plate-forme de l'établissement, mais la formation reste assez classique dans son organisation.

L'équipe pédagogique a fait un travail de mise en adéquation du référentiel de compétences de la fiche RNCP de la mention et de la fiche spécifique du master. Les étudiants ont ainsi une bonne maîtrise des attendus de la formation. Toutefois, cet effort n'est pas décliné au niveau de l'unité d'enseignement (UE), ce qui complèterait utilement le travail engagé pour aboutir à la mise en place d'un portefeuille de compétences.

La démarche scientifique est intégrée à la fois dans les enseignements des enseignants-chercheurs de la formation et dans la mise en œuvre de démarches de recherche-action adossées à l'UMR Passages. Cette dernière ouvre ses séminaires aux étudiants de master. Un enseignement spécifique de formation à la recherche documentaire est également intégré. Les projets tutorés constituent un levier important pour l'apprentissage de la pluridisciplinarité et la conduite de projets en autonomie.

Les compétences transversales utiles pour l'insertion professionnelle sont très présentes à travers les conférences d'intervenants professionnels, les projets de recherche-action et les stages (entre deux à quatre mois en M1, et six mois en deuxième année de master -M2). La recherche documentaire et l'analyse des sources est valorisée (12 h et 6 h). Les outils pour faciliter l'insertion professionnelle sont donnés par la direction de l'orientation, des simulations d'entretien sont réalisées par l'équipe pédagogique. L'observatoire de l'étudiant fournit des enquêtes de suivi de l'insertion complète avec des taux de retour satisfaisants.

Les maquettes comprennent seulement 24 h d'anglais en M1 et 12 h en M2. Un effort particulier pour la réalisation de stages à l'étranger est poursuivi afin de développer l'ouverture culturelle des étudiants. Nonobstant, la formation ne fait pas de la mobilité internationale une priorité, elle ne prévoit ni mobilité obligatoire, ni certification obligatoire en langue, une simple possibilité est offerte par l'établissement de passer le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

L'usage du numérique est très disparate selon les parcours ; si tous les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail et d'un cours à distance dans le tronc commun, les étudiants du parcours EH bénéficie des *Massive open online course* (MOOC) proposés par l'université virtuelle, en environnement et développement, ce qui permet une pédagogie inversée sanctionnée par des restitutions orales en groupe. Les étudiants ont à disposition des outils collaboratifs pour les nombreux projets de groupe, et des outils numériques pour les techniques d'enquête et la cartographie.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique est développée dans la formation, en particulier dans le cadre de la méthodologie de mémoire. L'établissement est doté d'un logiciel anti-plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée avec une grande mixité de profils et une part significative de professionnels extérieurs (du tiers à la moitié selon les niveaux et parcours mais sans détail sur les profils). Les étudiants disposent de fiches récapitulatives du contenu pédagogique et de l'équipe pour chaque unité d'enseignement (UE) mais aucun exemple n'en est donné. La liste des intervenants ainsi que leur qualité sont connues des étudiants et plus généralement des publics concernés

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont définis dans le cadre des réunions pédagogiques. La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) qui apparaissent comme insuffisants, en particulier du fait de l'absence d'un secrétariat spécifique.

Une réunion générale annuelle réunissant l'ensemble des acteurs de la formation (enseignants, étudiants, personnels administratifs et techniques) fait office de conseil de perfectionnement. Des réunions restreintes complètent ce dispositif. Cette assemblée ne semble pas remplir totalement son cahier des charges en particulier en termes de personnalités extérieures, faute de précision sur sa composition. Les informations fournies ne permettent pas d'avoir un éclairage suffisant sur la pertinence de ce dispositif d'amélioration continue de la formation.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis avec au moins trois enseignants-chercheurs de la formation, et sont affichés et connus des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites ainsi que les règles d'attribution des crédits ECTS. Les règles de compensation sont

connues des étudiants. L'évaluation des connaissances se fait dans le cadre d'un contrôle continu, le principe de seconde chance est respecté.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis au travers de l'outil Apoflux, mais son contenu précis n'est pas fourni. L'attractivité de la formation est connue et analysée, avec une hausse modérée, mais dans le cadre d'une capacité d'accueil de seulement 15 étudiants par parcours. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif basé sur un dossier de candidature qui peut être complété par un entretien pour le parcours EH.

La mesure de la réussite des étudiants, tenant compte des parcours de formation suivis, est réalisée, ainsi que celle des flux d'étudiants sortants non diplômés

Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire des étudiants de l'établissement et fournit les données standards pour ce type de suivi : nature des postes, satisfaction des *alumni*, niveau de rémunération.

L'autoévaluation de la formation s'opère en continu, dans le cadre des réunions pédagogiques, de manière plus structurée lors de la réunion annuelle élargie et enfin au travers d'une enquête auprès des étudiants au moment du départ en stage. Sont donnés quelques exemples d'amélioration continue retenues mais sans mise en avant d'un process clairement établi.

Résultats constaté

La formation recrute principalement dans les formations de licence ou de licence professionnelle de l'établissement, fortement pour DTOQP et de façon un peu plus diversifiée pour EH. Le parcours IAT se distingue puisqu'il est ouvert uniquement à la formation continue et n'ouvre pas chaque année. Le taux de pression en croissance reste néanmoins faible pour le parcours DTOQP. Les étudiants étrangers sont peu nombreux. Les effectifs en M1 sont au maximum d'une trentaine d'étudiants (sauf 2020-2021 : 41) et 40 en master 2 lorsque le parcours IAT est ouvert. Les taux de réussite sont bons en M1, un peu moins en M2 avec près d'un quart d'échecs (la part d'abandon n'étant pas précisée).

L'insertion professionnelle est correcte avec deux tiers des diplômés en emploi à 24 mois et une bonne part d'emplois stables. La durée moyenne de recherche d'emploi est correcte mais la part d'emplois stables ne monte que très progressivement. La qualité des postes occupés est globalement en adéquation avec le niveau de formation mais présente souvent des liens assez ténus (53 % pour la promotion 2017) avec le contenu de celle-ci, ce qui est le cas assez général pour les études de géographie. Les poursuites d'études sont rares et pour partie en doctorat. C'est logique au regard de l'aspect très professionnalisant de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Équipe pédagogique diversifiée renforcée par des partenariats au niveau du site
- Pédagogie par projet très développée
- Insertion professionnelle satisfaisante dans un domaine porteur

Principaux points faibles :

- Dimension internationale peu développée
- Absence de conseil de perfectionnement
- Approche par compétences encore inaboutie

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Gestion des territoires et développement local* de l'Université Bordeaux-Montaigne est une formation qui couvre un domaine en plein essor. Le passage de la formation à l'apprentissage permettrait d'améliorer l'insertion professionnelle en particulier sur le plan des rémunérations. Il offrirait en outre une meilleure formalisation des liens avec le monde socio-économique. Une réflexion est à mener sur le parcours IAT au regard des possibilités offerte par la loi Avenir professionnel sur les blocs de compétence et sur l'acquisition de compétences en situation professionnelle (AFEST) pour garantir un flux plus stable d'étudiants en formation continue. Pour le parcours *Écologie humaine*, un meilleur ciblage des débouchés serait utile pour construire la nouvelle maquette. La mise en place d'un conseil de perfectionnement serait un atout pour améliorer le pilotage de la formation. L'ouverture internationale est à renforcer avec la mise en place de partenariats mais aussi avec un renforcement de l'enseignement des (et en) langues vivantes.

MASTER HISTOIRE

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master mention *Histoire* propose quatre parcours orientés vers les métiers de la recherche : Pouvoirs et espaces politiques du XVI^e au XXI^e siècle (PEP) ; Sociétés et cultures urbaines du XVI^e au XXI^e siècle (SCU) ; Développement, innovation et environnement du XVI^e au XXI^e siècle (DIE) ; Géopolitique et relations internationales du XVI^e au XXI^e siècle (GRI). Ces quatre parcours sont articulés entre eux par un tronc commun et un bloc de compétences transversales. Le master est proposé en formation initiale, les enseignements sont dispensés à l'unité de formation et recherche (UFR) Humanités à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Histoire* forme les étudiants à la recherche en histoire moderne et contemporaine, les objectifs étant affichés sur le site de l'UFR. Il permet de poursuivre en doctorat et de préparer les concours de l'enseignement (agrégation et aussi certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré - Capes) et de la fonction publique.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle et les poursuites d'études sont en adéquation avec les enseignements. Ils sont assez classiques pour une formation en sciences humaines. Ils sont portés à la connaissance des étudiants, mais rien n'est précisé sur les modalités de la communication à ce sujet. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Histoire* est présenté comme le seul à associer l'histoire moderne et l'histoire contemporaine dans l'espace régional. Son recrutement est régional avec deux tiers des étudiants issus d'une licence 3 Histoire de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM).

Ce master s'appuie sur le Centre d'études des mondes moderne et contemporain (CEMMC), unité de recherche - équipe d'accueil (UR-EA) comptant une quarantaine d'enseignants chercheurs en histoire moderne et contemporaine du département d'Histoire, de Sciences-Po Bordeaux et de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) d'Aquitaine. Chaque parcours a une forte identité scientifique. Il est à noter l'existence d'une unité d'enseignement (UE) spécifique d'ouverture, pour favoriser la présence des étudiants de master aux séminaires de l'école doctorale.

Le master est présenté comme disposant d'un fort ancrage régional (partenariats avec plusieurs Archives et bibliothèques, musées, entreprises viti-vinicoles, etc.), mais peu d'exemples sont donnés, sinon à travers l'évocation de programmes de recherche régionaux qui intéressent prioritairement l'unité de recherche à laquelle il est adossé, le CEMMC, sans oublier la Chaire réseaux électriques et sociétés en transition (RESET). Des partenariats avec des entreprises publiques et privées (EDF, Enedis, SNCF) permettent de soutenir des étudiants au niveau financier et/ou logistique.

Les étudiants en master ont la possibilité de suivre une partie de leur formation à l'étranger par le biais des canaux habituels type *Erasmus +* ; les étudiants peuvent aussi postuler à une mobilité dans des universités en Californie ou au Québec. Cependant, la mobilité à l'international n'est pas au cœur de la formation ni même particulièrement favorisée. Les données disponibles sur ce sujet figurent uniquement dans les annexes et ne sont pas commentées. Il apparaît que peu d'étudiants vont en mobilité (4 à 6 par an, mais 12 en 2017). La mobilité entrante, plus variable, est au même niveau (2016 : 4 ; 2017 : 8 ; 2018 : 3 ; 2019 : 10). Ces partenariats internationaux sont présentés comme favorisant l'intervention régulière de professeurs invités, mais aucun exemple n'en est donné.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, avec un total de 277 heures en volume horaire étudiant (72 h pour les compétences transversales, 48 h pour le tronc commun et 157 h pour le parcours thématique), ce qui est un volume limité. La première année de master (M1) est une année d'initiation à la recherche, associant enseignements théoriques et méthodologiques qui débouche sur un projet de recherche. La deuxième année de master (M2) est consacrée à la rédaction du mémoire de recherche de l'étudiant. Le master est structuré en trois blocs : un bloc dit de compétences transversales (langue, une UE de documentation et un séminaire

d'ouverture à choisir parmi ceux du CEMMC et de l'École Doctorale) ; le tronc commun totalement mutualisé entre les quatre parcours, ce qui nuit à la spécialisation des étudiants ; les quatre UE de Séminaires et d'encadrement de la recherche pour les parcours thématiques.

La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée pour l'obtention du diplôme. La formation offre aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, en liaison avec le Pôle handicap ; sportifs de haut niveau, etc.) des conditions spécifiques pour faciliter leur cursus, mais aucun exemple n'est fourni.

La réflexion sur les compétences a été menée. Quatre types de compétences sont visés par le master : Définir un sujet de recherche personnel et élaborer une problématique cohérente ; Articuler la recherche personnelle à la recherche collective ; Savoir faire preuve d'autonomie et d'initiatives dans sa recherche ; Rédiger un mémoire de recherche personnel et original. Des transversalités, permettant de combiner interdisciplinarité et mutualisation des moyens, existent avec d'autres masters.

La formation comporte dès la première année de master des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche (épistémologie, informatique appliquée à l'histoire), et en seconde année les étudiants suivent des séminaires de recherche et doivent rédiger un mémoire de recherche. La formation s'appuie prioritairement sur les activités scientifiques du CEMMC, et de l'école doctorale (ED).

Les étudiants qui le souhaitent peuvent faire un stage. Les modalités ne sont pas évoquées. Il apparaît clairement que la formation ne privilégie pas cette approche et se concentre principalement sur le travail de recherche. L'accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel n'est pas évoqué. L'acquisition de compétences linguistiques apparaît dans la maquette. Il est déploré dans le dossier qu'elle pénalise les étudiants car elle n'est pas compensable. Il n'est pas fait mention d'un environnement numérique de travail à la disposition des apprenants ; les pratiques numériques et l'initiation aux outils numériques sont enseignés par les plus jeunes des enseignants

Les étudiants sont informés de l'utilisation du logiciel *Compilat* pour détecter les plagats éventuels dans leurs travaux.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée ainsi : en histoire moderne, quatre professeurs (PR), trois maîtres de conférences (MCF) habilités à diriger des recherches (HDR) et quatre MCF ; en histoire contemporaine : six PR, deux MCF HDR et sept MCF, sans oublier les jeunes collègues (doctorants,...) participant à la formation aux outils numériques.

Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définies et les responsables identifiés : un responsable de mention et un responsable par parcours.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Sa composition est indiquée (responsables de mention et de parcours, quatre étudiants, deux administratifs et deux professionnels) mais ne figure aucun compte-rendu qui atteste de la nature des questions débattues. Est notée la difficulté de faire venir des extérieurs (aux agendas surchargés), faute de crédits spécifiques.

Exceptées les UE *Élaboration projet de recherche* (rapport et soutenance), les blocs *Tronc commun et orientation* parcours M2 sont évalués à travers un écrit (contrôle terminal), les blocs compétences transversales à travers du contrôle continu. Le principe de seconde chance est respecté (oral de 15 à 20mn).

Dispositif d'assurance qualité

Aucune analyse n'étant fournie, l'appréciation du dispositif qualité s'appuie sur les annexes. Les modalités de recrutement ne sont pas précisées.

Le master connaît une attractivité croissante comme en témoigne l'augmentation du nombre d'étudiants au sein des quatre parcours (M1 et M2), passant de 174 inscrits en 2016-2017 à 249 en 2019-2020, dont un tiers ne proviennent pas d'une L3 *Histoire* de l'Université de Bordeaux Montaigne (UBM). Le master attire des étudiants venant de l'ensemble de l'Aquitaine, mais de plus en plus du très grand quart Sud-Ouest de la France (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie), et désormais au-delà, en particulier de façon croissante de la région parisienne.

La réussite des étudiants est suivie, avec une analyse selon le baccalauréat d'origine et une comparaison avec le taux de réussite dans les autres masters.

La formation connaît le devenir de ses diplômés. L'enquête portant sur 39 diplômés (M2 promotion 2016) montre que 69 % sont en poursuite d'étude (notamment pour la préparation des concours). Les autres exercent majoritairement une activité dans l'enseignement, ce qui est en adéquation avec les objectifs affichés de la formation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est reçue chaque année par les responsables de chaque parcours. En 2019-2020, il y a eu 49 répondants pour 247 étudiants. Il montre que les étudiants sont bien informés avec un taux de satisfaction de 81 %. La poursuite d'étude en revanche apparaît comme peu renseignée (66 % de réponse satisfaisantes). L'enquête fournie en annexe de la présentation de la formation porte davantage sur les pratiques étudiantes ; il apparaît cependant que 78 % sont satisfaits des interrelations avec les enseignants et qu'en M1, 81 % ont une bonne appréciation de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs de M1 sont passés de 98 à 128, ceux de M2 de 76 à 116. Le taux de réussite est élevé. En M1, en 2018-2019, il avoisine les 80,6 % des inscrits et 98,3 % des présents aux examens. Les taux de réussite sont constants depuis plusieurs années. Les abandons, vérifiables à la présence aux examens, sont faibles.

L'insertion des étudiants diplômés se partage entre la réussite aux concours Agrégation-Capes pour environ 33 %, l'inscription en thèse pour environ 12 %, et l'insertion professionnelle pour environ 50 % (dont 20 % en contrat à durée indéterminée - CDI, 35 % en en contrat à durée déterminée - CDD, et 37 % comme fonctionnaire). Pour les diplômés 2017, le salaire moyen est de 1441 €, ce qui est relativement faible au regard des autres masters de l'UBM. Les seuls résultats détaillés d'enquête fournis (enquête de décembre 2018 pour la promotion 2016) montrent que de 20 % à plus de 30 % des diplômés ont des emplois peu en adéquation avec leur formation (missions, niveau de responsabilité, niveau bac + 5, domaine). Il faut également souligner le taux important de poursuite d'études dans les deux à trois ans suivant le diplôme (environ 70 %), ce qui s'explique par la préparation aux concours. Enfin, il n'est pas précisé le lieu de poursuite en thèse (UBM ou autre université) pour les diplômés, ce qui est dommage pour une formation orientée recherche.

Conclusion

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation
- Une formation bien pensée et progressive
- Un fort taux de réussite

Principaux points faibles :

- Faible ouverture à l'international
- Une mutualisation des enseignements qui ne donne pas satisfaction
- Un faible volume horaire

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Histoire* est une formation orientée recherche, attractive et avec de forts taux de réussite. Cependant, la dimension professionnalisante pourrait être plus développée, notamment par une formation plus poussée aux outils et réseaux numériques. De même, la formation gagnerait à développer l'ouverture à l'international. Une réflexion pourrait être menée au sein du conseil de perfectionnement et de l'établissement sur la place de l'encadrement des mémoires de recherche dans les maquettes, la mutualisation excessive des enseignements et l'absence de compensation avec les enseignements de langues.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) de l'université Bordeaux Montaigne est une formation classique d'initiation à la recherche et de formation par la recherche, en histoire ancienne, médiévale et lettres classiques. Il propose dès le M1 trois parcours : *Histoire ancienne*, *Études médiévales* et *Lettres classiques*. Ce master accueille entre 25 et 30 étudiants par promotion. Il ouvre à une poursuite d'études en doctorat ou en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) pour la préparation des concours de l'enseignement. Le master est proposé en formation initiale et en formation continue. Les enseignements sont dispensés à l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Le master HCP de l'Université de Bordeaux Montaigne est une formation à la recherche par la recherche en histoire ancienne, études médiévales et lettres classiques. Il doit permettre aux étudiants d'acquérir des savoir-faire propres à la recherche en histoire et langues anciennes, de se saisir des outils conceptuels en sciences humaines, et de restituer, par une maîtrise de l'écriture scientifique, le résultat de leurs analyses. Les compétences en question sont clairement affichées dans les documents produits, et lisibles dans l'intitulé même de la formation. Le supplément au diplôme est cohérent avec les informations disponibles.

La formation ouvre à une poursuite d'étude en doctorat, à une préparation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et de l'agrégation en histoire et lettres ou à des métiers en lien avec le patrimoine et la culture. Il faut néanmoins veiller à prévenir les étudiants que la préparation du CAPES supposera qu'ils suivent à l'issue de ce master un autre master : MEEF.

Positionnement dans l'environnement

Le master HCP est ouvert prioritairement aux étudiants titulaires d'une licence *Histoire* ou *Lettres classiques*, mais est aussi accessible après d'autres licences en sciences sociales et humaines. Ce master est présenté comme unique en Nouvelle Aquitaine et en France par son approche pluridisciplinaire et diachronique, pourtant tout à fait classique pour un master HCP, dans le cadre des *Classics* anglo-saxons (ne couvrant certes que l'antiquité et l'époque médiévale, mais incluant les lettres classiques).

La formation est adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) 5607 Ausonius, pôle de recherche européen pour l'Antiquité et le Moyen-Age, et à l'école doctorale Montaigne-Humanités. La formation bénéficie donc des nombreux partenariats noués par l'UMR 5607 Ausonius, localement (Service Régional de l'Archéologie - SRA - et la Maison des Sciences de l'Homme - MSH - d'Aquitaine), en France et à l'étranger (Péninsule ibérique en particulier) et des séminaires et conférences organisés par le laboratoire. Un lien particulier master-doctorat sous la forme d'une Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI) autour de l'archéologie permettra de proposer une formation originale.

En revanche, la formation n'a aucun partenariat propre à son fonctionnement, que ce soit dans le domaine socio-économique ou dans celui de la recherche.

Les étudiants peuvent profiter des accords *Erasmus +* de l'université. Rien de spécifique à la mention n'est évoqué.

Organisation pédagogique de la formation

Le master HCP se divise en trois parcours (*Histoire ancienne*, *Études médiévales*, *Lettres classiques*), dès le premier semestre de la première année de master (M1). A l'échelle de la mention, il existe deux blocs communs à tous les parcours : un bloc "tronc commun" sur les enseignements méthodologiques de l'écriture scientifique et sur les langues anciennes (latin ou grec) permettant d'acquérir une autonomie technique ; un bloc "compétences transversales" proposant des cours de documentation, adossés à la Bibliothèque Robert Etienne de la Maison de l'Archéologie, des cours de langue vivante (anglais ou autre, non précisé) et la participation à des séminaires d'ouverture proposés par l'école doctorale (ED) ou par Ausonius. Le troisième bloc comprend d'autres cours propres aux parcours et qui reposent sur la spécialisation choisie par l'étudiant : il y approfondit ses connaissances disciplinaires tout en pouvant s'ouvrir aux disciplines voisines. Le contact avec la recherche est donc important, ce qui est l'objectif d'un master recherche, formant de futurs chercheurs. L'étudiant est

régulièrement en contact avec de jeunes chercheurs et des doctorants, ce qui lui permet de se projeter dans le futur.

La mention n'est pas ouverte à l'alternance, mais est ouverte à la formation continue, sans enseignement en distanciel. Des modalités d'adaptation sont néanmoins proposées aux étudiants en situation de handicap ou à ceux qui ont le statut d'artiste ou de sportifs de haut niveau. Les modalités pédagogiques sont variées : séminaires, *master class*, écoles thématiques.

En dehors de la structuration en blocs de compétences, l'approche compétences n'est pas engagée. Les évaluations sont mixtes entre contrôle continu et contrôle terminal, selon des modalités clairement établies et communiquées aux étudiants.

Pour l'essentiel, la formation repose sur une initiation à la recherche par la recherche. Un mémoire de recherche est rédigé durant les deux années de formation, l'avancement étant validé chaque semestre par une note donnée par le directeur du mémoire.

Outre les enseignements en langue vivante, la mention favorise une mobilité étudiante entrante et sortante, sur laquelle les étudiants sont clairement informés dès la rentrée.

La formation au numérique est satisfaisante : gestion de bases de données archéologiques et développements de scripts informatiques, ce qui répond aux besoins de la mention.

Les étudiants sont également sensibilisés aux questions d'éthique scientifique dans le cadre des cours de méthodologie, outre l'utilisation d'un logiciel de détection des plagats et fraudes.

Pilotage de la formation

La mention HCP repose sur une équipe pluridisciplinaire, réunissant des historiens, archéologues et littéraires, mais aussi des bibliothécaires et ingénieurs informaticiens, ce qui est un aspect très positif. Ils sont membres pour la plupart d'Ausonius, ce qui permet d'associer les étudiants de master aux travaux du laboratoire.

La mention bénéficie d'une direction centrale (2 enseignants-chercheurs) et d'une direction par parcours.

Est indiquée l'existence d'un conseil de perfectionnement, qui n'aurait pas pu se réunir en raison de la situation sanitaire. L'explication semble fragile, les conseils de perfectionnement étant obligatoires depuis plusieurs années.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien établies, et connues des étudiants. La répartition des *European Credits Transfer System* (ECTS) est cohérente. Le principe de seconde chance est respecté.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants dans le master repose sur la procédure Apoflux, à partir de laquelle les trois responsables de parcours étudient les dossiers et décident de l'admissibilité des candidats à la formation. Malheureusement, il n'est pas possible d'évaluer l'attractivité, car le nombre de candidats n'est pas précisé. Difficile donc d'évaluer le caractère sélectif de la formation. Les effectifs sont d'une trentaine d'étudiants en M1, de même qu'en deuxième année de master (M2). Le taux de réussite est satisfaisant et en hausse, les abandons semblent rares et liés à des circonstances personnelles (trois à quatre par an et par année).

Le devenir des étudiants fait l'objet d'enquêtes et est publié par l'Observatoire des étudiants; 2/3 des diplômés s'inscrivent à des concours de l'enseignement (CAPES ou agrégation). D'autres poursuivent en doctorat.

La mention n'a aucun dispositif d'autoévaluation par les étudiants.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est impossible à évaluer, faute de données. Les effectifs (une trentaine d'étudiants par année) sont limités au regard de l'existence de trois parcours. Les taux de réussite sont importants et satisfaisants pour un master d'initiation à la recherche.

La poursuite d'étude massive ne permet pas d'évaluer l'insertion professionnelle, puisque qu'un grand nombre d'étudiants doivent se réinscrire dans des masters de préparation aux concours de l'enseignement. Toutefois, c'est habituel pour la discipline. Selon les données pour la promotion 2017, 11 % sont encore en poursuite d'études. Pour les diplômés en emploi, 56% sont en contrat à durée indéterminée, et 69 % sur des postes de niveau cadre. Mais l'adéquation de la formation au domaine professionnel est jugée faible (47 %). Il est dommage pour un master orienté recherche qu'aucune indication ne soit donnée sur les poursuites en thèse, excepté pour la promotion 2016 : un seul diplômé sur les 24 répondants poursuivant en thèse.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation pluridisciplinaire approfondie pour chacune des périodes
- Un enseignement du numérique complet
- De bons taux de réussite

Principaux points faibles :

- Une absence d'information sur les poursuites en doctorat
- Pas de conseil de perfectionnement effectif, ni d'évaluation des enseignements par les étudiants
- Des effectifs limités au regard des trois parcours

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master HCP est une formation à la recherche à la fois classique en histoire ancienne et médiévale et en lettres classiques, et assurant aussi une formation intéressante au numérique et à la recherche documentaire. Mais sa présentation est trop lacunaire pour qu'il soit possible d'évaluer l'attractivité et les résultats de la formation. Il serait bon de réfléchir davantage à l'insertion professionnelle, surtout quand la réforme du CAPES risque de "vider" encore un peu plus les masters recherche au bénéfice des masters MEEF. Enfin, il convient de mettre en place un dispositif d'assurance qualité pour améliorer le pilotage.

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Humanités numériques*, créé en 2016, prépare les étudiants aux métiers relatifs à la conception de services numériques. Il propose trois parcours : *Conception de projets numériques et multimédia* (CPNM) visant les métiers de chef de projet web ou multimédia, de consultant, de responsable communication numérique ; *Document numérique et humanités digitales* (DNHD) visant les métiers d'ingénieur en humanités numériques, de chef de projet corpus et données numériques ; *Dispositifs numériques éducatifs* (DNE) ouvert en 2018 visant les métiers de chef de projet *e-learning*, de consultant ou responsable formation à distance, de concepteur de ressources pédagogiques numériques. Master proposé en formation initiale, en alternance (apprentissage) et en formation continue, les enseignements sont dispensés en présentiel à Pessac dans l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences des territoires et de la communication.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites et sont clairement énoncés pour les étudiants et les autres parties prenantes. La mention se décline en trois parcours : *Conception de projet numérique et multimédia*, *Dispositifs numériques éducatifs* et *Document numérique et humanités digitales* dont les débouchés sont cohérents avec la formation. À chacun de ces parcours, correspondent en effet des métiers clairement identifiés. Le premier cible des métiers de conception de contenus multimédia et d'animation de site multimédia. Le second cible les postes d'ingénieur d'étude en humanités numériques ou de chef de projet numérique dans les secteurs publics ou privés. Le troisième, de création plus récente, vise des emplois de chef de projet de *e-learning* ou de responsable de formation à distance. Ces débouchés sont cohérents avec le contenu de la formation.

La formation qui inclut un mémoire de recherche autorise une poursuite d'étude au doctorat mais présente un caractère principalement professionnalisant. Il ne semble pas y avoir de certification dans le domaine. Le diplôme est accompagné du supplément au diplôme et de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour préciser les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au niveau local, régional et national est peu explicité. Il est question d'une incitation à la mobilité avec le Québec sans autre précision ni explication. Des liens sont annoncés entre le parcours dispositifs numériques éducatifs et l'université Ibn Zohr d'Agadir avec la mise en place de collaborations qui pourraient être mieux expliquées. La formation pourrait probablement mieux faire valoir sa spécificité dans le panorama des différentes formations de master offertes en France dans le champ des humanités numériques. En effet, elle présente de fortes spécificités et de nombreux atouts.

Le fort adossement avec l'équipe de recherche Médiations, information, communication et arts (MICA) paraît permettre la mobilisation de nombreux enseignants chercheurs dans la formation. Il est tout à fait cohérent avec les contenus enseignés. Par ailleurs, les projets de recherche peuvent effectivement nourrir la formation par l'intermédiaire de stages ou la création de projets pédagogiques. Les étudiants participent aux colloques, séminaires de recherche ou journées d'étude.

L'équipe enseignante a cherché à tisser des liens avec le milieu socio-professionnel local (FrencTech Bordeaux, réseau des Professionnels du Numérique - SPN, Orange, etc.), liens *a priori* non formalisés. Outre la présence de quelques enseignants issus du secteur professionnel, un séminaire spécifique est caractérisé par des interventions nombreuses de professionnels. La formation semble offrir un bon équilibre entre la formation théorique et la formation pratique à visée professionnelle. Des partenariats en termes de projet (Musée d'Aquitaine, Office de tourisme, etc.) débouchent sur des stages.

Les développements à l'international méritent d'être accrus. De ce point de vue, les initiatives engagées dans le parcours *Dispositifs numériques éducatifs* doivent être encouragées. Les partenariats semblent privilégier l'espace francophone dont le Québec mais les établissements partenaires ainsi que le nombre de mobilités entrantes ou sortantes ne sont pas indiqués.

Organisation pédagogique de la formation

Il s'agit d'une formation en quatre semestres avec un tronc commun et des parcours de spécialisation qui répondent bien au système européen d'unités d'enseignement. Le socle de connaissances offert par le tronc commun réunit des compétences cohérentes pour les trois parcours et est centré sur la gestion de projet et l'insertion en milieu professionnel. Le quatrième semestre est consacré au stage (quatre à six mois) et à la réalisation d'un mémoire de recherche, qui *a priori* est en lien avec le stage.

La structure de la formation offre des solutions adaptées pour les publics en formation en alternance et pour la formation tout au long de la vie avec des possibilités de valorisation des acquis de l'expérience (une complète en 2020). La prise en compte de situations particulières (sportif de haut niveau, situation de handicap) est facilitée par la pédagogie par projets en mode collaboratif, en mode asynchrone et en ligne. Une partie de la formation (Écriture et conception, méthodologie de la recherche, et certains enseignements de spécialité) peut être suivie à distance.

L'approche compétences se limite à une structure de la formation qui distingue les connaissances et compétences spécialisées (gestion de projets numériques, écrite et conception, etc.) et celles transversales (langues, documentation et méthodologie professionnelle). Aucune indication n'est donnée sur un portfolio des compétences.

La formation intègre une unité d'enseignement (UE) *Méthodologie de la recherche* qui donne lieu à un travail préparatoire à la recherche en M1; elle encourage les stages au sein d'une équipe de recherche, notamment pour les étudiants envisageant une poursuite en doctorat.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences paraissent adaptées et respectent le principe de seconde chance.

Les compétences transversales et la professionnalisation sont bien intégrées dans le corps de la formation : cycle de conférences de professionnels au semestre 1, découverte des réseaux de professionnels du numérique au semestre 2, récente possibilité de suivre la formation en alternance (cinq étudiants), stage obligatoire en première année de master - M1 (deux à quatre mois) et en deuxième année de master M2 (quatre à six mois). Cependant, les étudiants manifestent dans les évaluations le désir d'une préparation plus importante à l'insertion professionnelle.

L'anglais est présent dans l'enseignement mais avec un volume horaire restreint (12 h/semestre) et peut-être insuffisant. En fonction des intervenants, certains enseignements sont dispensés en langue anglaise.

Outre la plateforme Moodle (supports ou cours en ligne), le numérique occupe bien évidemment une place importante à travers des outils numériques (réseaux sociaux, sites web, plateformes de collaboration en ligne pour les projets).

Outre les politiques obligées sur le plagiat, le positionnement de la formation sur la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique devrait miser sur des questions directement en lien avec le contenu de la formation comme l'accès libre, les données ouvertes ou l'éthique professionnelle.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique, plutôt restreinte, est peu précisée. Les différents parcours reposent essentiellement sur la contribution d'un nombre très limité de professeurs auxquels s'adjoignent quelques intervenants issus du monde professionnel. L'équipe comprend des enseignants-chercheurs (EC) en Sciences de l'information et de la communication - ce qui cohérent avec le contenu de la formation -, des doctorants, des professionnels reconnus du secteur numérique et deux professionnels professeurs associés (PAST). Faute de tableau récapitulatif des intervenants par enseignement, il n'est pas possible d'apprécier la part des enseignements assurés par des professionnels.

La répartition des responsabilités est clairement affichée et logique : quatre EC dont un chargé de la coordination du master, et trois assumant la responsabilité d'un parcours. Le suivi des stages est assuré par les deux professionnels associés. Le pilotage de la formation paraît adapté à la taille des cohortes et permet de proposer un suivi de proximité. Aucune information n'est fournie sur le conseil de perfectionnement.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement s'effectue sur dossier, présentations de productions (*portfolio* en ligne) et présentation des éléments de motivation. Il est indiqué qu'il n'y a pas de problème au niveau des effectifs, sans précision sur le nombre de candidatures reçues qui permettrait d'évaluer le taux d'attractivité. Toutefois, la mention n'a jamais atteint sa capacité d'accueil. Pour la dernière année 2019-2020, par exemple, les effectifs représentent 71 % de la capacité d'accueil en M1 et 80 % en M2, avec des effectifs de l'ordre de 12 à 15 étudiants par parcours, ce qui interroge sur l'attractivité et/ou la notoriété de la formation. L'alternance est possible, en apprentissage, cinq étudiants sont concernés par l'alternance, mais elle n'est pas suffisamment expliquée ni analysée pour en apprécier la place et la politique. Il n'est pas fait état d'une connaissance et d'une analyse des parcours antérieurs divers des étudiants, en licence et éventuellement en second cycle. Le recrutement s'avère diversifié car la formation accueille des étudiants issus de toutes les licences. Il serait intéressant de connaître la proportion d'étudiants déjà diplômés en second cycle qui viennent chercher une spécialisation ou une professionnalisation ainsi que les attentes en matière de prérequis.

La réussite des étudiants est connue pour l'ensemble du master, mais n'est pas détaillée par parcours. Les abandons ou réorientations sont rares.

Le dispositif d'amélioration continue repose en partie sur les réunions mensuelles avec les étudiants. Un conseil de perfectionnement à la composition équilibrée (dont six professionnels extérieurs et trois étudiants) se réunit annuellement. Il aurait été intéressant d'avoir des exemples de décisions ou recommandations de ce conseil au cours des premières années de cette formation. De même, ne sont pas explicitées les modalités de prise en compte de l'enquête de satisfaction auprès des étudiants.

La satisfaction des étudiants est généralement plutôt bonne, malgré un taux de retour étonnement faible (environ un tiers) pour des étudiants encore en formation. Les difficultés exprimées par les étudiants concernant les compétences antérieures ou la complexité de ce qui leur est demandé sont propres à la nature de la formation offerte et à la diversité du recrutement, ce qui inviterait à envisager des possibilités de remise à niveau.

Résultats constatés

Pour la dernière promotion, les effectifs sont d'une quarantaine d'étudiants en M1 comme en M2. Les taux de réussite sont d'environ 90 %.

Le taux d'insertion dans l'emploi est de 71 % en décembre 2018 pour la première cohorte diplômée en 2016 ; une majorité des emplois sont à durée déterminée (58 %). Les postes semblent bien correspondre aux emplois visés même si les rémunérations sont faibles. L'établissement ne pratiquant que des études à 30 mois après l'obtention du master, il n'y a qu'une seule étude disponible sur l'insertion des diplômés de la formation créée en 2016, ce qui donne une image limitée du devenir des diplômés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Solidité de l'équipe enseignante très engagée sur le sujet
- Orientation gestion de projet qui répond bien aux compétences recherchées dans le secteur
- Maillage avec le secteur professionnel local et régional aussi bien public que privé

Principaux points faibles :

- Manque d'indications sur les fonctions des professionnels extérieurs et donc leurs apports
- Faible développement de la dimension internationale
- Manque de suivi de l'insertion professionnelle à court terme des diplômés
- Faiblesse des dispositifs d'assurance qualité (conseil de perfectionnement, faible taux de retour des enquêtes)

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Humanités numériques* offerte à l'Université Bordeaux Montaigne est une formation, récente et innovante. Elle forme à des métiers bien identifiés dans un domaine où les débouchés professionnels sont importants. Il y a donc probablement une possibilité de la rendre plus attractive (afin d'atteindre la capacité d'accueil) et d'améliorer l'insertion professionnelle des diplômés. Deux pistes seraient à suivre : l'internationalisation (en commençant par un enseignement de l'anglais et en anglais plus affirmé) qui peut contribuer au rayonnement de la formation, et une politique plus volontariste de l'alternance qui pourrait améliorer l'insertion professionnelle des diplômés.

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissement(s)

Université de Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Patrimoine et musées* de l'Université Bordeaux Montaigne est destiné à former des médiateurs dans tous les domaines du patrimoine et des régisseurs des œuvres, spécialistes de la conservation préventive. À cet effet, il comprend deux parcours, *Médiation de l'architecture et du patrimoine* et *Régie des œuvres*, développés à partir d'un tronc commun. La formation est aussi accessible en formation continue. Les enseignements ont lieu en présentiel à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation et les compétences à acquérir sont clairement explicités et correspondent aux attentes d'un master. Le public visé et les connaissances qui permettent d'accéder à la formation sont précisés de manière claire. Pour chacun des deux parcours, le supplément au diplôme et la fiche présentent les attendus, ainsi que les compétences spécifiques et transversales. En ce qui concerne le parcours *Médiation de l'architecture et du patrimoine*, les contenus sont spécialement adaptés pour permettre aux étudiants d'obtenir la carte nationale de guide conférencier; **pour le parcours Régie des œuvres**, la formation vise à spécialiser les futurs régisseurs à la connaissance des matériaux. Le parcours s'appuie en ce domaine sur une collaboration avec l'Institut de recherches du CNRS sur les Archéomatériaux - Centre de recherche en Physique appliquée à l'Archéologie (IRAMAT-CRP24).

Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs de la formation. Pour chaque module, sont présentés l'ensemble des intervenants, les finalités et les principaux contenus. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont bien décrits et déclinés selon les deux parcours. Les postes effectivement occupés par les diplômés confirment les visées de la formation. La présence, parmi les enseignements, de modules orientés vers la connaissance des acteurs et des métiers du patrimoine ainsi que vers la préparation à l'insertion professionnelle, témoigne de la mise en place, dès la première année, d'outils pédagogiques destinés à préparer les étudiants à la vie active.

Il n'est pas fourni d'indications sur les modalités et les outils mobilisés pour porter à la connaissance des étudiants les fiches des cours, la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et autres supports concernant les savoirs et savoir-faire à développer et les débouchés. Cela ne permet pas d'évaluer les actions menées dans ce domaine.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Patrimoine et musées* se caractérise par une offre particulière au sein des masters de son domaine disciplinaire, car il propose une formation à la fois générale et spécifique, centrée sur deux figures professionnelles complémentaires : le médiateur et le régisseur/spécialiste de la conservation préventive. En ce sens, il sollicite des candidatures issues de son territoire de référence, mais s'adresse aussi aux niveaux national et international.

Le positionnement du master par rapport à son département et son unité de formation et recherche (UFR) est présenté de façon claire. Est précisé l'existence de passerelles et de mutualisations avec deux autres masters en *Histoire de l'art* et *Ingénierie du projet culturel*, sans pour autant en approfondir les modalités.

La formation intègre les apports d'enseignants-chercheurs issus de la recherche fondamentale, notamment en histoire de l'art, ainsi que les résultats des programmes portés par l'IRAMAT-CRP24 et par le Centre François Georges Pariset. Fait particulièrement appréciable, plusieurs projets élaborés par les étudiants dans le cadre des modules pratiques se sont adossés, au cours des années, aux programmes développés par ces deux entités. Toutefois, le master ne fait pas état d'un rattachement institutionnalisé à un laboratoire ou à une autre structure d'appui à la recherche. Cela pourrait certainement faciliter les liens entre pédagogie et recherche, notamment du point de vue de la poursuite des études en doctorat, et conforter la dimension recherche de la formation, même si le but affiché est en premier lieu la professionnalisation.

Le master entretient des liens serrés avec le milieu socioprofessionnel de référence. Un nombre important d'intervenants issus du monde professionnel est intégré à l'activité pédagogique. Le dossier fait aussi état de nombreux échanges, collaborations et accords avec des institutions et des acteurs du monde du patrimoine et de la culture aux niveaux local, régional et national. En revanche, aucun partenariat avec des établissements

d'enseignement supérieur étrangers n'est évoqué, ce qui est regrettable. En dépit de la difficulté à trouver des formations équivalentes, cet aspect mériterait d'être renforcé. Il pourrait faciliter la mobilité des étudiants et les échanges scientifiques surtout, compte tenu de la forte dimension internationale des métiers concernés et des procédés de gestion du patrimoine.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est présentée de façon claire et est conforme au système européen de crédits d'enseignement (crédits ECTS). La formation propose un parcours de spécialisation progressive cohérent avec les objectifs affichés. La première année, les étudiants apprennent les fondamentaux théoriques, juridiques et techniques de la connaissance du patrimoine et des monuments historiques, tous domaines confondus ; la deuxième année, ils se confrontent aux notions générales et spécifiques aux deux parcours et réalisent un stage professionnalisant ou une période d'apprentissage d'au moins trois mois auprès d'un établissement en France ou à l'étranger. Le second et le troisième semestre sont aussi consacrés à la réalisation d'un projet collectif de « valorisation patrimoniale et culturelle » qui traduit dans la pratique les enseignements théoriques. En outre, grâce à la possibilité au troisième semestre, de suivre l'intégralité des enseignements des deux options, les étudiants peuvent obtenir un complément de diplôme mentionnant leur double formation.

Tout au long de ces deux années, des unités d'enseignement destinées à l'acquisition des compétences transversales, principalement l'étude de langues étrangères, complètent le cursus. En revanche, la possibilité de poursuivre les études par une inscription doctorale, dans le cadre d'un parcours spécifique au master, n'est pas évoquée.

La formation accueille des étudiants en formation tout au long de la vie, et en situation de handicap. Est également mentionnée l'attribution du diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis personnels & professionnels (VAPP). Ces aspects auraient mérité d'être davantage développés afin de montrer les réelles retombées sur l'organisation de la formation, de la mise en place de cursus destinés aux différents publics. La formation n'est pas proposée en alternance. De fait, la mise en œuvre de l'alternance, compte tenu de l'organisation de l'offre de formation, basée sur des cours en présentiel et sur la mise en pratique des acquis théoriques, se révélerait particulièrement compliquée.

L'équipe souligne le fait que, tant pour les métiers de la médiation que pour ceux de la régie, l'approche compétences constitue la base à partir de laquelle sont formulés les enseignements et les activités pédagogiques. Cependant, les actions entamées pour mettre en application cette démarche ne sont pas présentées, et il est donc difficile de saisir la manière dont elle est intégrée à la pédagogie. Différents outils sont mobilisés par l'équipe enseignante pour aider les étudiants à identifier l'évolution des acquis et à élaborer un portefeuille de compétences.

Bien que le master ait principalement une vocation professionnalisante, la formation inclut plusieurs activités pédagogiques destinées à initier les étudiants à la méthodologie de la recherche. Parmi celles-ci, on apprécie l'obligation de valider deux unités d'enseignement (UE) dans des masters recherche et surtout les échanges, lors de la réalisation d'un travail pratique commun, avec différents acteurs du monde de la recherche, ce qui peut se traduire par la valorisation de ce travail dans le cadre de projets scientifiques.

En ce qui concerne l'acquisition de compétences transversales facilitant l'insertion professionnelle, la formation fait état de plusieurs activités, dont l'organisation et les objectifs sont clairement définis. La validation du stage (trois mois minimum) en fin de M2, encadré par un enseignant, est nécessaire pour l'obtention du diplôme. Le master encourage aussi la réalisation d'un stage en M1, à titre volontaire, et les activités en lien avec l'association Archimuse Bordeaux, créée par les étudiants et anciens étudiants afin de promouvoir des actions de médiation et valorisation du patrimoine à l'échelle locale et régionale. Notons aussi que le module pratique, qui occupe plus de deux semestres, familiarise les étudiants avec la dynamique d'équipe et les différents rôles de coordination nécessaires pour la production d'un projet concret.

L'internationalisation de la formation se limite à l'enseignement de langues étrangères et, faute d'informations plus précises, n'apparaît pas se traduire par une véritable politique d'échanges propres au master.

L'utilisation et la mise à disposition de supports numériques sont intégrées dans l'offre de formation sous différentes formes, sans pour autant faire l'objet d'enseignements ou d'applications spécifiques.

En dehors de l'utilisation de *Compilatio* (logiciel de détection des plagiat), les actions mises en œuvre pour sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique ne sont pas précisées, ce qui ne permet pas d'évaluer la réelle implication du master dans ce domaine.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique se compose d'enseignants-chercheurs dont la liste n'est pas précisée et d'une quarantaine d'intervenants issus d'institutions patrimoniales et culturelles. Toutefois, la seule liste des intervenants extérieurs fournie ne permet pas d'apprécier les volumes d'enseignements assurés par ces professionnels, ni l'adéquation de leurs interventions aux enseignements et objectifs de la formation.

Le pilotage de la formation repose sur deux enseignants-chercheurs et un enseignant-chercheur associé issu du monde professionnel. La gestion administrative est confiée à une responsable commune à tous les masters professionnalisants de l'unité de formation et de recherche (UFR). Les informations relatives à l'organisation, à la composition, aux besoins et à la périodicité des comités de pilotage et du conseil de perfectionnement, sont trop succinctes pour permettre d'évaluer son adéquation aux besoins de la formation.

La formation indique plusieurs modalités de contrôle et d'évaluation. En revanche, la constitution et le rôle des jurys, ainsi que la formalisation de l'approche par compétences ne sont pas évoqués.

Dispositif d'assurance qualité

La formation affiche une attractivité remarquable : plus de 200 dossiers de candidature par année, provenant aussi de l'étranger, pour un maximum de 26 places. Le recrutement se fait en M1 sur dossier, suivi d'un oral. Le nombre d'inscrits apparaît pertinent par rapport aux spécificités de la formation et aux débouchés et peu d'étudiants abandonnent la formation en cours d'études.

Le flux des étudiants, leur provenance, leur taux de réussite intermédiaire et finale, leur insertion dans le monde du travail font l'objet d'un suivi de qualité, réalisé dans le cadre d'enquêtes assurées au niveau central par l'université. À cela, s'ajoutent les actions menées par le master en lien avec l'association Archimuse.

Il existe un dialogue constant entre les étudiants et l'équipe pédagogique. Les nombreuses offres de stages témoignent aussi de l'appréciation positive de la formation de la part de son milieu socioprofessionnel. Toutefois, les modalités d'évaluation des enseignements et celles de l'évaluation interne ne sont pas suffisamment renseignées pour qu'on puisse en saisir la portée et l'action dans la modification du cursus. Une meilleure formalisation aiderait certainement à valoriser davantage le master dans le panorama des offres de formation dans son domaine.

Résultats constatés

Le master a un fort taux de pression ; un candidat sur 10 est admis en première année, ce qui témoigne de sa grande attractivité. L'origine des étudiants est connue et manifeste une certaine diversité.

Les effectifs sont stables et comprennent entre 20 et 22 étudiants par an et par niveau. Le taux de réussite est très élevé, proche du 100 % des inscrits. Le suivi des diplômés à 30 mois est réalisé par les services de l'Université Bordeaux Montaigne. En ce qui concerne les résultats de la dernière enquête relative à la situation au premier décembre 2018 des diplômés de 2016, le taux d'insertion est haut (88,2 %) : 53 % des diplômés en emploi ont un contrat à durée indéterminée dans le domaine de l'art ou de la culture et 97 % déclarent que leur activité est tout à fait en adéquation avec leur domaine de formation. Des données au premier décembre 2019 concernant les diplômés de 2017 avec un taux de réponse de 86 % (19 sur 22 diplômés) montrent que 16 % sont en poursuite d'études et 74 % en emploi (36 % en contrat à durée indéterminée et 93 % en adéquation avec le domaine professionnel de référence).

La poursuite des études avec une inscription doctorale est très rare, témoignage de la vocation éminemment professionnalisante de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellente articulation entre la formation et le monde professionnel
- Formation reconnue avec un excellent taux de réussite
- Équipe pédagogique intégrant de nombreux professionnels
- Suivi des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés très efficace

Principaux points faibles :

- Liens avec la recherche faiblement formalisés
- Pilotage insuffisamment explicite
- Dimension internationale peu développée

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Patrimoine et musées* de l'Université Bordeaux Montaigne, formation reconnue avec un excellent taux de réussite, présente une remarquable articulation entre pédagogie et monde professionnel. Cependant, afin d'améliorer davantage l'offre et la qualité pédagogique, il faudrait développer l'approche par compétences et les dispositifs de pilotage. Un rattachement plus lisible à la recherche, favorisant les liens avec la poursuite des études des diplômés, ainsi qu'une plus grande ouverture à l'international, ne peuvent qu'être encouragés.

MASTER SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIÉTÉS

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Sciences des religions et Sociétés* a pour objectif la connaissance des principales traditions religieuses et spirituelles dans le monde, l'analyse des fonctions du religieux et des interactions avec les sociétés, en tenant compte de la dimension historique. Il permet de compléter la préparation de différents concours, participe à la formation tout au long de la vie des professionnels confrontés aux questions religieuses ; il permet aussi la poursuite d'études en doctorat. Il s'agit d'une formation sur deux ans en présentiel, avec un seul parcours. L'enseignement a lieu à Bordeaux et dans l'agglomération ; la formation à distance est possible et une partie des études peut être faite à l'étranger dans une université partenaire.

Analyse

Finalité de la formation

Le site de l'université et la plaquette d'information précisent de manière claire les objectifs, les compétences à acquérir, le contenu et les débouchés de la formation. Le tout est parfaitement détaillé dans le supplément au diplôme.

Les débouchés professionnels affichés sont très vastes (concours de la fonction publique, domaine médical, police, justice,...) et indiqués de manière relativement générale, mais c'est assez normal pour une formation donnant une culture générale de qualité sur les questions religieuses. Cependant, il manque les métiers précis en lien avec la formation obtenus par les diplômés alors qu'il est ouvert depuis 2005, sans doute parce que ce sont déjà des professionnels qui souhaitent dans le cadre de leur métier, acquérir cette formation. En effet, une particularité de ce master est qu'il est suivi par de nombreux professionnels en reprise d'études ayant besoin de compétences dans le domaine religieux et pour qui la question des débouchés ne se pose pas de la même manière que pour les étudiants primo-entrants. La possibilité d'une poursuite d'études en doctorat est indiquée, mais de manière imprécise, renvoyant aux règles des écoles doctorales.

Positionnement dans l'environnement

Ce master est le seul dans son domaine dans tout l'ouest de la France et n'a d'équivalent qu'à Paris, Lyon et Arras. Il est en lien avec l'Institut européen de sciences des religions (EPHE, Paris) et est partenaire du Musée d'Aquitaine de Bordeaux. Les partenariats internationaux sont bien indiqués.

La richesse reconnue de l'UBM en spécialistes des religions et les liens avec l'EPHE permettent un bon adossement à la recherche. De nombreux centres de recherche de l'établissement (non précisés car ils sont visiblement nombreux et de disciplines très variées) participent à la formation par le biais de séminaires, journées d'études ou colloques dans différentes disciplines. Le master est aussi adossé à la journée de la laïcité, et a établi un partenariat avec la Mairie de Bordeaux et l'association Coexister, ainsi que des conventions avec les Universités de Californie, de Winnipeg et de Saint Joseph (Beyrouth). La perspective d'une mention *Religions et sociétés* au sein de l'école doctorale permettrait de positionner davantage le master comme un axe fort de l'université, les discussions sont en cours.

Les possibilités d'échanges internationaux sont indiquées, mais sans insistance particulière. Il est cependant à noter que la formation à distance (60 % des étudiants) permet à de nombreux étudiants de suivre le master depuis l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée avec un seul parcours en quatre semestres, le M1 étant consacré à la présentation des grandes religions et de leur impact régional, le M2 approfondit les connaissances et envisage les rapports entre religions et États. Chaque unité d'enseignement (UE) est dotée d'un nombre défini d'*European Credits Transfer System* (crédits ECTS). Les conditions d'entrée dans le master (toute licence de sciences humaines et sociales et de droit) sont indiquées mais rien n'est dit sur la manière dont est gérée pédagogiquement la diversité de ces étudiants. Tout au plus sait-on que de nombreux étudiants, notamment salariés, font leur parcours en trois ou quatre ans. En dehors des cours magistraux (CM) majoritaires, la formation prévoit des enquêtes de terrain, des rencontres avec des responsables religieux et des fidèles, l'assistance à des cérémonies religieuses, la participation à des séminaires de recherche.

La formation peut être suivie à distance, mais les documents fournis ne permettent pas de savoir quels dispositifs sont mis en œuvre ; il existe néanmoins un environnement numérique de travail (ENT) complétant les enseignements. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée, mais les documents ne nous en disent pas plus. Un effort de présentation est donc nécessaire pour les étudiants qui ne sont pas primo-apprenants.

L'approche par compétences ne semble pas encore envisagée, en dehors de l'étiquetage "bloc compétences transversales" de certaines UE.

Les évaluations se font principalement par des examens terminaux écrits, mais aussi par le biais de huit comptes-rendus de conférence, séminaires, etc. présentés de façon critique. Un mémoire de recherche d'une centaine de pages est demandé en fin de M2.

Les stages proposés sont facultatifs et de n'ont pas de durée prédéfinie, ce qui peut être un problème pour la professionnalisation des étudiants qui ne sont pas déjà dans la vie active ; le rapport de stage est noté. Aucune UE n'est d'ailleurs spécifiquement dédiée à la professionnalisation. Les compétences transversales utiles pour l'insertion professionnelle se limitent à l'étude de l'anglais (niveau à atteindre non précisé) et à des cours de documentation. Il n'y a pas d'insistance particulière sur le numérique.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique sont présentes dans le programme de la formation.

Pilotage de la formation

Un des points forts est la grande diversité disciplinaire des enseignants, bien identifiés dans la maquette, et des spécialistes issus d'autres universités participent à la formation. En revanche, il n'est pas fait mention d'intervention de professionnels issus du monde socio-économique ou associatif.

Le pilotage de la formation est assuré par le responsable du master et un petit groupe de collègues. Mais les modalités précises ne sont pas connues. Les moyens administratifs et pédagogiques alloués au master ne sont pas clairement définis. Une salle de cours lui est réservée et il y a une gestionnaire de scolarité, ce qui pourrait être suffisant pour les cours en présentiel dans la mesure où d'autres services collaborent au master. Mais rien n'est dit sur d'éventuels moyens liés à la formation à distance. Le conseil de perfectionnement devrait s'étoffer: il ne comprend que deux anciens étudiants, des personnalités extérieures dont on ne connaît ni le nombre ni la qualité, les enseignants (en nombre non précisé) ; il se réunit une fois par an.

L'évaluation des connaissances (modalités, nombre de crédits ECTS, principe de seconde chance) est bien explicitée pour les étudiants. Ceux-ci peuvent obtenir des certifications.

Dispositif d'assurance qualité

De nombreux indicateurs permettent de suivre l'évolution des effectifs, les taux de réussite, les abandons et les échecs. En revanche, il manque des données sur le devenir professionnel des anciens étudiants. On ne dispose pas de données sur le nombre de places disponibles dans le master ni sur les critères de recrutement.

L'université publie ces données mais on ne sait pas comment elles sont analysées ni dans quelle mesure elles contribuent à l'amélioration du parcours de formation, ou sont prises en compte (ou connues) dans le conseil de perfectionnement. Rien n'est explicité sur l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, en dehors de la mention de fiches d'évaluation renvoyées par les étudiants.

Résultats constatés

Le master bénéficie d'une attractivité certaine, avec entre 50 et 80 inscrits la plupart du temps en M1, entre 37 et 54 en M2 (dont environ la moitié à distance). Ils sont pour la majorité, souvent aux 2/3, extérieurs à la région Nouvelle Aquitaine (dont entre 10 et 25 % d'étrangers). Environ les 3/4 ont un bac général (*Lettres* en majorité). Les femmes sont assez nettement majoritaires. Les taux de réussite en deux ans sont assez faibles, en raison du grand nombre d'étudiants salariés : entre un tiers et la moitié des inscrits, suivant les années. Ce sont les bacheliers généraux qui réussissent le mieux. Les indicateurs ne permettent pas de calculer la réussite sur une plus longue période. Moins de la moitié des inscrits se présente aux examens, sans qu'on sache s'il s'agit d'abandons définitifs ou du passage du master en trois ou quatre ans, voire plus. Cela témoigne à la fois de l'intérêt et de l'attractivité du master et de la difficulté à accompagner la diversité des publics étudiants.

Pour le devenir des diplômés, n'est fournie qu'une analyse très succincte de la promotion 2016. Au bout de deux ans, seuls 17 % ont un emploi (dans l'enseignement) ; la plupart étaient déjà insérés professionnellement (ou retraités) et ne le signalent pas. L'insertion professionnelle, en particulier dans le domaine des religions, est donc particulièrement difficile à obtenir.

Cela explique que 75 % des diplômés ayant répondu (12 sur 17 diplômés) continuent des études après le M2. Deux ans après, ils sont encore 58 % à le faire (quelques uns en doctorat). Mais il est probable que pour un certain nombre d'inscrits, l'important est la formation, mais pas toujours le diplôme lui-même (retraités, salariés déjà en fonction).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une attractivité certaine, au delà des frontières
- L'aspect très pluridisciplinaire de la formation
- Le positionnement dans la région et le pays

Principaux points faibles :

- Un manque d'information sur le devenir professionnel des diplômés, souvent déjà engagés dans la vie active (ou retraités)
- La faible prise en compte de la diversité des origines des étudiants
- Un taux de réussite assez faible, une partie des étudiants cherchant une formation et non un diplôme

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences des religions et Sociétés* est une formation pluridisciplinaire, attractive et bien positionnée dans l'environnement académique. Il est difficile d'évaluer un certain nombre de points (réussite, insertion professionnelle) pour deux raisons : manque de données précises et spécificités de la formation suivie en grand nombre par des salariés. Pour les autres au moins, il faudrait renforcer le côté professionnalisant de la formation, avec des stages obligatoires, des liens plus forts avec les employeurs potentiels, une formation aux concours et aux entretiens d'embauche. Un accompagnement individualisé des étudiants permettrait d'augmenter le taux de réussite, et d'aider les salariés à mieux organiser leur temps de travail personnel. Enfin, il faudrait renforcer le dispositif d'assurance qualité et en particulier préciser le rôle du conseil de perfectionnement.

MASTER TOURISME

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Tourisme*, avec un parcours unique *Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques* (AGSTT), a pour objectif de former des cadres et dirigeants d'organismes locaux du tourisme (essentiellement des offices de tourisme), des secteurs institutionnels ou associatifs, et des entreprises du tourisme. Le master, dispensé en présentiel à Pessac, est proposé en formation initiale, en alternance pour favoriser l'accueil de salariés, et également en apprentissage depuis 2019.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de cette formation sont clairs et l'organisation des enseignements est en phase avec le positionnement de la formation. Le master a vocation à fournir aux étudiants un enseignement appliqué pour des cadres et dirigeants d'organismes locaux de tourisme (Fédération Nationale des offices de tourisme, Mission des offices de tourisme Nouvelle Aquitaine - MONA). L'équipe enseignante comprend des universitaires (toutes disciplines) et des professionnels, majoritaires, qui participent également de manière active au développement du master *Tourisme* et viennent assurer l'objectif d'enseignement appliqué. La gamme des enseignements proposés est cohérente avec les objectifs de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Excepté l'indication de l'admission d'étudiants provenant d'universités en région Nouvelle Aquitaine, le positionnement du master au niveau local, régional et national n'est pas précisé.

La formation est liée à l'unité mixte de recherche (UMR) Passages, et à l'équipe d'accueil Médiations, informations, communication, arts (MICA). Le responsable de la formation est inscrit dans la dynamique du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Études touristiques, dont un programme de recherche offre des possibilités de travaux de terrain aux étudiants du master.

La formation a développé de nombreux liens avec le monde socio-économique régional et international du tourisme (Centre international d'Art Pariétal, Lascaux, SEMITOUR, Unesco...). Une convention avec la Fédération nationale des offices de tourisme permet aux étudiants d'obtenir la délivrance du titre de "chargé de projet e-tourisme". D'ailleurs, le master a développé un programme de recherche-action (un partenariat pour la première année de master - M1, et quatre à cinq partenariats pour la seconde de master- M2). La collaboration avec la Mission des offices de tourisme nouvelle-aquitaine (MONA) permet de proposer des ateliers ancrés dans des problématiques professionnelles, notamment dans le domaine de la communication numérique en M1 et un atelier de projet en M2.

En termes d'ouverture à l'international, la formation a quatre accords ERASMUS (Roumanie, Espagne, deux en Italie), deux autres accords sont en cours de négociation (Maroc et Sénégal).

Organisation pédagogique de la formation

Le master comporte un seul parcours : *Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques* (AGEST). La formation permet une spécialisation progressive. Après un semestre 1 consacré aux fondamentaux (économie du tourisme, management de projet, etc.), le semestre 2 porte sur les aspects financiers et marketing des projets, le semestre 3 sur la gestion d'offices de tourisme et la gouvernance des territoires.

La formation est également possible en alternance (apprentissage). Elle intègre des possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE), adapte son parcours aux profils spécifiques (sportif de haut niveau, handicap), et offre une possibilité d'alternance pour faciliter des reprises d'étude par des salariés pour une formation tout au long de la vie.

L'enseignement est organisé en blocs de compétence avec des liens très prononcés avec le monde professionnel qui propose des projets aux étudiants. Les démarches recherche-action et projet sont prépondérantes dans la formation, avec des cours magistraux qui sont suivis de travaux dirigés (TD) parfois *in situ* (Centre international d'Art pariétal de Montignac) mettant en application les enseignements en fonction des profils étudiants et des demandes concrètes des professionnels.

La recherche est présente avec un module d'initiation à la recherche incluant la recherche documentaire en M1, et avec l'orientation recherche-action dans les projets proposés par des commanditaires (offices de tourisme, etc.).

La formation favorise l'acquisition de compétences transversales à travers l'alternance, les projets pour des commanditaires, les interventions de professionnels et les stages. Les étudiants des deux années de master participent activement chaque année aux rencontres du *e-tourisme* institutionnel à Pau, un événement renommé dans le secteur du tourisme. Un stage obligatoire de trois mois minimum doit être effectué en M1 et un autre de cinq mois minimum en M2.

Des cours d'anglais sont présents dans le parcours et le cours de veille *Marketing* est enseigné en anglais. Notons que les étudiants pourront, à partir de la rentrée 2020, bénéficier d'une préparation à la certification *Linguaskills* (BULATS). Des étudiants peuvent effectuer en parallèle un master d'études chinoises.

Le numérique tient une place importante dans les enseignements (création et la gestion de contenus web, stratégie *e-tourisme*) tout comme dans les projets réalisés par les étudiants. Soulignons aussi la possibilité d'obtenir le titre de chargé de projet *e-tourisme*.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et professionnelle se fait à travers les enseignements et l'usage d'un outil de détection de plagiat (*Compilatio*).

Pilotage de la formation

L'équipe est multi-disciplinaire mais les informations fournies ne permettent pas d'apprécier le volume des enseignements assurés par des professionnels (présentés comme nombreux). Une grande partie des enseignements en sciences de gestion (marketing, comptabilité, analyse financière, techniques d'enquête) est assurée par un seul enseignant (docteur en aménagement de l'espace et urbanisme), responsable du master. Il existe un conseil de perfectionnement dirigé par un professionnel extérieur (chargé de mission à la MONA), mais on ne connaît pas sa régularité. Les cours sont régulièrement évalués par les étudiants.

Des certifications sont proposées (*Linguaskill* et chargé de projet *e-tourisme*). Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont précisées dès la rentrée. Tous les enseignements sont évalués en contrôle continu sauf la soutenance du stage. Les référentiels de compétences pour chaque cours sont clairement indiqués. Le principe de "seconde chance" est intégré.

Dispositif d'assurance qualité

L'observatoire des étudiants permet un suivi des dossiers de candidature et des explications sont données aux candidats sur la décision du jury de sélection. La transparence du recrutement se fait à travers l'utilisation de l'outil Apoflux, qui permet une analyse de l'attractivité, mais ces données ne sont pas fournies.

Un tableau sur la réussite des étudiants identifie un taux global de 100 % avec une analyse très fine des résultats. En 2018/2019, la répartition des mentions obtenues indique une proportion relativement élevée de mentions bien (73 % en M2), le reste de la promotion se répartit entre 13 % de mention assez-bien et 13% de mention très Bien (27 % en 2017/2018).

Le suivi qualitatif des diplômés est assuré à travers le réseau des diplômés. L'animation du réseau des anciens se fait essentiellement par les réseaux sociaux. En complément, il y a l'enquête annuelle de l'Observatoire des étudiants.

La formation est labellisée par la conférence des formations d'excellence en Tourisme ; 91% des étudiants ayant répondu à l'enquête de satisfaction (11 étudiants) ont une bonne appréciation de leur formation. Dans leur ensemble, les cours sont bien appréciés hormis ceux de formation à la recherche (26 % de « plutôt » ou « pas du tout » satisfait). Cependant, ces résultats doivent se lire à la lumière de la faible participation des répondants (8 étudiants sur 37 ont répondu en 2020).

L'équipe réfléchit, avec son conseil de perfectionnement, à l'ouverture d'un nouveau parcours dans un horizon court. Le département a pour projet l'élaboration d'un diplôme universitaire *Manager d'organisme local de tourisme*.

Résultats constatés

Le master est une formation à taille humaine avec une vingtaine d'étudiants par promotion. Le taux de réussite est proche de 100 %.

Le suivi des diplômés à 30 mois est indiqué pour la promotion 2016 : 88 % sont en emploi et 79 % en contrat à durée indéterminée. Les emplois obtenus correspondent au positionnement de la formation et 79 % des étudiants sont dans des emplois niveau cadre ; 57% de ces diplômés estiment que leur emploi correspond à leur domaine de formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un enseignement ancré dans la pratique
- Des liens étroits avec le monde socio-professionnel
- Une approche par les compétences initiée

Principaux points faibles :

- Une internationalisation du parcours perfectible
- Une évaluation des enseignements effectuée par trop peu d'étudiants
- Des étudiants ne percevant guère l'intérêt immédiat de la recherche

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Tourisme*, parcours AGSTT, est une formation cohérente qui a développé une vraie réflexion sur les attentes métiers des professionnels. Le lien avec le laboratoire de recherche est évident mais l'intégration de la formation en recherche dans les maquettes du master doit être améliorée. Il faudrait améliorer le taux de retour des étudiants aux différentes enquêtes : évaluation des enseignements et suivi des diplômés.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

La mention *Urbanisme et aménagement* recouvre trois parcours de master : *Urbanisme : Stratégie, Projet et Maîtrise d'Ouvrage* (USPMO) ; *Urbanisme : Paysage, Évaluation environnementale et Projets de Territoire* (UPEPT) ; Double-Diplôme Bordeaux-Florence (DDBF). Il s'agit de formations professionnalisantes précédées par une année préparatoire en troisième année de licence (L3) *Aménagement, Urbanisme et Développement Territorial Durable*, mention géo-aménagement (L3 AUDTD). Les parcours USPMO et UPEPT partagent un important tronc commun et sont co-accrédités avec l'École Nationale d'Architecture et du Paysage de Bordeaux (ENSAPBx) depuis 2006. Le parcours DDBF, ouvert en 2018, est un double-diplôme co-délivré par l'Université Bordeaux Montaigne et l'Université de Florence (master PPCT *Pianificazione e progettazione della città e del territorio*, Département d'architecture – DIDA, UNifi) ; la première année de master (M1) est réalisée à Florence et la deuxième année de master (M2) au sein du M2 USPMO ou UPEPT selon le choix des étudiants. L'objectif de la mention est de former des professionnels capables d'élaborer et conduire des projets d'aménagement et d'urbanisme à différentes échelles, dans un contexte pluridisciplinaire et de négociations multi-partenariales. Le master est proposé en formation initiale classique ou par alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage), et en formation continue. Sauf pour le M1 du double-diplôme, les enseignements ont lieu sur le campus de Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes via les outils de communication de la formation. Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues, la fiche des modalités de contrôle des connaissances (MCC) étant accessible en ligne. La formation pour ses parcours USPMO et UPEPT répond au référentiel de compétences de l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU) avec lequel elle a passé une convention, et de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) qui la labellise. Les enseignements proposés sont cohérents avec les objectifs, et bénéficient de la co-accréditation avec l'École nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux (ENSAPBx).

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes, via la page de la formation sur le site de l'établissement. Ils sont en adéquation avec les enseignements de la formation. Les possibilités de poursuite d'étude sont affichées mais n'attirent que peu de candidats. La formation présente une bonne adéquation avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et propose des certifications additionnelles spécifiques au domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

Positionnement dans l'environnement

La filière *Urbanisme* portée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IATU) de la L3 au doctorat est la seule existante en Nouvelle-Aquitaine. Les parcours USPMO et UPEPT sont co-accrédités avec l'ENSAPBx depuis 2016. Ce partenariat se traduit par une participation d'enseignants de l'ENSAPBx à hauteur de 250 h pour le parcours USPMO et de 55 h pour le parcours UPEPT. La poursuite d'étude des étudiants qui le souhaitent dans les formations de paysage ou d'architecture, est favorisée dans le cadre de la convention de co-accréditation. Cette co-accréditation permet également la mise à disposition des ressources de l'ENSAPBx, principalement informatiques - trop peu développées à l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) dans leur volet traitement graphique -, mais aussi documentation et salles.

Pour les étudiants de l'Université de Bordeaux (droit, sciences politiques, sociologie urbaine), les M2 sont accessibles directement en post-diplôme, répondant à leur attente d'une double qualification disciplinaire. De même, un petit nombre d'étudiants de la formation intègre un autre master de l'Université de Bordeaux (droit de l'urbanisme principalement) à l'issue de leur master avec le même objectif de double compétence.

Au niveau national et européen, l'intégration de la filière urbanisme bordelaise dans le réseau de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) France-Europe se traduit pour les étudiants par des activités inter-associations et la participation au challenge annuel.

Pour les enseignants, elle se traduit par leur participation aux colloques annuels de l'association et à ses réseaux de recherche (Mobilités, Transport, Aménagement, Urbanisme, MotAU et Pédagogie en aménagement et urbanisme, PédagAU).

La formation s'appuie sur une équipe d'enseignants-chercheurs rattachée à l'unité mixte de recherche (UMR) 5319 Passages et s'y inscrivant dans les axes transition et médiation. Des partenariats ponctuels sont également mis en œuvre avec l'UMR 5113 Groupe de recherche en économie théorique et appliquée (GRETHA) de l'Université de Bordeaux et les réseaux du groupement d'intérêt public de recherche dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat (GRIDAUH) et du groupement de recherche sur l'administration locale en Europe (GRALE). Un nombre significatif de stages de master est réalisé dans le cadre de contrats de recherche du laboratoire, en particulier avec les collectivités territoriales.

Les représentants du monde socio-professionnel participent à la conception et à la mise en œuvre de la formation. Ils assurent la moitié des enseignements. La formation dispose de deux professeurs associés (PAST), anciens diplômés de la formation. Elle dispose d'un vivier important d'anciens qui forment un réseau-ressource pour l'insertion professionnelle des diplômés et les offres de stage, et participent aussi au forum annuel des métiers de l'urbanisme. Des conventions sont signées chaque année avec les partenaires professionnels, publics jusque-là, des ateliers de projet d'urbanisme (Port de Bordeaux, SNCF Immobilier, Communauté d'Agglomération du Marsan, Pays Médoc, communes de Gironde, etc.) et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Les étudiants participent également à des *workshops* d'ateliers courts hors maquette.

Un partenariat de recherche avec le Département architecture (Dida) de l'Université de Florence (UNIFI) a conduit au double diplôme mis en place en 2018, avec un M1 à Florence et le M2 à Bordeaux. Une convention Erasmus + a également été mise en place en 2018 avec l'École d'architecture de l'Université de Cagliari, dans un premier temps à l'intention de doctorants dans la perspective de cotutelles, mais également d'accueil de certains étudiants en master. De même, une convention avec l'École d'architecture de l'Université d'Hanoï permet à des étudiants, depuis 2018, issus de la L3 *Aménagement, urbanisme et développement territorial durables* (AUDTD) et acceptés en M1, d'y réaliser leur premier semestre de M1. A travers les partenariats avec les universités de Florence, Cagliari et Hanoï, la formation connaît une nette amélioration de son internationalisation. Elle étoffe ainsi la mobilité étudiante et enseignante. Par ailleurs, elle applique très normalement le système des *European Credits Transfer System* (crédits ECTS).

Organisation pédagogique

La formation est organisée en deux niveaux, M1 et M2, pour ses trois parcours. Les parcours USPMO et UPEPT présentent un corpus d'enseignements spécifiques à chaque parcours adossé à un tronc commun d'enseignements pluridisciplinaires en M1 et en M2, conforme aux attendus de la fiche RNCP. Les enseignements sont dispensés à mi-temps en début de semaine en M1 (du lundi au mercredi) et en fin de semaine en M2 (du jeudi au samedi matin). Comme indiqué lors des précédentes habilitations, le M2 se déroule sur deux années universitaires du fait de cette organisation à mi-temps qui permet à des professionnels de le suivre sans interrompre totalement leur activité. Cette organisation a contribué au passage à l'apprentissage en 2018. La formation est donc ouverte à l'ensemble des profils. En dehors des étudiants déjà dans la vie active, la formation accueille les publics spécifiques (porteurs de handicap, sportifs de haut niveau). Les validations des acquis de l'expérience (VAE) sont pratiquées et le passage en blocs de compétence devrait faciliter l'augmentation des demandes en ce sens.

Les compétences acquises à l'issue de chacun des enseignements sont précisées sur le site de l'université et du département IATU, Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme. La pédagogie s'appuie sur les projets et les nombreux travaux de groupes en ateliers.

Un séminaire de recherche permettant l'apprentissage de la démarche scientifique, d'une pensée réflexive en urbanisme et de la maîtrise des techniques de la recherche documentaire est organisé aux deux semestres de M1. Il est préparatoire au mémoire universitaire soutenu en fin d'année. En M2, le suivi du mémoire est individuel. Une note de cadrage des mémoires en M1 et M2 en précise les attendus de fond, d'éthique et de forme. La poursuite d'étude en doctorat est rare bien que possible au sein du laboratoire Passages et de l'École doctorale Montaigne-Humanités.

Les projets et stages constituent des modalités pédagogiques essentielles, spécifiquement accompagnées et encadrées ; leurs modalités d'évaluation sont explicitées et connues des étudiants. La recherche de stage est accompagnée par l'équipe pédagogique. C'est le vecteur essentiel de la découverte du monde professionnel même si un forum des métiers de l'urbanisme est organisé chaque année .

Des cours d'anglais de l'aménagement sont assurés aux deux niveaux de la mention (24 h en M1 et 12 h en M2). Il n'existe pas d'enseignements disciplinaires en anglais dans la formation. L'Université propose des certifications en langue anglaise mais elles sont peu sollicitées. L'organisation de *workshops* internationaux dans le cadre des voyages d'étude permet aux étudiants de mobiliser leurs compétences linguistiques (anglais en particulier) en situation pratique.

L'offre numérique se concentre sur les outils-métier (cartographie, traitement d'images, conception graphique et analyse de données). Les apports des outils numériques restent modestes en raison d'un manque d'équipements et de formation.

Un logiciel de détection des plagiat (*Compilatio*), dont l'existence et l'usage sont connus des étudiants, est mis à disposition des enseignants. Les étudiants sont sensibilisés à la question éthique dans le cadre des enseignements de méthodologie de mémoire.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire. Elle comprend quatre enseignants-chercheurs en aménagement de l'espace et urbanisme, et deux professionnels, professeurs associés, PAST, ayant une bonne connaissance de la formation pour y être déjà intervenus plusieurs années auparavant. La moitié de l'enseignement est assurée par des intervenants du monde socio-professionnel qui participent également à la conception de la formation. L'identité, la fonction et les coordonnées des intervenants professionnels sont communiqués sur le site du IATU.

La formation est pilotée par la responsable de la mention avec l'appui pour chaque parcours d'un membre de l'équipe pédagogique. Les responsables de parcours organisent les emplois du temps et les recrutements, coordonnent les ateliers et garantissent la cohérence pédagogique du parcours, le suivi des stages et la vérification de leur bonne adéquation aux objectifs de la formation et du projet professionnel des étudiants, la relation avec l'administration de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences des Territoires et de la Communication.

Le IATU bénéficie d'un centre de documentation spécifique doté d'une documentaliste statutaire impliquée dans la pédagogie de recherche documentaire, et l'aide aux recherches des enseignants. La formation dispose d'un secrétariat mutualisé avec d'autres formations au niveau de l'UFR. Elle ne dispose plus de salles de cours spécifiques alors qu'elle nécessite des salles d'ateliers et d'informatique.

Des réunions régulières de l'équipe pédagogique et des responsables d'ateliers sont organisées durant l'année. Le personnel de l'UFR y est invité, ainsi que les étudiants des deux niveaux des parcours et/ou leurs délégués pour échanger sur le fonctionnement de la formation. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an pour l'ensemble de la filière urbanisme de la L3 au M2 ; il remplit les critères de composition avec la participation de nombreux professionnels associés.

Les modalités de contrôle des connaissances sont connues des étudiants et affichées sur le site de l'université. Les évaluations ont lieu en contrôle continu avec des modalités différentes selon les attendus pédagogiques des modules. Les modalités d'évaluation sont en adéquation avec les objectifs professionnalisant de la formation. Des sessions seconde chance sont organisées. L'UFR assure l'organisation des jurys semestriels de validation des crédits ECTS. Les jurys respectent le format attendu.

Dispositif d'assurance qualité

L'université s'est dotée d'un outil de suivi des candidatures depuis 2019, via la plate-forme Apoflux. Le recrutement des étudiants se fait sur dossier et entretiens. Le jury de recrutement donne lieu à un procès verbal de recrutement. La co-accréditation avec l'ENSAPBx nécessite une double inscription pédagogique et administrative, dans les deux établissements, réalisée en première inscription à l'UBM et à taux 0 à l'ENSAPBx. L'attractivité semble bonne mais des chiffres précis manquent pour la période.

Les résultats des étudiants font l'objet d'un suivi standardisé au niveau de l'établissement ; les résultats étant très satisfaisants, le suivi en est facilité.

L'insertion professionnelle est suivie à la fois au niveau de l'établissement et de la formation avec un annuaire des étudiants diplômés, indiquant les postes occupés et la région d'exercice professionnel ainsi que les coordonnées professionnelles de chacun. Cependant, il n'est pas mis à disposition des étudiants pour des raisons de confidentialité. Cette connaissance est complétée par les enquêtes régulières du Collectif national des jeunes urbanistes (CNJU), sur l'insertion professionnelle à trois ans qui attestent d'une bonne insertion professionnelle des diplômés.

L'évaluation de la formation est assurée par des enquêtes auprès des étudiants, menées par l'université. Des réunions régulières de l'équipe avec les délégués participent d'un système d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement a un rôle de confirmation des orientations prises. Les parcours urbanisme sont en outre évalués tous les huit ans par l'APERAU et l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU), en vue du renouvellement de leur labellisation. Cela apporte un regard supplémentaire sur l'adéquation des contenus professionnalisant aux attentes de la profession.

Résultats constatés

La formation dispose d'effectifs globalement constants, une quarantaine d'étudiants en M1 et environ 80 en M2 (avec actuellement une légère hausse en M2). La formation est ouverte à l'apprentissage depuis 2018 et le nombre d'apprentis augmente vite. Les taux de réussite sont bons (supérieurs à 90 %) en lien avec un bon niveau de sélection et avec la taille réduite des promotions plus faciles ainsi à encadrer. On manque d'éléments précis sur l'origine des candidats admis.

L'insertion professionnelle est bonne (supérieure à 80 %), avec des délais de recherche corrects. Le seul point négatif des enquêtes est le niveau de rémunération qui est jugé assez modeste par les diplômés. Les postes sont bien en rapport avec la formation. Les poursuites d'études sont rares, la formation étant orientée vers l'insertion professionnelle directe.

Conclusion

Principaux points forts

- Une équipe pédagogique diversifiée renforcée par des partenariats forts
- Une bonne et rapide insertion professionnelle
- Une forte ouverture internationale
- Une ouverture récente à l'apprentissage

Principaux points faibles :

- L'approche par compétence encore à réaliser
- Un enseignement et des certifications en langues à développer
- Un usage non optimisé des conseils de perfectionnement

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Urbanisme et aménagement* de l'Université Bordeaux Montaigne est une formation qui a su tenir compte des recommandations de l'évaluation précédente en développant l'internationalisation avec un double diplôme, et en ouvrant la formation à l'apprentissage. Les ressources apportées par l'apprentissage devraient permettre de consolider l'équipe pédagogique permanente et de palier les difficultés d'équipement de la formation. Elles devraient également permettre d'accroître le nombre d'heures d'enseignement en anglais. La dynamique de recherche active engagée dans la formation mériterait d'être encore amplifiée pour développer la dimension recherche.

Observations de l'établissement



Présidence

Date: Pessac, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président de l'Université Bordeaux Montaigne

à

Monsieur le Président du HCERES

Objet : Observations de l'Université Bordeaux Montaigne sur les quatre rapports d'évaluation par champ du 2^{ème} cycle

Monsieur le Président,

Je remercie le comité d'experts qui a analysé, de manière minutieuse et pertinente, les éléments de bilan des formations de 2^{ème} cycle fournis par l'Université Bordeaux Montaigne. Le travail de ce comité a été compliqué par la disparition des champs d'évaluation proposés lors de la précédente accréditation, ainsi que par l'absence de huit des trente-deux dossiers d'auto-évaluation de master qui n'ont pas été transmis dans les temps. Mon équipe et moi sommes particulièrement reconnaissants aux experts d'avoir accepté de travailler dans ces conditions. Au moment de construire puis de mettre en œuvre la nouvelle offre de formation pour la période 2022-2027, les rapports par champ nous permettront d'éclairer les choix collectifs qui sont encore à faire en matière de pilotage des formations. De leur côté, les retours détaillés par mention, communiqués immédiatement aux équipes de formation, sont particulièrement utiles à la finalisation des fiches d'identité par mention attendues aux premiers jours du mois d'octobre.

Je tiens à rappeler que ce travail s'est déroulé dans un contexte marqué par la crise sanitaire ainsi que par un mouvement important de contestation de la loi de programmation de la recherche qui s'est traduit par la volonté exprimée par plusieurs composantes de l'université de ne pas déposer le dossier de bilan des formations. L'auto-évaluation s'est déroulée également dans un calendrier très contraint qui a vu les équipes de formation travailler en même temps à l'auto-évaluation et à la construction de la nouvelle offre de formation, tant pour les formations de 1^{er} cycle que de 2^{ème} cycle. Ce calendrier est particulièrement défavorable pour les équipes de formation de master qui ne disposent actuellement que d'un mois pour tenir compte des recommandations faites par les experts afin de finaliser leur projet.

Comme vous m'y invitez, je souhaite formuler quelques éléments de réponse aux remarques contenues dans les rapports. Par souci d'efficacité et dans la mesure où l'université ne souhaite pas maintenir la structuration par champ, mes observations portent simultanément sur les quatre rapports en pointant les remarques récurrentes. Ces récurrences sont un élément marquant de la lecture de ces rapports, signe que les champs n'ont pas permis aux groupes de formation qu'ils recouvraient de se distinguer clairement.

La première observation porte précisément sur les champs. Les quatre experts ont pu vérifier qu'ils n'ont pas eu d'existence et semblent comprendre les raisons de leur abandon. Ils nous alertent à raison sur deux points : la reproduction au sein des UFR des difficultés relevées dans les champs ; l'affaiblissement potentiel du champs Arts, culture et création qui était le plus avancé dans la construction d'un pôle à l'identité reconnue. La première difficulté, liée au déficit global de pilotage des formations, est bien identifiée et notre équipe a fait du travail sur la gouvernance et le pilotage des formations – travail déjà entamé – une des priorités de son programme. La seconde de ces difficultés pourra être levée au sein de l'UFR Humanités. Cela sera facilité par l'inscription de toutes les formations de cet ancien champ au sein de cette même UFR. La montée en puissance des UFR dans le pilotage ne préjuge par ailleurs pas de la structuration finale des formations. Ce sont des points dont il est prévu de discuter collectivement.

Le travail sur la gouvernance et le pilotage des formations permettra d'atténuer certaines des autres difficultés récurrentes relevées, au premier rang desquelles le faible déploiement des dispositifs d'assurance qualité. Ces dispositifs souvent mal décrits dans les dossiers par mention – ce qui accentue l'effet de manque – comprennent les conseils de perfectionnement qui sont plus présents et actifs que ne le laissent penser les rapports (une enquête récente en fait clairement état). Un travail de systématisation et de formalisation sera néanmoins rapidement mené et les conseils de perfectionnement seront redynamisés dans le cadre du travail sur le pilotage. Les dispositifs comprennent aussi l'évaluation des enseignements, point crucial du pilotage, avec l'objectif que les enquêtes déjà existantes (CAP) soient mobilisées par les formations et prises en compte pour développer leurs dispositifs propres. Cela passe notamment par un travail de diffusion et d'accompagnement à l'analyse des matériaux qui concerne plus globalement toutes les enquêtes menées et les données produites par la CAP. Différents tableaux de bord ont été produits en ce sens au cours des mois précédents et d'autres sont en cours de construction, notamment pour accompagner le dialogue de gestion consacré aux formations qui sera expérimenté dès février 2022.

Concernant le suivi des formations, l'internationalisation est probablement le domaine qui pâtit le plus, dans les dossiers, de l'absence de données construites à l'échelle des mentions. C'est un domaine pour lequel notre université a fait récemment d'importants efforts. Notre Direction des relations internationales a en effet accompagné ces dernières années les équipes de formation désireuses de s'ouvrir aux échanges internationaux en leur présentant les perspectives de développement et les opportunités en matière de relations internationales. Ce travail a fait nettement progresser le nombre de formations internationales diplômantes et sera renforcé dans les années qui viennent.

Pour les masters moins internationalisés mentionnés dans le rapport, nous proposerons à leurs responsables de travailler en étroite collaboration avec l'équipe des relations internationales afin d'identifier les pistes d'internationalisation cohérentes avec leur stratégie. Ces masters pourraient initier leur internationalisation en s'appuyant sur les opportunités proposées par l'université dans le cadre des accords existants (plus de 500 à travers le monde) et en relayant mieux, auprès des étudiants souhaitant faire une mobilité internationale, les campagnes de communication institutionnelle. L'intégration d'une mobilité obligatoire dans les cursus, y compris sous forme de mobilité hybride, pourra également répondre à cet objectif. Enfin, l'internationalisation des cursus de 2^{ème} cycle constitue un objectif fort de la nouvelle offre de formation qui permettra de passer de la « mobilité occasionnelle » à des stratégies de mobilité plus systématiques tout en tenant compte de l'identité de chaque master.

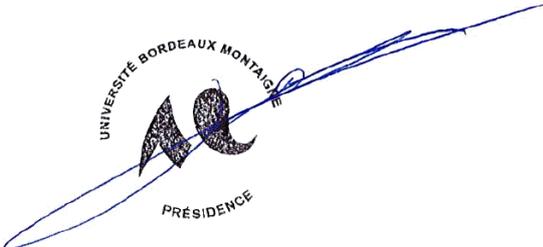
Pour revenir à la structuration des formations, une remarque récurrente porte sur l'absence ou la faible visibilité des mutualisations et passerelles entre mentions et au sein des mentions. A nouveau, les premières sont plus nombreuses que ne le laissent penser les dossiers - beaucoup de parcours, particulièrement dans les formations qui concernent des langues ou aires culturelles, reposent sur de tels dispositifs. Les passerelles quant à elles sont un chantier qui accompagne celui sur les blocs de

compétences entamé lors de la construction de la nouvelle offre de formation et prévu pour être mené à terme au cours de l'accréditation à venir. Les remarques constructives qui ont été faites à ce sujet nous seront très utiles.

Je souhaite également faire une observation sur l'équilibre entre recherche et professionnalisation dont il a été souligné qu'il est inégalement atteint au sein de nos formations. La lettre de cadrage du 2^{ème} cycle insiste sur cet équilibre en refusant la dichotomie entre masters pro et masters recherche encore très présente dans les esprits de nos collègues, en rendant à nouveau obligatoire (sous forme d'UE créditant des ECTS) les expériences en milieu professionnel, dont les stages, dans toutes les formations, en insistant enfin sur la mise en visibilité des apports de la recherche à la formation dès le 1^{er} cycle. Plusieurs de nos formations ne pouvant pas garantir que des stages classiques soient accessibles à l'ensemble des étudiants dans le bassin d'emploi régional (par exemple en sciences du langage, traduction ou philosophie ...), la lettre de cadrage prévoit que les expériences en milieu professionnel puissent se faire sous la forme de stages dans les laboratoires de recherche ou sous la forme de projets tutorés de groupe.

Ma dernière observation concerne trois formations qui ont suscité plus de questionnements que les autres : « Études sur le genre », « Études culturelles », « Sciences des religions et sociétés ». Ces trois formations, qui ne sont pas construites autour de champs disciplinaires reconnus en France, n'ont pas les mêmes facilités que les autres à entrer dans les cadres de l'évaluation et sont portées par des enseignants issus de départements et de composantes multiples, moins à même de les soutenir. Elles attirent néanmoins de nombreux étudiants provenant de tout le territoire, et notre établissement y est particulièrement attaché. Nous envisageons de soutenir prochainement un master d'Études sur la guerre qui renforcera notre offre dans des domaines rares ou encore exploratoires. Les remarques qui ont été formulées nous invitent à leur prêter une attention particulière et à mieux penser leur insertion au sein des futures instances de pilotage.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
PRÉSIDENT

Lionel LARRÉ
Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)